

Deuxième partie

LA COMPETITIVITE TERRITORIALE DE L'AGRICULTURE

*Valoriser la diversification
des espaces agraires du Maroc*

DEUXIEME PARTIE

LA COMPETITIVITE TERRITORIALE

VALORISER LA DIVERSIFICATION DES AGRO SYSTEMES DU MAROC ET
PROMOUVOIR LES TERRITOIRES

L'occupation de l'espace par les agro systèmes

La répartition des types d'exploitations agricole dans les grands agro systèmes

Identification et description grands des ensembles agro écologiques

Identification et description des Unités Territoriales de l'Agriculture (UTA)

Les indicateurs de la différenciation territoriale des régions agricoles (UTA)

Indicateurs de population

Carte 19. Population totale et population rurale des UTA (1996)

Carte 20. Population totale et population rurale des UTA (2004)

Carte 21. Densité de population rurale des UTA (1996)

Carte 22. Densité de population rurale 2004

Indicateurs sur les systèmes d'occupation de l'espace agricole

Carte 23. Superficie Agricole Utile en % de la superficie de l'UTA

Carte 24. Superficie irriguée/ extension et % de la superficie de la SAU

Carte 25. Superficie en céréales:et légumineuses en % de la SAU de l'UTA

Carte 26. Superficie plantée en arboriculture/ extension et % de la SAU

Indicateur d'importance de l'agriculture dans les UTA

Carte 27. Types de cultures dans les UTA

Carte 28. Nombre d'UGB par exploitation et importance de l'élevage dans les UTA

Carte 29. Indice d'importance de l'agriculture dans les UTA

Carte 30. Pressions exercées sur le domaine agricole

Indicateurs sur la structure des exploitations

Carte 31. Nombre d'exploitations par classe de superficie par UTA

Carte 32. Superficie des exploitations par classe de superficie par UTA

Carte 33. Superficie moyenne des exploitations dans les UTA

Carte 34. Nombre des exploitations de moins de 3 ha par UTA

Carte 35. Superficie des exploitations de plus de 20 ha par UTA

Carte 36. Indice de mécanisation des travaux du sol dans les UTA

Carte 37. Superficie et nombre des petites exploitations (3 à 20 ha)

Carte 38. Superficie et nombre des moyennes exploitations (20 à 50 ha)

Carte 39. Superficie et nombre des PME (3 à 50 ha)

La distribution régionale de la production agricole

Carte 40. Superficie 1996 et production céréalière des années 1995 à 1998) /provinces

Carte 41. Surfaces et production céréalière pour l'année 1995-96) par provinces

Carte 42. Surfaces et productions céréalières 2005-07

Carte 43. La production oléicole par provinces

Carte 44. Importance comparée de l'élevage dans les UTA (en nombre d'UGB)

Carte 45. Evolution du cheptel de 1996 à 2005/2006

Carte 46. Effectif des bovins

La promotion des territoires et le développement territorial

L'occupation de l'espace par les grands "agro systèmes"

On se propose dans ce chapitre de montrer, à grands traits, comment l'espace du Maroc est occupé par l'agriculture et les exploitations agricoles. L'intérêt d'un tel exercice est de mettre en évidence quelques idées force permettant de passer des raisonnements sur les données et indicateurs nationaux à des raisonnements fondés sur les différenciations caractéristiques qui distinguent les grandes régions du Maroc. L'idée directrice est de proposer au raisonnement politique quelques indications reflétant la réalité diversifiée de l'occupation de l'espace du pays et de la place qu'y occupent les grandes catégories d'exploitations agricoles. Une telle analyse interpelle notamment les raisonnements que l'on fait habituellement de façon globale sur la pauvreté rurale et sur les *petites et moyennes exploitations agricoles*.

Pour conduire ces analyses, on s'est proposé de simplifier le découpage en grands ensembles agro écologiques de façon à faire ressortir de façon plus voyante quelques grands indicateurs. On a, à cet effet, regroupé les statistiques dont on dispose pour chacun des ensembles agro écologiques en cinq grands "*agro-systèmes*"¹, les *montagnes*, les *plaines et collines du "bour*

¹ Ce travail se fonde sur un traitement à grands traits des seules statistiques détaillées disponibles, essentiellement celles du RGA 1996 et celles du recensement démographique 1994, actualisé pour 1996 (voir les tableaux statistiques dans l'Atlas de l'Agriculture). Son objectif essentiel a été d'établir des ordres de grandeurs permettant de raisonner en termes de régionalisation des grands données de la structure de l'agriculture (on a, à cet égard, considéré que, malgré leur ancienneté, ces statistiques continuaient à représenter à la fois des ordres de grandeur crédibles et des rapports représentatifs de ces grandeurs à une échelle macro territoriale). A cet effet, on s'est proposé de travailler sur la base d'un découpage simplifié du Maroc en cinq grands agro-systèmes. On a du pour cela regrouper le découpage de l'Atlas de l'Agriculture de 2000 qui distingue statistiquement huit ensembles agro écologiques: 1. *Les montagnes humides (Rif, Moyen Atlas et Haut Atlas centre ouest)*, 2. *Les montagnes arides*, 3. *Les plaines et collines avec une pluviosité supérieure à 400 mm ("bour favorable")*, 4. *Les plaines et plateaux semi-arides et arides ("bour défavorable")*, 5. *Les plaines et plateaux semi arides/àride mais avec inclusion de grands périmètres d'irrigation modernes*, 6. *Les zones steppiques*, 7. *Les zones présahariennes avec agriculture oasienne concentrée*, 8. *Les sones présahariennes et sahariennes avec oasis dispersées*. Le découpage de l'Atlas révisé en 2009 comprend 9 ensembles agro écologiques, du fait de l'individualisation du Rif. Mais ce nouveau découpage n'est pas reflété dans les tableaux statistiques qui n'ont pas pu être refaits en 2009 (voir les tableaux statistiques dans la nouvelle édition de l'Atlas)

On a simplifié cette grande division du pays en regroupant les zones de montagne (les montagnes arides pèsent en effet relativement peu par rapport aux montagnes humides avec un nombre d'exploitations équivalent à 20 % du total de la première et une SAU équivalente à 12 % de la SAU de la première). Le degré d'aridité a certes une grande importance mais, à ce stade, c'est beaucoup plus le caractère d'agriculture de montagne qui importe pour le raisonnement. On a, de même, regroupé les deux zones oasiennes. On a, par ailleurs, extrait de l'ensemble "*bour favorable*" et des plaines et plateaux semi arides, les grands périmètres d'irrigation pour en faire un grand système agro écologique distinct. Irrigation mise à part, les zones 3 et 4 appartiennent en effet au même ensemble agro écologique du semi aride/aride. On a inclus dans le même agro-système aride, l'agriculture de la zone steppique dont les caractéristiques sont les mêmes que celles de l'agriculture de la zone semi aride (l'agriculture de la zone steppique ne représente que 13 % de la SAU de l'agro-système de la nouvelle zone semi aride telle qu'on la définit ici. On distingue cependant la steppe du reste de la zone semi aride lorsque cela est nécessaire pour certains questionnements spécifiques.

On a effectué la soustraction de l'irrigué moderne du "*bour favorable*" et des zones semi arides/arides en partant des données statistiques sur l'irrigation et en appliquant les ratios des zones avoisinantes pour estimer les autres grandeurs. Pour le "*bour favorable*", on a pris pour hypothèse que l'irrigation dans les UTA du Rharb et du Habt correspondait aux périmètres du Rharb et du Loukkos et on s'est servi des données de ces deux UTA. Dans l'ensemble agro écologique du semi aride avec forte présence de la grande irrigation, l'irrigation en grands périmètres a été distinguée lors du découpage des UTA. Elle correspond aux grands périmètres irrigués de la *Basse Moulouya*, du *Tadla*, du *Haouz*, des *Abda Doukkala*, du *Souss Massa*. Les irrigations approvisionnées par des barrages modernes dans les *sones présahariennes* n'ont pas été distinguées des autres irrigations de ces zones car les systèmes d'exploitation sont restés traditionnels et ont les mêmes caractéristiques. Les

favorable", les plaines et plateaux du semi aride/aride, les grands périmètres d'irrigation et les zones pré sahariennes et sahariennes (carte 18). Le premier de ces agro-systèmes regroupe toutes les montagnes. Le second rassemble les plaines et collines du "bour favorable", donc avec des précipitations supérieures à 400 mm. Le troisième agro-système regroupe toutes les plaines et plateaux du semi-aride et aride (on y a inclus, quitte à les différencier quand cela était nécessaire, les steppes de l'Oriental). On a constitué un agro-système distinct pour la grande irrigation moderne en raison de ses spécificités en termes de production et d'investissement public. Cette soustraction permet, par ailleurs, de garantir l'homogénéité des données relatives à l'ensemble des plaines et plateaux du semi aride/aride, en dehors des montagnes et des zones sahariennes. Les périmètres extraits du semi aride/aride sont ceux de la Basse Moulouya, du Tadla, du Haouz, des Abda Doukkala, du Souss Massa. Dans le "bour favorable", les grands périmètres se concentrent dans deux UTA, celles qui incluent les périmètres du Rharb et du Loukkos. Le dernier grand agro-système regroupe les zones présahariennes et sahariennes.

La lecture des informations regroupées pour chacun de ces agro-systèmes, fait apparaître des classements d'importance différents selon les indicateurs choisis.

Indicateurs "nombre et superficie des exploitations"

Une classification des agro-systèmes selon un indicateur de **nombre d'exploitations** fait apparaître une autre différenciation. Le semi aride reste en tête, avec 38 % des exploitations agricoles du pays, mais en seconde place on trouve les montagnes, avec 30 % du total (mais sur seulement 19 % de la SAU totale). Le "bour favorable", en troisième position, ne regroupe que 21 % des exploitations. En y ajoutant les exploitations de l'irrigué moderne, on constate que les exploitations situées dans les zones de plus fort potentiel ne représentent qu'un peu plus du **quart** du total des exploitations agricoles du pays (27.1 %).

Tableau 1. Répartition par agro-systèmes des exploitations agricoles et de la SAU

Agro-systèmes	SAU en 1000 ha	% Total Maroc	Nombre exploitations 1000	% Total Maroc
Montagnes	1664	19.0	437.4	30.6
Plaines et collines en bour favorable	2282	26.1	287.7	20.1
Plaines et plateaux en semi aride/aride	3843 dont steppes 508	44.0 dont steppes 13 %	520.3 dont steppes 54.3	38.4 dont steppes 10 %
Grande Irrigation	707.4	8.1	100.0	7.0
Zones sahariennes &présahariennes	236	2.7	85.4	5.9
Ensemble du Maroc	8732	100	1431.6	100

irrigations que l'on trouve dans les autres grands agro systèmes (montagnes, bour favorable et semi aride) correspondent à de la PMH, en général "traditionnelle" mais parfois modernes (plaines atlantiques, Meknès Sais, etc.). La PMH des piémonts des montagnes, voisins de grands périmètres d'irrigation (Haouz, Tadla et Souss,) ont été inclus dans les montagnes, lors du découpage des UTA et des ensembles agro écologiques. En dépit de certaines approximations, ce travail permet de compléter les déficits d'information du RGA en matière de typologie des irrigations. Il permet de raisonner sur des ordres de grandeur crédibles. Il souligne cependant la nécessité d'améliorer la qualité de l'information lors de prochaines enquêtes sur les exploitations agricoles.

L'indicateur *d'importance territoriale de l'agriculture dans le pays* (quantité de SAU) montre clairement une domination de l'agro-système *semi aride* (**44 %** de la SAU nationale). Cette importance demeure même en soustrayant la SAU des zones steppiques (on reste à 38 %). Suivent le "*bour favorable*" avec 26,1 % de la SAU, puis les *montagnes*, avec 19 % de la SAU. L'agriculture du Maroc est ainsi dominée par des agro-systèmes au potentiel limité ou difficile, *semi aride et montagnes*, qui occupent presque les **deux tiers** de la SAU du pays . Les zones avec un potentiel favorable, "*bour favorable*" et *grande irrigation*, n'occupent, elles, que le **tiers** de la SAU nationale (34,2 %). Les meilleures potentialités agricoles du Maroc apparaissent ainsi comme très concentrées et limitées en quantité.

Indicateur de population

L'indicateur de **population** donne d'autres éclairages de la territorialisation. L'agro-système le plus peuplé est celui de la zone *semi aride*, avec 40 % de la population rurale 1996. Suivent les *montagnes*, avec 29 %, puis le *bour favorable*, avec 24 %. Le rapport de la population des exploitations agricoles à la population rurale est le plus fort dans les montagnes et dans les zones du semi aride, où le ratio atteint 72 %. Ce ratio est de 62 % dans le *bour favorable* et de 67 % dans les zones *pré et sahariennes*. Le ratio national de la population des exploitations agricoles rapportée à la population rurale est de 69,6 %. La population rurale hors exploitations agricoles comprend des salariés de l'agriculture et des ruraux tirant leurs revenus d'activités non agricoles².

Tableau 2. Population rurale et agricole par grands agro-systèmes

Agro-systèmes	Pop. Rurale 1996 (1000 et %)	Pop. estimée des exploit agricoles	% pop agricole sur total Maroc	Pop. agricole en % pop rurale
Montagnes	3722 29.1	2675	30.1	71.8
Plaines et collines en <i>bour favorable</i>	3053 23.9	1903	21.5	62.2
Plaines et plateaux en <i>semi aride/àride</i>	5116 40.1	3714	41.8	72.5
Zones sahariennes &pré-sahariennes	858 6.7	571	6.4	66.6
Ensemble du Maroc	12748 100	8867	100	69.6

Note: Les données des recensements démographiques ne donnent pas d'information sur la populations des périmètres irrigués (les aires d'action des ORMVA qui sont identifiables par les communes comprises dans ces aires, incluent des zones irriguées et non irriguées) La population des grands périmètres irrigués a donc été comptée avec soit la population du "*bour favorable*" (Rharb et Loukkos) soit avec le *semiaride/aride* (Souss Massa, Haouz, Abda Doukkala, Tadla, Basse Moulouya. Cette population correspond à une SAU en grands périmètres de 707 000 ha, dont 119 000 ha dans le "*bour favorable*" et 588 000 ha dans le *semi aride/aride*

² Le Commissariat au Plan a estimé ces revenus d'après le différentiel entre la dépense des ménages ruraux et la valeur du PIBA. La différence est de l'ordre de 35-40% qui correspondraient aux revenus des ruraux hors de l'agriculture. Pour être plus juste, le calcul devrait tenir compte de la part du PIBA qui est exportée vers les villes et qui sont donc prélevés sur le revenu agricole des ruraux..

Extension de la SAU par rapport à la superficie totale

Un autre indicateur compare la **superficie totale** de chaque agro-système. (voir tableau 3). Pour rendre cette estimation plus parlante, on a soustrait les zones pré et sahariennes dont les étendues sont principalement désertiques avec un très faible potentiel de parcours et où la place de la SAU est statistiquement insignifiante. Cette superficie sans les zones sahariennes représente 40 % de la superficie totale du pays. En y rapportant les cinq agro-systèmes, on observe que l'ensemble le plus étendu est celui des *montagnes* (38,6 % du total), suivi des *steppes* (23,1 %) et du *semi aride* (22,6 %; après décompte des steppes). Le *bour favorable* n'occupe que 13,5 % de la superficie, sans les zones sahariennes.

Un indicateur de grand intérêt est celui qui compare **l'extension de la SAU par rapport à la superficie totale** de l'agro-système (pour que cet exercice soit parlant, on a désagrégé le semi aride en un sous ensemble d'agriculture semi aride proprement dit et un sous ensemble des steppes). *Zones sahariennes* mises à part, c'est dans les *zones steppiques* que le rapport de la SAU à la superficie totale est le plus faible (7 %). Viennent ensuite les *montagnes* avec un ratio de 14,7 %. Suivent, loin derrière, l'agro-système du *semi aride* dont la SAU occupe 51 % de la superficie totale et le *bour favorable* où la SAU s'étend sur 60,2 % du territoire. C'est dans les périmètres d'irrigation moderne que le taux d'occupation agricole est le plus fort.

Tableau 3. Importance de la SAU par rapport à la superficie totale des agro-systèmes

Agro-systèmes	SAU en 1000 ha	Superficie Totale 1000 ha	SAU en % Sup Totale des Agro Syst.	Sup totale sans Zones sahariennes	SAU en % Sup sans Zones Sahariennes
<i>Montagnes</i>	1664	11286	14.7	11286	38.2
<i>Plaines et collines en bour favorable</i>	2282	3821	60.2	3821	13.1
<i>Plaines et plateaux en semi aride</i>	3843 dont steppes 508	13329 dont steppes 6733	29.0	13329 dont steppes 6733	45.7 Steppes 23.1 Semi Aride 22.6
<i>Grande Irrigation.</i>	707	707	100	707	0.2
<i>Zones sahariennes &préahariennes</i>	236	43913			
Ensemble du Maroc	8732	73057	11.9	29144	100

Cet indicateur montre que dans deux agro-systèmes, les *montagnes* et les *steppes*, la SAU n'occupe qu'une place relativement réduite. Cela ne signifie cependant pas une non occupation du reste de l'espace par les agriculteurs et les ruraux. Le reste de l'espace est en effet occupé, principalement par l'usage pastoral et, secondairement, par des activités de cueillette, de prélèvement de bois de feu et de coupes plus ou moins licites de bois d'œuvre. Cet indicateur met en évidence les zones où la responsabilité des populations rurales en matière de gestion durable des ressources naturelles est la plus décisive. Si l'on s'en tient aux zones de montagne et aux zones steppiques, on peut constater qu'il existe une interdépendance forte entre une population rurale représentant 32 % de la population rurale totale et une superficie en ressources naturelles hors SAU (11 584 000 ha) correspondant à 40 % de la superficie des régions non sahariennes du pays. L'indicateur montre donc bien les données de base du défi

environnemental. Il met en avant la place des montagnes et des steppes pastorales. Le même raisonnement s'applique aux zones pré et sahariennes mais il est plus difficile de le quantifier en raison du manque de données sur ce qui est désert et ce qui est parcours productif.

Dans les zones principalement agricoles du *bour favorable* et du *semi aride* (steppes décomptées), les superficies hors SAU ne comprennent que relativement peu de surfaces occupées par des ressources naturelles (la *meseta* atlantique, entre le Rharb et Casablanca, mise à part). Les villes et les extensions périurbaines y occupent par contre des surfaces importantes. Le rôle des populations rurales de ces zones en matière de gestion durable des ressources naturelles, concerne surtout la gestion durable de la SAU. La population rurale concernée par ces problèmes représente 58 % de la population rurale totale.

*Indicateur d'irrigation*³

L'irrigation, est un indicateur de potentiel qui corrige un peu le premier constat sur le déséquilibre régional du potentiel agricole. L'irrigué représente environ **14,3 %** de la SAU totale.

Tableau 4. Répartition de l'irrigué par agro-systèmes

Agro-systèmes	SAU en 1000 ha	SAU Irrigué en 1000 ha	SAU irrigué en % Total Irrig. Maroc	SAU irrigué en % SAU Agro syst.72.
Montagnes	1664	215.8	17.2	12.9
Plaines et collines en <i>bour favorable</i>	2282	101.6	8.1	4.4
Plaines et plateaux en <i>semi aride/aride</i>	3839 dont steppes 508	84.1	6.2	2.1
Grande Irrigation	707.4	707.4	56.5	100 par hypothèse
Zones sahariennes &présahariennes	236	143.9	11.4	60.9
Ensemble du Maroc	8732	1251.0	100	14.3

On peut y distinguer deux sous-ensembles ; la **grande irrigation moderne** et la **petite et moyenne irrigation (PMH)**.

Le premier correspond à la **grande irrigation moderne**. Ce sous ensemble totalise 707 000 ha, dont 588 000 dans l'irrigué du semi aride (47 % du total irrigué du Maroc) et 119 000 ha dans le "*bour favorable*" (9,8 % de la SAU irriguée)⁴. Ce premier sous ensemble d'irrigation moderne représente **47 %** du total irrigué du Maroc.

³ Les statistiques régionalisées dont on dispose se référant aux exploitations, la superficie des grands périmètres d'irrigation donnée dans ce travail, se rapporte donc aux superficies exploitées. Par hypothèse, la SAU irriguée des grands périmètres est équivalente à la SAU totale des zones comprises dans l'agro-système grande irrigation (y compris des superficies de PMH privée).

⁴ Ces superficies comprennent également des exploitations modernes irriguées, hors grands périmètres (PMH dite "privée"). La superficie mise en eau dans les périmètres du Loukkos et du Rharb, totalise en 2206, 143 000 ha (à comparer avec la superficie irriguée donnée par le RGA de 119 000 ha). Celle des 6 grands périmètres en zones arides totalise 562 000 ha (à comparer avec RGA, 588 000 ha). Soit, pour la Grande Hydraulique, un total de 682 000 ha à comparer avec un total RGA de 707 000 ha (différence à attribuer à la PMH privée). Le RGA a du cependant sous-enregistrer l'irrigation, le total RGA étant de 1 251 000 ha à comparer avec un total 2006

Le second sous ensemble correspond en majorité à une **irrigation de type traditionnel et PMH**⁵. Il s'agit des irrigations des *montagnes* (17 % de la SAU irriguée), des *zones sahariennes*, qui, bien qu'en partie irriguées par des barrages modernes, ont conservé un système d'exploitation de type relativement traditionnel (11 % de la SAU irriguée). Ces irrigations se trouvent aussi dans le "*bour favorable*" (8,1 % de la SAU irriguée) et, enfin, des irrigations traditionnelles/PMH dans le *semi aride/aride* (6,2 % de la SAU irriguée). Ce second sous ensemble représente **43,5 %** de l'irrigué au Maroc⁶. Les **4/5^e** de ce second sous ensemble d'irrigation est situé dans les agro-systèmes à potentiel défavorable ou limité (*montagnes, semi aride/aride, zones pré et sahariennes*). L'irrigation ne représente cependant que 7,7 % de la SAU cumulée de ces *trois agro-systèmes*, ce qui veut dire qu'elle n'en corrige que très peu le déficit de potentiel.

Les montagnes

Les **montagnes** ont globalement une grande importance au Maroc. La population totale des zones de montagne au Maroc comptait 5 millions d'habitants en 1996, soit près du 1/5^{ème} de la population marocaine. Cette population est surtout rurale (74% contre 50% pour le Maroc). Elle représente 29% de la population rurale marocaine. Le nombre des exploitations agricoles (450 000) représentent 30% du total Maroc. Leur superficie, par contre, ne représente que **14%** du total. La superficie agricole correspond à 20% de la superficie totale des montagnes humides et seulement 5% de celle des montagnes sèches (contre des taux de 50 à 60% dans les plaines, plateaux et collines de la façade atlantique). Ces quelques données mettent aussi en évidence la ruralité de la population, la pression sur la terre et l'exiguïté des exploitations agricoles. Elles montrent également l'importance de l'espace non occupé par l'agriculture (les 4/5^e du territoire des montagnes humides et plus des 9/10% de celui des montagnes sèches).

Indicateur de stratification des exploitations

Les exploitations agricoles sont analysées plus en détail dans la partie IV où l'on traite, notamment, de leur stratification et de leur régionalisation. On ne donne ici que quelques indicateurs permettant de situer les grands types d'exploitation dans les cinq grands agro systèmes.

L'indicateur de l'importance des **micro/très petites exploitations (moins de 3 ha)** met en évidence d'autres images de la territorialisation. La plus grande partie de ces exploitations est située dans les montagnes (37 % du nombre total de ces exploitations). Suivent les zones *semi arides* (29.7 %), puis, le "*bour favorable*", avec 17.7 % du total. Les agro-systèmes à potentiel limité (*montagnes, semi aride/aride et zones pré et sahariennes*) regroupent **77 %** des

(Grande Hydraulique, PMH et Irrigation Privée) de 1 458 000 ha. L'évolution 1996-2006 ne suffit pas à expliquer cette différence. Les données du RGA permettent néanmoins de régionaliser et de stratifier des ordres de grandeur crédibles.

⁵ Ces irrigations traditionnelles font progressivement l'objet d'une modernisation dans le cadre de projets public de PMH. Ce second sous ensemble comprend également des exploitations irriguées modernes qui constituent la PMH dite "privée"

⁶ Les statistiques du RGA 1996 ne permettent pas de distinguer les irrigations traditionnelles de la PMH moderne. Les seules indications sont celles de la géographie (par exemple les irrigations sont plutôt traditionnelles dans les montagnes et les zones pré sahariennes, mixtes dans le semi aride et plutôt modernes dans le "*bour favorable*").

micro/petites exploitations. Ces exploitations représentent 55 % du nombre total des exploitations dans ces zones. Pour autant, le problème des micro/petites exploitations concerne aussi les zones de meilleur potentiel ("*bour favorable*" et *grande irrigation moderne*) puisque celles-ci représentent **48 %** du nombre total des exploitations de ces zones.

L'indicateur ***moyenne et grande exploitations*** montre la nette prédominance de ces exploitations dans l'agro-système du *semi aride/aride* (où l'on retrouve 48 % de la superficie de toutes les exploitations de plus de 20 ha) et de l'agro-système du "*bour favorable*" (où l'on compte 32 % de la même superficie totale de plus de 20 ha). Le rapport entre la superficie des exploitations de plus de 20 ha et la SAU de l'agro-système est de l'ordre de 35 % aussi bien dans le *bour favorable* que dans le *semi aride/aride*. Ce rapport est plus fort dans la *grande irrigation moderne* (40 %). Ce ratio se situe autour de 32 % dans les *zones pré et sahariennes*, se rapprochant du ratio moyen du pays (33 %). Le ratio est le plus faible dans les montagnes (16%).

La superficie des exploitations de plus de 50 ha représente 47 % de la superficie totale des exploitations de plus de 20 ha. Ce dernier taux se situe autour de 55-56 % dans le *bour favorable* et les *zones pré et sahariennes*. Il tombe à 40 % dans l'*irrigué moderne* et à 38 % dans les montagnes.

Tableau 5. Répartition du nombre des exploitations de moins 3 ha par agro-systèmes

Agro-systèmes	Nombre exploitations 1000	Nombre Exploit. Moins de 3 ha	Exploit moins 3 ha En % nbre exploit	Exploit moins 3 ha En % total Maroc
Montagnes	437.4	284.0	64.5	37.2
Plaines et collines en <i>bour favorable</i>	287.7	135.1	47.0	17.7
Plaines et plateaux en <i>semi aride/aride</i> dont steppes 54.3	520.3	226.5	43.5	29.7
Grande Irrigation	100.0	46.7	46.7	7.0
Zones sahariennes & présahariennes	85.4	69.4	81.7	9.1
Ensemble du Maroc	1431.6	762.0	53.2	100

Tableau 6. Exploitations agricoles de plus de 20 ha par agro-systèmes (en 1000 ha)

Agro-systèmes	Superficie exploitat. 20 à 50 ha	Superficie exploitat. + 50 ha	Superficie exploitat. + 20 ha	Sup. exploit+ 20 ha % SAU Agrosyst.
Montagnes	167	103	270 9.4%	SAU 1664 16,2 %
Plaines et collines en <i>bour favorable</i>	398.5	497.6	896.1 32.2%	SAU 2282 37 %
Plaines et plateaux en <i>semi aride/aride</i> dont steppes 141	827	561	1388 48.3%	SAU 3839 36 % dont steppes 508
Grande Irrigation	149.2	137.1	286.3 9.9%	SAU 707.4 40 %
Zones sahariennes & présahariennes	33	42	76 2.6%	SAU 236 32 %
Ensemble du Maroc	1526	1344	2870 100%	SAU 8732 32,8%

La répartition des types d'exploitations dans les grands agro systèmes

La stratification des exploitations agricoles

Les données des recensements de l'agriculture ne se réfèrent qu'aux superficies exploitées et ne permettent donc qu'une connaissance de la répartition des terres entre les exploitations. De ce fait, on ne connaît que très peu la situation de la propriété et en particulier la situation des indivisaires qui ont des droits indivis sur les terres des exploitations agricoles. La répartition donnée par le Recensement Général Agricole 1996 n'est donc qu'un indicateur⁷.

Mis à part les exploitants sans SAU dont l'effectif s'élève à près de 65.000 (soit 4,3% du nombre total d'exploitants agricoles du pays), on compte actuellement **1.431 000 exploitants qui se partagent une SAU de 8,73 Millions d'hectares**⁸. Le nombre d'exploitants avec SAU en 1974 (date du premier recensement agricole) était de **1.493 000 exploitants pour une SAU de 7,23 Millions d'hectares**. En 22 ans, le nombre d'exploitants avec SAU n'a pas sensiblement changé puisqu'il n'a enregistré qu'une baisse de moins de 3% sur toute cette période. La SAU, par contre, a augmenté de 20 % en 20 ans.

Le nombre des **exploitants sans SAU** est passé de **450 200 en 1974 à 65 000 en 1996**. Ce recul témoigne essentiellement de la disparition des éleveurs nomades ou semi-nomades qui se déclaraient exploitants mais sans détenir de SAU individuelle (bien que, le plus souvent, ces éleveurs avaient aussi une activité agricole qu'ils exerçaient localement dans le parcours collectif lorsque les pluies étaient favorables pour une céréaliculture extensive).

En termes de totaux, le **nombre des exploitants (avec ou sans SAU) est passé de 1 943 000 en 1974 à 1 493 000 exploitants en 1996**, soit une différence de 450 000 unités. Cette différence indique de façon nette un abandon de l'activité agricole par un nombre d'exploitants équivalent à quelque 23 % du nombre total des exploitations en 1974. La comparaison des statistiques 1974 1996 ne permet cependant pas de savoir quelle proportion des exploitants sans SAU en 1974 s'est sédentarisée en devenant *exploitant avec SAU* (leurs terres étant prises sur la terre collective), et quelle proportion des petits exploitants avec SAU a abandonné le statut d'exploitant. Ce qui est par contre statistiquement mis en évidence, c'est que le solde de ces deux tendances fait apparaître un nombre d'exploitations avec SAU en 1996 à peine inférieur à celui de 1974. En revanche quelque 450 000 exploitants ont quitté l'agriculture, ce

⁷ Les données et la rédaction de ce chapitre se fondent sur un travail de recherche de Grigori Lazarev.

⁸ Lors de l'élaboration de la première édition de l'Atlas de l'Agriculture (juillet 2000), le Service des Statistiques du Ministère de l'Agriculture a effectué un nouveau traitement des données par commune du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) de 1996, pour que l'on puisse disposer d'une statistique régionalisée de la répartition de la SAU. Le traitement n'a porté que sur les exploitations avec SAU (1 431 000), d'où la différence avec le chiffre habituellement utilisé pour le nombre total des exploitations agricoles en 1996 (1 496 000). L'analyse, qui est faite dans ce chapitre, est une élaboration à partir des données du retraitement du RGA en 1996 et constitue donc une référence nouvelle. A ce jour, les données régionalisées de la stratification des exploitations n'ont été utilisées dans un document de l'administration que sous la forme d'un tableau donné dans une annexe de la *Prospective Agriculture 2030, HCP/CGDA*. Les tableaux qui suivent et qui présentent la stratification des exploitations selon les régions correspondant aux grands agro systèmes du Maroc, sont donc édités ici pour la première fois.

chiffre correspondant arithmétiquement à la différence 1996-1974 du nombre des exploitants avec SAU (65 000 unités) ajoutée à la différence 1996-1974 du nombre des exploitants sans SAU (385 000 unités). Ces départs (ou ces abandons de l'agriculture) représentent 23 % des exploitations (avec ou sans SAU) en 1974).

Par grandes catégories d'exploitations, l'évolution du *nombre d'exploitants avec SAU* a été la suivante :

- La **catégorie des tout petits exploitants** (moins de trois ha) diminue légèrement en nombre (0,87 million en 1974 contre 0,76 million en 1996) mais augmente légèrement en superficie du fait d'un certain accès au défrichement du collectif (947.000 ha en 1974 contre 1.074.000 ha en 1996). Cette catégorie (41,4% du nombre des exploitations) détenait, en 1996, 8,5% de la SAU et 5% de la superficie irriguée.
- La **catégorie des exploitations petites et moyennes** (3 à 50 ha) est celle qui change le plus : elle augmente légèrement en nombre (0,59 million en 1974 contre 0,66 million en 1996) et beaucoup en superficie (5.070.000 ha en 1974 contre 6.312.000 ha en 1996). C'est cette catégorie qui a le plus gagné dans les défrichements et l'appropriation de collectifs de parcours. Cette catégorie (56,7% du nombre des exploitations) détenait, en 1996, 67,1 % de la SAU et 64 % de la superficie irriguée.
- Les **exploitants de plus de 50 ha** ne changent pas beaucoup en nombre (10.200 en 1974 contre 11.000 en 1996) mais augmentent leur superficie (1.211.000 ha en 1974 contre 1.344.000 ha en 1996). Cette catégorie (0,7% du nombre des exploitations) détenait, en 1996, 15,0% de la SAU et 18,6% de la superficie irriguée.

La distinction entre les *petites* et les *moyennes exploitations* a été faite selon un indicateur de taille, un indicateur très relatif mais qui permet de situer des ordres de grandeur et de les régionaliser. Les résultats sont les suivants :

Petites exploitations (3 à 20 ha) en 1996: 762 000 exploitations (53,2 % du nombre total des exploitations avec SAU) et 1075 000 ha (12,3 % de la SAU).

Moyennes exploitations (20 à 50 ha) en 1996 : 48 000 exploitations (3,4 % du nombre total des exploitations avec SAU) et 4 786 000 ha (54,8 % de la SAU).

Au total, une grande stabilité de la structure (en nombre) des exploitations avec SAU, Le principal changement entre 1974 et 1996 concerne les superficies dont l'augmentation est essentiellement dû au défrichement (ou à l'irrigation) de nouvelles terres. Cette extension n'a cependant pas conduit à une augmentation du nombre des exploitations avec SAU (au contraire même à une légère diminution). Différents facteurs peuvent expliquer cette stabilité, mais il faut y lire aussi un fait culturel, celui de l'attachement à la possession foncière et aux pratiques de l'indivision, même si l'exploitation est très petite. Il y a une résistance certaine vis-à-vis de la liquidation du patrimoine.

Cette répartition du foncier au travers de sa distribution entre les exploitations, met en évidence une certaine concentration du potentiel de production entre les exploitants. Ainsi quelques 11.000 exploitations de plus de 50 ha (0,7% du total des exploitants) détiennent 15% de la SAU et 18,6% de la SAU irrigable. Leurs terres comprennent 80% en sec et 20% en irrigué, 80% en *melk* et 20% en *collectif/guich*. Si l'on passe la barre à 20 ha, c'est-à-dire en prenant tous les agriculteurs moyens et grands, le bilan est le suivant : 59.000 exploitations de plus de 20 ha (3,9% du total des exploitants) détiennent 32,9% de la SAU et 31,9% de la SAU

irrigable. Leurs terres comprennent 84% en sec et 16% en irrigué, 80% en *melk* et 20% en *collectif/quich*. Ces exploitations détiennent 42% de la superficie de SAU en collectif et *quich*, ce qui montre un certain accaparement de ces terres par les moyens et gros agriculteurs (ceux de plus de 50 ha détiennent à eux seuls 15,4% de la SAU en collectif et *quich*).

Ces constats montrent qu'une grande partie des exploitations, à priori modernisables en raison de leur taille (plus de 20 ha), sont en partie insécurisées du fait de l'importance de leur SAU sous statuts fonciers collectifs (1/5^o). Ceci pose le problème général de la responsabilité d'un très petit nombre d'agriculteurs (3,9 %) dans la valorisation du potentiel national (33 % de la SAU). Cette répartition du foncier souligne aussi l'importance du problème posé par les tous petits agriculteurs dont la ressource principale est la force de travail et non pas le foncier (41 % des exploitations sont en effet des *micro exploitations*).

La répartition régionale du *nombre des exploitations* montre que 38 % des exploitations agricoles du pays (44 % de la SAU) sont situées dans le grand agro système du *semi aride*⁹. En seconde place on trouve les *montagnes*, avec 30 % du total (mais sur seulement 19 % de la SAU totale). Le *bour favorable* vient en troisième position et ne regroupe que 21 % des exploitations (27,4 % SAU). En ajoutant au *bour favorable* les exploitations de *l'irrigué moderne*, on constate que les exploitations situées dans les zones de plus fort potentiel ne représentent que le *quart* du total des exploitations agricoles du pays - mais avec le *tiers* de la SAU (27,4 %).

La répartition régionale des micro/très petites exploitations¹⁰

La plus grande partie des *micro/très petites exploitations (moins de 3 ha)* est située dans les *montagnes* (37 % du nombre total de ces exploitations). Suivent les zones *semi arides* (31 %), puis, le "*bour favorable*", avec 19 % du total. Les agro-systèmes à potentiel limité

⁹ Sur la régionalisation entre cinq grands agro systèmes voir Partie II. On a regroupé les statistiques dont on dispose pour chacun des huit ensembles agro écologiques en cinq grands "agro-systèmes". Le premier de ces agro-systèmes regroupe *toutes les montagnes*. Le second rassemble les *plaines et collines du "bour favorable"*, donc avec des précipitations supérieures à 400 mm. Le troisième agro-système regroupe toutes les *plaines et plateaux du semi-aride* (on y a inclus, quitte à les différencier quand cela était nécessaire, les steppes de l'Oriental). On a constitué un agro-système particulier pour la *grande irrigation*. On a, à cet effet, extrait les données concernant la grande irrigation du "*bour favorable*" et du "*semi aride/aride*" (voir note ci-dessous) Le dernier agro-système regroupe les *zones présahariennes et sahariennes*.

¹⁰ Les données sur la stratification des exploitations agricoles sont celles du traitement du RGA 1996 effectué par le Service des Statistiques du Ministère de l'Agriculture, pour la réalisation de l'Atlas de l'Agriculture en 2000. Les données par ensembles agro écologiques ont été regroupées pour constituer les grands agro systèmes. La difficulté a été d'extraire les grands périmètres irrigués des ensembles du "*bour favorable*" et du "*semi aride/aride*" qui les contiennent tous. Pour le premier ensemble, on a considéré que les superficies irriguées des UTA du Habt et du Rharrb, correspondaient aux grands périmètres du Loukkos et du Rharrb. On a appliqué à cette superficie les ratios de stratification des exploitations de ces deux UTA.. Dans le "*semi aride/aride*", les grands périmètres correspondent aux irrigations de l'ensemble agro écologique "du semi aride avec forte présence de grande irrigation". Leurs superficies ont donc été identifiées lors du découpage. Faute d'autres données, on a appliqué à cette superficie les ratios de stratification des exploitations de leur environnement géographique. Dans les deux cas, le nombre des exploitations dans les périmètres a été évalué en travaillant à partir des superficies moyennes et en appliquant à ce nombre les ratios de stratification de la SAU. Le nombre des exploitations en irrigué a été également estimé en appliquant au nombre des exploitations, le ratio superficie irriguée sur SAU totale dans chacun des deux ensembles agro écologiques considérés. Les deux estimations se sont révélées concordantes, ce qui donne une certaine crédibilité aux estimations. On a ensuite soustrait les données obtenues sur les *grands périmètres* de celles de la stratification des exploitations dans le "*bour favorable*" et dans le *semi aride/aride*.

(*montagnes, semi aride et zones pré et sahariennes*) regroupent **77 %** des micro/petites exploitations. Ces exploitations représentent **55 %** du nombre total des exploitations dans ces zones. Pour autant, le problème des micro/petites exploitations concerne aussi les zones de meilleur potentiel ("*bour favorable*" et *irrigation moderne du semi aride*) puisque celles-ci représentent **48 %** du nombre total des exploitations de ces zones.

Le poids le plus lourd de la *micro/petite exploitation* se fait sentir dans les montagnes et les zones pré et sahariennes où leur nombre représente **47 %** du total de ces exploitations dans le Maroc et où elles détiennent 23 % de la SAU de ces deux zones. Dans les deux agro-systèmes avec un potentiel plus favorable ("*bour favorable*" et *irrigation moderne du semi aride*), ce type d'exploitation ne détient que 9 % de la SAU de ces zones. Elles y pèsent donc plus pour des raisons sociales que pour des raisons économiques. Les micro/petites exploitations représentent également une proportion forte du nombre des exploitations de l'agro-système du *semi aride* (43 %) mais elles n'y détiennent que 9 % de la SAU. On doit donc bien être conscient que lorsque l'on se réfère à la problématique des micro/petites exploitations, la première priorité va aux *montagnes* et aux *zones sahariennes* en raison du nombre d'exploitations concernées (par rapport au total Maroc, près de la moitié), en raison de l'importance du nombre de ces exploitations par rapport au nombre total des exploitations dans ces deux agro-systèmes et en raison de leur importance économique locale (presque le quart de la SAU). En second lieu vient l'agro-système du *semi aride* qui compte près du **tiers** des micro/petites exploitations du pays.

Tableau 1. Répartition du nombre des exploitations de moins 3 ha par agro-systèmes

Agro-systèmes	Nombre exploitations 1000	Nombre Exploit. Moins de 3 ha	Exploit moins 3 ha En % nbre exploit	Exploit moins 3 ha En % total Maroc
Montagnes	437.4	284.0	64.5	37.2
Plaines et collines en <i>bour favorable</i>	287.7	135.1	47.0	17.7
Plaines et plateaux en <i>semi aride/aride</i>	520.3 dont steppes 54.3	226.5	43.5	29.7
Grande Irrigation	100.0	46.7	46.7	7.0
Zones sahariennes & présahariennes	85.4	69.4	81.7	9.1
Ensemble du Maroc	1431.6	762.0	53.2	100

Tableau 2. Répartition de la superficie des exploitations de moins 3 ha par agro-systèmes

Agro-systèmes	SAU en 1000 ha	Sup Exploit. Moins de 3 ha	Sup moins 3 ha En % SAU de l'agro système
Montagnes	1664	379.4	22.8
Plaines et collines en <i>bour favorable</i>	2282	207.7	9.1
Plaines et plateaux en <i>semi aride/aride</i>	3843 dont steppes 508	342.9	8.9
Grande Irrigation	707	71.8	10.2
Zones sahariennes & présahariennes	236	62.4	25.4
Ensemble du Maroc	8732	1075.0	12.3

Importance relative de l'ensemble "moyennes et grandes exploitations" (plus de 20 ha)

Le regroupement des deux grandes strates constituées par les **moyennes et les grandes exploitations** fait ressortir l'importance régionalisée des exploitations que l'on pourrait considérer comme les plus "*modernisables*" en raison de leur taille (plus de 20 ha). La répartition par grands agro systèmes de ces deux strates regroupées, montre la nette prédominance de ces exploitations dans l'agro-système du *semi aride* (où l'on retrouve 48 % de la superficie de toutes les exploitations de plus de 20 ha) et de l'agro-système du *bour favorable* (où l'on compte 32 % de la même superficie totale de plus de 20 ha). Le rapport entre la superficie des exploitations de plus de 20 ha et la SAU totale de l'agro-système est de l'ordre de 35 à 37 % aussi bien dans le *bour favorable* que dans le *semi aride* et *l'irrigué moderne (en zone aride)*. Ce ratio se situe autour de 32 % dans les zones *pré et sahariennes*, se rapprochant du ratio moyen du pays (33 %). Le ratio est le plus faible dans les *montagnes* (16 %). La superficie des exploitations de plus de 50 ha représente 47 % de la superficie totale des exploitations de plus de 20 ha. Ce dernier taux se situe autour de 55-56 % dans le *bour favorable* et les zones *pré et sahariennes*. Il tombe à 40 % dans *l'irrigué moderne* et à 38 % dans les *montagnes*

Tableau 3. Superficie des exploitations agricoles de plus de 20 ha par agro-systèmes (en 1000 ha)

Agro-systèmes	Superficie exploitat. 20 à 50 ha	Superficie exploitat. + 50 ha	Superficie exploitat. + 20 ha	Sup. exploit+ 20 ha % SAU Agrosyst..
Montagnes	167	103	270 9.4	SAU 1664 16,2 %
Plaines et collines en <i>bour favorable</i>	398.5	497.6	896.1 32.2	SAU 2282 37 %
Plaines et plateaux en <i>semi aride/aride</i>	827 dont steppes 141	561	1388 48.3	SAU 3839 36 % dont steppes 508
Grande Irrigation	149.2	137.1	286.3 9.9	SAU 707.4 40 %
Zones sahariennes & <i>présahariennes</i>	33	42	76 2.6	SAU 236 32 %
Ensemble du Maroc	1526	1344	2870 100	SAU 8732 32;8%

Les petites et moyennes exploitations agricoles (PMEA) (3 à 50 ha).

Contrairement au regroupement précédent qui associe les "moyennes" aux "grandes" exploitations, le regroupement des strates de 3 à 20 ha et de 20 à 50 ha permet de mettre en évidence la catégorie d'exploitations correspondant aux **PMEA**. Cette distinction par des strates de taille, n'a, bien sûr qu'une valeur relative mais, en l'absence d'autres données statistiques, elle permet de fixer des ordres de grandeur et de donner des bases pour une analyse de la répartition régionale des PMEAs. Les données élaborées à partir du retraitement, en juillet 2000, du RGA 1996, sont présentées dans le tableau 5.

Les petites exploitations agricoles (3 à 20 ha)

Les *petites exploitations agricoles* représentent 43 % du nombre total des exploitations avec SAU et occupent un peu plus de la moitié de la SAU (55,2 %). Les plus nombreuses, près du 1/5° (18,4 %), sont situées dans les *zones du semi aride* avec presque le ¼° de la SAU (24,6 %). Viennent ensuite, avec respectivement 10,3 et 10,2 % du nombre total des exploitations, les zones de *montagne* et les zones du "*bour favorable*". Les *petites exploitations agricoles* de cette dernière zone occupent 13,5 % de la SAU tandis que celles des *montagnes* n'en occupent que 11,6 %. Dans les zones *pré* et *sahariennes*, elles n'occupent que 1,1 % de la SAU et ne représentent que 1,1 % du total des exploitations du Maroc.

Les *petites exploitations agricoles* dans les zones d'*irrigation moderne* ne représentent que 3% des exploitations du Maroc (4,0 % de la SAU) mais elles comptent beaucoup plus par leur valeur ajoutée. Le nombre des petites exploitations des périmètres d'irrigation moderne dans le "*bour favorable*" se situe autour de 9500, pour une SAU de 60 000 ha. Dans les *périmètres modernes du semi aride*, le nombre des petites exploitations en irrigué est de 38 400, pour une superficie irriguée de l'ordre de 290 000 ha. Dans l'ensemble de l'irrigué moderne (*périmètres modernes du semi aride* et irrigations modernes du "*bour favorable*"), le nombre des petites exploitations est de **47 000** pour une SAU irriguée de **350 000** ha (soit la **moitié** de la superficie irriguée totale des *périmètres modernes du semi aride* et "*bour favorable*").

Les moyennes exploitations agricoles (20 à 50 ha)

Les *moyennes exploitations agricoles* représentent 3 % du nombre total des exploitations avec SAU et occupent un peu moins du 1/5° de la SAU (17,4 %). Les plus nombreuses (4600, 1,8, % du total) sont situées dans les *zones du semi aride* avec 9,3 % de la SAU.. Le nombre des moyennes exploitations dans les autres zones est toujours inférieur à 1 %. Les zones du "*bour favorable*" comptent 11 700 moyennes exploitations (4,6 % de la SAU), les *montagnes*, 5600 (1,7 % de la SAU), les zones *pré* et *sahariennes*, 1600 (1,5 % de la SAU).

Les *moyennes exploitations agricoles* dans les zones d'*irrigation moderne* ne représentent que 4,2 % de la SAU du Maroc). La SAU des moyennes exploitations des périmètres d'irrigation moderne dans le "*bour favorable*" se situe autour de 13 000 ha. Dans les *périmètres modernes du semi aride*, la SAU des moyennes exploitations en irrigué est de l'ordre de 137 000 ha. Dans l'ensemble de l'irrigué moderne (*périmètres modernes du semi aride* et irrigations modernes du "*bour favorable*"), le nombre des moyennes exploitations est de **4300** pour une SAU irriguée de **150 000** ha. (soit le 1/5° de la superficie irriguée totale des *périmètres modernes du semi aride* et "*bour favorable*"). En terme de potentiel de SAU, les moyennes exploitations "pèsent" donc plus que les petites exploitations en grande irrigation.

L'approche régionalisée des PMEAs (3 à 50 ha)

- Les PMEAs, ensemble formé par les petites exploitations (3 à 20 ha) et les moyennes exploitations (20 à 50 ha), représentent 46,0 % des exploitations du Maroc
- Elles représentent 73,3 % de la SAU totale.
- Les PMEAs situées dans les zones de plus fort potentiel (*périmètres modernes du semi aride* et "*bour favorable*"), représentent **14 % des exploitations** du Maroc et à peu près le **quart de la SAU** du pays (24,5 %)
- Les PMEAs situées dans les plaines et plateaux en semi aride (zones à handicap climatique fort) représentent le **1/5° du nombre** des exploitations et le **tiers de la SAU**

- Les PMEAs des montagnes représentent le 1/10^e des exploitations du Maroc et 13 % de la SAU totale.
- Les PMEAs des zones pré sahariennes et sahariennes ne représentent que 1,2 % du nombre total et 1,4 % de la SAU totale.

Tableau 4. Nombre et superficie (SAU) des PMEAs (3 à 50 ha)

<i>Les grands Agro-systèmes</i>	Nombre PMEAs (1000)	% Nbre Exploit. Maroc	SAU PMEAs (1000 ha)	% SAU Maroc
<i>Montagnes</i>	157.7	10.7	1178	13.3
<i>Plaines et collines en bour favorable</i>	149.3	10.4	1577.7	18.1
<i>Plaines et plateaux en semi aride/aride</i>	287.6	20.1	2902	33.1
<i>Grande Irrigation</i>	52.2	3.6	498.6	8.0
<i>Zones sahariennes & présahariennes</i>	17.2	1.2	131	1.4
Ensemble du Maroc	658.5	46.0	6312	72.3

- **Les PMEAs des zones de montagne.**

Ces exploitations représentent **35 %** de l'ensemble des exploitations de ce grand agro système et elles occupent l'essentiel de sa superficie cultivée (**71 %**). Les grandes exploitations (plus de 50 ha) occupent une place insignifiante (6 % de la SAU des montagnes). Par contre les PMEAs se juxtaposent à des exploitations de moins de 3 ha (64 % du nombre total des exploitations des zones de montagne) qui occupent **22 %** de la SAU des montagnes.

La SAU occupe une place relativement réduite par rapport à la superficie totale des montagnes (**seulement 15 %**). Cela ne signifie cependant pas une non occupation du reste de l'espace par les agriculteurs et les ruraux. La plus grande partie de l'espace restant est en effet occupé par *l'usage pastoral* et, dans une moindre mesure, par des activités de cueillette, de prélèvement de bois de feu et de coupes plus ou moins licites de bois d'œuvre. La problématique des PMEAs des zones de montagne doit donc être raisonnée en tenant compte de l'extension des activités des exploitants sur l'espace hors SAU, en général à usage collectif - que ces terres soient collectives ou fassent partie du domaine forestier. Ce constat met en évidence l'importance de la responsabilité des exploitants en matière de gestion durable des ressources naturelles, parcours et forêts. On ne peut pas, dans ce domaine, dissocier les PMEAs des toutes petites exploitations qui utilisent aussi cet espace et de la même façon. La bonne gestion de l'espace rural hors SAU appelle donc des approches communautaires sur une base de terroirs villageois. Cet espace hors SAU représente, globalement, 85 % de la superficie des montagnes (mais avec des intensités plus ou moins fortes selon les UTA°..

- **Les PMEAs des plaines et collines du "bour favorable".**

Les PMEAs de ces zones représentent 51 % de l'ensemble des exploitations de ce grand agro système (donc, une même proportion que dans le semi aride) et elles occupent près du 1/5^e de la superficie cultivée du Maroc (**18,1 %**). Ces exploitations occupent plus des 2/3 de la SAU de l'agro système "**bour favorable**" (69,1 %). Dans cet ensemble de PMEAs, les moyennes

exploitations ont un poids économique relativement fort (26,0 % de la SAU des PMEAs) mais les petites exploitations dominent (64 % de la SAU des PMEAs).

Contrairement aux zones de montagne, et comme dans l'agro système du semi aride, les PMEAs se juxtaposent à de grandes exploitations (plus de 50 ha) qui occupent plus du 1/5^e de la SAU (21,7 %). Les exploitations de moins de 3 ha sont fortement présentes en nombre (47,2 % du nombre total des exploitations dans ces zones) mais elles pèsent relativement peu en terme de production (14 % de la SAU).

Dans le "**bour favorable**", la plus grande partie de la superficie totale est en SAU (60,2 %). La problématique montagnarde de la gestion communautaire des ressources naturelles à usage collectif (parcours et forêts) ne prend de l'importance que dans certaines zones de cet agrosystème.

- ***Les PMEAs des plaines et plateaux du semi aride.***

Les PMEAs de ces zones représentent 55 % de l'ensemble des exploitations de ce grand agro système. Elles sont très importantes à l'échelle du Maroc puisqu'elles occupent le 1/3 de la SAU du Maroc. (33,6 %). Ces exploitations occupent les 3/4 de la SAU de cet agro système (76,6). Avec 73 % de la SAU des PMEAs, les petites exploitations ont un poids économique dominant par rapport aux moyennes exploitations (23,6 % de la SAU). Les grandes exploitations (plus de 50 ha) occupent une part de la SAU plus faible que dans le "**bour favorable**" (14,6 % contre 21,7 %). Les exploitations de moins de 3 ha représentent 43 % du total des exploitations du semi aride (une même proportion que dans le "**bour favorable**"). Leur part dans la SAU est cependant très faible (8,8 %).

Pour bien apprécier ce que représente la SAU dans l'agro système du semi aride, on doit distinguer deux sous ensembles, d'une part les steppes de l'Oriental, d'autre part les autres plaines et plateaux du semi aride. Dans le premier sous ensemble, la SAU ne représente que 7,5 % de la superficie totale. La plus grande partie des superficies restantes correspondent à des parcours collectifs. On se retrouve donc ici dans une problématique de gestion communautaire des ressources naturelles, analogue à celle des montagnes. Comme dans les montagnes, en outre, les possibilités de gestion communautaire des parcours se heurtent aux stratégies des grands éleveurs qui tendent à individualiser l'usage de grandes parties des parcours collectifs.

Dans le second sous ensemble, plus proprement "agricole", le rapport SAU/superficie totale tend à ressembler à celui du "**bour favorable**" (la SAU représente 50,5 % de la superficie totale).

- ***Les PMEAs des périmètres irrigués modernes.***

Les petites et moyennes exploitations situées dans les périmètres irrigués modernes (*grands périmètres du semi aride et du "bour favorable"*) comptent **52 000 exploitations** pour une SAU irriguée de **498 600 ha**, soit **70,5 %** de la SAU irriguée des périmètres modernes dans l'agro système "*grands périmètres*" (707 400 ha).

Les PMEAs des *grands périmètres modernes du semi aride* comptent 44 200 exploitations (sur un total de 79 600 exploitations) pour une superficie de 422 000 ha, soit **71 %** de la SAU de ces périmètres (588 000 ha). Dans ces périmètres irrigués, les exploitations de plus de 50 ha

occupent une place notable puisqu'elles détiennent 113 000 ha, soit 19,2 % de la SAU irriguée. Les exploitations de moins de 3 ha (34 700), n'occupent que 9 % de cette SAU.

Les PMEA des grands *périmètres modernes du "bour favorable"* comptent 8200 exploitations (sur un total de 20 400) pour 76 100 ha, soit 64 % de la SAU irriguée de ce sous ensemble (119 000 ha). Les exploitations de plus de 50 ha occupent 20 % de la SAU irriguée. Les petites exploitations représentent 58,8 % du nombre des exploitations mais avec seulement 15,6 % de la SAU irriguée¹¹.

Les superficies irriguées en dehors des grands périmètres et correspondant aux réseaux traditionnels et à la PMH modernes, totalisent 544 000 ha dans le RGA 1996¹². La SAU des irrigations traditionnelles se situerait autour de 420 000 ha. La SAU occupée dans ces irrigations par les exploitations de moins de 3 ha pourrait se situer autour de 45 000 ha. Les exploitations entre 1 et 3 ha, qui pourraient entrer dans la catégorisation des PMEA, disposeraient d'une SAU de 40 000 ha, soit environ 20 000 exploitations¹³. Ces exploitations pourraient être ajoutées au nombre des petites exploitations (de 3 à 20 ha), soit un nouveau total de 630 000 petites exploitations pour une superficie de 4 826 000 ha.

- **Les PMEA des zones pré sahariennes et sahariennes**

Ces exploitations sont très importantes dans l'économie de ces zones puisqu'elles occupent 55,5 % de la superficie cultivée. Elles se juxtaposent à des exploitations de moins de 3 ha particulièrement nombreuses (80,3 %) du total des exploitations de ces zones mais qui ne contrôlent que le quart de la SAU (26 %). Les grandes exploitations (plus de 50 ha) sont très peu nombreuses mais elles contrôlent quand même 18 % de la SAU.

Les PMEA *des zones pré sahariennes et sahariennes* ont peu d'importance en termes de superficie exploitée par rapport à la SAU nationale. Mais leur SAU est essentiellement irriguée et leur valeur ajoutée par hectare est très élevée quand les ressources en eau sont suffisantes. On doit aussi tenir compte du fait que le seuil de 3 ha ne définit pas très bien le concept de "petite exploitation". Une grande partie des exploitations avec entre 1 et 3 ha irrigués, pourraient être catégorisées comme des PMEA potentielles. La même remarque s'applique aux irrigations traditionnelles des montagnes.

La SAU ne représente qu'une part très faible de la superficie totale qui comprend aussi des parcours naturels importants. L'activité agricole est ainsi complétée par une activité d'élevage importante. La problématique de gestion de ces parcours se pose dans des termes semblables à ceux des steppes, pour certaines zones, ou à ceux des zones de montagne pour d'autres zones.

¹¹ Ces superficies comprennent également des exploitations modernes irriguées, hors grands périmètres (PMH dite "privée"). La superficie mise en eau dans les périmètres du Loukkos et du Rharb, totalise en 2006, 143 000 ha (à comparer avec la superficie irriguée donnée par le RGA de 119 000 ha). Celle des 6 grands périmètres en zones arides totalise 562 000 ha (à comparer avec RGA, 588 000 ha). Soit, pour la Grande Hydraulique, un total de 682 000 ha à comparer avec un total RGA de 707 000 ha (différence à attribuer à la PMH privée). Le RGA a cependant du sous-enregistrer l'irrigation, le total RGA étant de 1 251 000 ha à comparer avec un total 2006 (Grande Hydraulique, PMH et Irrigation Privée) de 1 458 000 ha. L'évolution 1996-2006 ne suffit pas à expliquer cette différence. Les données du RGA permettent néanmoins de régionaliser et de stratifier des ordres de grandeur crédibles.

¹² Les irrigations traditionnelles font progressivement l'objet d'une modernisation dans le cadre de projets public de PMH.

¹³ . Pour distinguer les exploitations de plus de 1 à 3 ha, on a appliqué la moyenne (2 ha) qui ressort de la statistique nationale du RGA 1996 (où l'on trouve une classification nationale des exploitations de moins de 1 ha et de 1 à 3 ha).

Les rôles stratégiques des petites et moyennes exploitations agricoles (PMEA).

Les analyses précédentes mettent en évidence l'importance des PMEAs mais aussi la diversité des conditions dans lesquelles elles se situent.

- Dans les zones de montagne, les PMEAs ont incontestablement un rôle de "locomotive" en raison de leur part dans la SAU et de la faible importance des grandes exploitations. Leur devenir est fortement lié à des spécialisations selon les possibilités des terroirs et des marchés. Il est également lié à la diversification des activités économiques. La problématique de la gestion des ressources naturelles, dont l'importance spatiale est considérable, oblige cependant les PMEAs à prendre en compte leur engagement nécessaire dans des approches de gestion communautaire de parcours et des forêts. Elles doivent, pour cela, s'associer nécessairement aux très petites exploitations de moins de 3 ha qui exploitent aussi ces ressources. Une bonne approche pourrait se fonder sur des approches de gestion communautaire des terroirs villageois et des aires pastorales, dans un cadre de "développement territorial". L'un des problèmes à résoudre concerne les droits d'usage individuels que les grands éleveurs se sont arrogés dans les parcours de montagne et qui entrent en conflit avec la gestion communautaire des parcours.
- Dans le "*bour favorable*", les PMEAs peuvent jouer un rôle majeur étant donné l'importance de leur emprise sur la SAU. Il est cependant vraisemblable que, pour des raisons techniques, les moyennes exploitations se sentiront plus proches des grandes exploitations (plus de 50 ha) que des petites exploitations (3-20 ha). Ensemble, les grandes et moyennes exploitations contrôlent 37 % de la SAU. Les politiques de promotion des PMEAs pourraient être amenées à considérer des approches différentes pour les petites et pour les moyennes exploitations.
- Dans le *semi aride*, la situation des PMEAs est assez semblable à celle du "*bour favorable*", avec de mêmes options pour un regroupement stratégique des moyennes et grandes exploitations et pour un traitement différent des petites exploitations. La principale différence tient cependant à l'importance beaucoup plus grande de l'aléa climatique. Cette contrainte invite à donner une importance régionalisée aux options d'assurances et aux progrès technique pour améliorer la résistance à l'aridité. Dans les zones steppiques, la problématique de gestion durable des parcours doit être considérée comme dans les zones de montagne
- Dans les *grands périmètres irrigués modernes dans le "semi aride" et dans le "bour favorable"*, les PMEAs ont un rôle de première grandeur car elles contrôlent 84 % de la SAU irriguée. Les options stratégiques concernent les économies d'eau et la valorisation maximale de la valeur ajoutée par m³ d'eau. En termes de potentiel de SAU, les petites exploitations ont deux fois le poids des moyennes exploitations.
- Dans les zones ***pré sahariennes et sahariennes***, les PMEAs jouent un rôle essentiel puisqu'elles contrôlent plus de la moitié de la SAU. Leur nombre est très probablement supérieur si l'on tient compte des exploitations irriguées entre 1 et 3 ha qui ont un potentiel de "petite entreprise agricole". Les options s'adressent à leur capacité d'amélioration de la valeur ajoutée par m³ d'eau. Les ressources en eau constituent cependant une contrainte très forte. La diversification des activités hors exploitation est une option forte.

Tableau 5. Stratification des exploitations agricoles dans les cinq grands agro systèmes

	Total	Total	Moins de 3 ha		3 ha à 20 ha		20 ha à 50 ha		Plus de 50 ha	
Grands Agrosystèmes	Nombre (1000)	Superficie (1000)	Nombre (1000)	Superficie (1000 ha)	Nombre (1000)	Superficie (1000 ha)	Nombre (1000)	Superficie (1000 ha)	Nombre (1000)	Superficie (1000 ha)
<i>Montagnes</i>	437.6	1664	284.0	379.4	147.1	1015	5.6	167	0.9	103
<i>Plaines et collines en bour favorable</i>	287.7	2282.3	135.1	207.7	138.0	1179.2	11..3	398.5	3.3	497.6
<i>Plaines et plateaux semi aride/aridess</i>	520.3	3843	226.5	342.9	262.6	2150	25.0	778.3	5.8	561
<i>Grande Irrigation</i>	100.0	707.4	46.7	71.8	47..9	349.4	4.3	149.2	0.9	137.1
<i>Zones Sahariennes/ Présahariennes</i>	86.4	236	69.4	62.4	15.6	98	1.6	33	0.3	42
Total Maroc	1432	8732	757.7	1075	610.6	4791.6	47.9	1526	11.0	1340.7

	3 ha à 20 ha						20 ha à 50 ha						3 ha à 50 ha					
Grands Agrosystèmes (AGS)	Nombre (% AGS) (% Maroc)			Superficie (% AGS) (% Maroc)			Nombre (% AGS) (% Maroc)			Superficie (% AGS) (% Maroc)			Nombre (% AGS) (% Maroc)			Superficie (% AGS) (% Maroc)		
<i>Montagnes</i>	33.6	24.0	10.3	60.7	21.2	11.6	1.3	11.7	-	10.0	10.9	1.7	34.9	23.2	10.7	70.8	18.6	13.3
<i>Plaines et collines en bour favorable</i>	48.0	22.6	9.6	51.7	24.6	13.5	4.0	23.5	7.9	17.6	26.1	4.5	48.0	22.6	10.4	69.1	25.0	18.1
<i>Plaines et plateaux semi arides/arides</i>	50.4	43.0	18.4	55.9	45.3	24.6	4.6	52.3	1.8	20.5	52.4	9.0	55.0	43.6	20.1	76.4	46.9	33.6
<i>Grande Irrigation</i>	47.9	7.8	3.0	49.3	7.3	4.0	4.3	8.9	-	21.1	9.8	1.7	52.2	7.9	3.6	70.5	17.4	6.0
<i>Zones Sahariennes/ Présahariennes</i>	18.2	2.4	1.1	41.5	2.0	1.1	1.9	3.3	-	14.0	2.1	0.3	20.1	2.6	1.2	55.5	1.9	1.4
% Total AGS et /Total Maroc	-	100	43.0	-	100	55.2	-	100	3.0	-	100	17.4	-	100	46.0	-	100	72.3

NOTE: Les chiffres ont été arrondis, d'où possibilité différences dans les totaux. % / à AGS,, % / à total classe dans total AGS. % / à total Maroc nombre et superficie

Identification et description des grands ensembles agro-écologiques

Ensemble agro-écologique (I).

Montagnes à larges espaces humides¹⁴

Cet ensemble regroupe des UTA comprises en majeure partie dans des zones de montagne, où de larges surfaces reçoivent plus de 400 mm de pluie et où la forêt recouvre une bonne partie de la surface (UTA 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8.). Dans le découpage que l'on décrit ici, les *montagnes "humides"* comprennent aussi les montagnes rifaines humides. Dans le dernier découpage, cependant, celles-ci ont été regroupées dans un ensemble spécifique correspondant à toutes les *"montagnes rifaines"*. Ce nouvel ensemble des montagnes rifaines se caractérise par un système agro-sylvo-pastoral dont la fragilité est responsable de dégradations cumulatives.

La *montagne humide* dans son ensemble (y compris le Rif), se caractérise par des dénivellations qui peuvent être imposantes et, en même temps, par des pentes très fortes. Certaines vallées sont difficiles d'accès et constituent autant d'unités agricoles distinctes et particularistes. Le manque d'espace agricole est un trait dominant, même lorsque les terroirs sont situés dans conditions écologiques favorables et que des efforts ont été faits, souvent au cours des siècles, pour conserver l'eau et le sol (réseaux d'irrigation, terrasses). Les hautes surfaces de parcours d'été et la forêt représentent des ressources complémentaires de très grande valeur. L'eau est présente, mais inégalement répartie (sources karstiques, couverture neigeuse, pérennité des écoulements de certaines vallées). Les menaces associées à des ruissellements trop forts et à des crues sont cependant très réelles. L'étagement est une autre caractéristique de la montagne. On y trouve en effet une grande diversité de conditions écologiques en fonction des étages et de l'exposition.

L'ensemble agro écologique des *montagnes humides* couvre 7.5 M ha, soit 1/10 de la superficie du Maroc. La SAU y représente 20%, avec de grosses variations entre le Haut Atlas occidental (5%) et le Rif Sud (45%). Cet ensemble regroupe 366 000 exploitations dont la surface moyenne par exploitation est de 4 ha (celle-ci variant de 1,7 à 7,5 ha selon les UTA).

¹⁴ On notera que dans cette description (comme dans les tableaux statistiques), l'ensemble agro écologique 1 dit des *montagnes rifaines*, n'est pas distingué de l'ensemble "montagnes" (montagnes "humides"). C'est ce découpage est celui qui fut pris en considération lors du retraitement "régionalisé" du RGA 1996. C'est selon ce découpage que sont présentés tous les tableau statistiques donnés dans la Partie III de l'Atlas de l'Agriculture. La description des ensembles agro écologiques, donnée dans ce chapitre suit la première division de ces ensembles. Ce choix a été fait pour rester en cohérence avec la présentation des données statistiques. Ce choix n'affecte pas la répartition en UTA qui reste inchangée. La distinction d'une zone rifaine distincte, qui a été retenue dans le travail final sur les ensembles agro écologiques, s'est imposée lors de la suite des travaux. Il est en effet apparu que les caractères d'unité du Rif étaient nettement plus déterminants que les caractères dus aux différences climatiques. Les données statistiques sur l'ensemble rifain s'obtiennent en additionnant les données deux UTA qui le composent Les données sur les montagnes humides et arides doivent alors être corrigées par déduction des données relatives au Rif.

L'irrigation représente 13% de la SAU, cette proportion variant entre 3% dans le Rif Sud et 45% dans le Haut Atlas Occidental. La SAU relève quasi totalement du régime de propriété privée, *melk* (95 % de la SAU, ce statut étant toujours supérieur à 82 %). Les céréales couvrent 65% de la SAU. Les cultures industrielles sont, par contre négligeables sauf dans le Rif où elles sont menées en sec. Les cultures fourragères sont assez peu importantes, sauf dans le Rif Occidental.

Les plantations fruitières sont importantes dans les montagnes du Rif Oriental et Méridional¹⁵. La jachère varie de 2 % dans le Haut Atlas Occidental, où l'intensification est importante, et 32 % dans le Moyen Atlas Occidental où elle contribue à l'alimentation du bétail. On compte 1,7 UGB par exploitation. Plus de la moitié des effectifs du cheptel (exprimé en UGB) est constitué par de petits ruminants et le quart par les bovins. Les régions avec un fort effectif animal correspondent au Rif Occidental, au Haut Atlas Occidental et Central et au Moyen Atlas Occidental. La dominance ovine est nette dans le Moyen Atlas et le Haut Atlas Central ; les bovins sont importants dans le Rif, notamment dans le Rif humide

L'amélioration des technologies est faible/ Seulement 12 % des exploitations on recourt au labour mécanisé. On note cependant une nette différence entre les montagnes du Rif et de l'Atlas occidental (où le labour mécanisé est particulièrement faible, 10 % des superficies) et le Moyen Atlas Occidental (où il est plus fort, 30 %). Dans cette dernière région, la moisson est mécanisée dans 25 % des exploitations. Le RGA montre que l'engrais est assez fortement utilisé dans les montagnes, avec les taux de fertilisation les plus élevés dans le Rif. La fertilisation est par contre faible dans le Haut Atlas. Les semences sélectionnées sont plus fortement utilisées dans le Moyen Atlas. Les traitements phytosanitaires concernent surtout les régions arboricoles, et de maraîchage, le Rif Sud et le Moyen Atlas. L'amélioration bovine est globalement faible et n'intéresse que les régions rifaines. Les motopompes se développent dans le Rif et dans le Moyen Atlas occidental.

Partout la main d'œuvre familiale prime. Les activités non agricoles sont particulièrement importantes dans le Rif. La majorité des exploitants des montagnes réside sur place, sauf dans le Moyen Atlas Occidental. La structure foncière est dominée par la petite propriété, sauf dans le Moyen Atlas Occidental. Dans cette région, la concentration des terres est amorcée: quelque 7 % des exploitations ont en effet plus de 20 ha et occupent plus du tiers de la SAU.

Ensemble agro-écologique (II).

Montagnes arides.

Cet ensemble regroupe des espaces montagneux dont une grande partie reçoit moins de 400 mm ; il correspond à l'UTA 6 (*Haut Atlas Oriental*) et à l'UTA 9 (*Anti Atlas*). Dans le découpage auquel se réfèrent les statistiques tirées du RGA, l'ensemble des *montagnes arides* comprend aussi les *montagnes rifaines arides*¹⁶. Dans les montagnes arides des UTA 6 et 9, le relief perd de ses caractéristiques de haute montagne. Les montagnes à larges couloirs et les

¹⁵ Dans le Moyen Atlas Occidental, les données sur les fruitiers ont été biaisées par u découpage incluant les zones d'El Hajeb-Immouzer dans le Saïs

¹⁶ Dans le dernier découpage, les *montagnes rifaines arides* ont été dans regroupées dans un ensemble spécifique correspondant à toutes les "*montagnes rifaines*" (voir note 14)

dépansions tendent à prendre une très grande place dans le Haut Atlas Oriental de même que les hauts plateaux dans l'Anti-Atlas. Ces caractères du relief, combinés à ceux du climat, expliquent la localisation et la faible extension des terres agricoles. Le contexte historique et agraire différencie les UTA à l'intérieur de ce grand ensemble spatial.

Sa superficie totale est de 3.5 millions ha mais la SAU n'y occupe que très faiblement étendue (5 % de l'ensemble mais 2% dans le Haut Atlas Oriental et 9% dans l'Anti Atlas). La population rurale compte 510 000 habitants. Les exploitations sont de petite taille avec une moyenne de 2.61 ha bien un début de concentration apparaisse dans le Haut Atlas. Dans cette dernière région, la tradition pastorale explique l'importance des terres collectives dans les terres de culture; de même que le fort taux de jachère. Le troupeau est important (10 UGB / exploitation) avec une composante bovine négligeable. L'Anti Atlas a, par contre, une vieille tradition agricole (97% des terres agricoles sont en *melk*), ce qui explique aussi le faible taux de jachère; l'importance plus faible de l'élevage (2.6 UGB/exploitation); la part plus grande des bovins (qui représentent le ¼. Des UGB). La présence de nappes d'eau et de sources explique la présence d'une importante irrigation dans le Haut Atlas Oriental (46% de la SAU). Les zones irriguées y forment de véritables oasis, mais sans palmiers. La culture de fourrages annonce les systèmes agricoles des oasis du Sud. La rareté des eaux explique, au contraire, la prédominance du *bour* dans l'Anti Atlas. Dans cette région, l'aridité est combattue par des techniques très anciennes de récupération des eaux de ruissellement.

Les améliorations techniques sont très en retard. L'Anti Atlas est un pays d'émigration, d'où l'importance des revenus non agricoles (la moitié des exploitations déclarent avoir des activités non agricoles et 35% des exploitants ne résident pas sur les lieux de leurs exploitations mais dans des villes ou en dehors du pays.

Ensemble agro-écologique (III).

Milieus favorables de la partie nord du Maroc atlantique.

Cet ensemble regroupe des UTA de plaines et collines dont la pluviométrie est supérieure à 400 mm. Les sols y sont souvent favorables et les risques de dégradation sont limités. L'ensemble regroupe les UTA 10, 11, 12, 13, 14 et 15. Sa superficie est de 4 millions ha. Les terres agricoles en occupent 60%. (avec un minimum de 44% dans les *Zaer* et un maximum de 82% dans le *Prérif*). La taille des exploitations est moyenne (se situant partout au delà de 5 ha/exploitation). Les exploitations de moins de 3 ha n'en dominent pas moins en nombre (53% du nombre total) – mais seulement 12% de la SAU.

Cet ensemble forme un vaste croissant largement ouvert aux influences océaniques avec des précipitations relativement abondantes et des températures estivales modérées. Comme l'ensemble du Maroc cependant, cette région peut aussi souffrir de l'irrégularité du climat. Aux conditions climatiques favorables s'ajoute la présence de bons sols, plus ou moins épais (sols rouges méditerranéens, sols argileux du plateau de Meknès et du Prérif, vertisols noirs argileux, ou *tirs*, du Rharb ou de la Chaouïa, sols sableux et légers des anciennes dunes côtières (*rmel*)).

Les plaines et plateaux atlantiques ont été originellement occupés par des éleveurs, venus souvent des régions pastorales du moyen Atlas et du Plateau Central. Chaque groupe s'y était constitué un finage agro pastoral qui, avec la sédentarisation, s'est transformé en finages

agricoles. Cette évolution fut notamment précipitée par l'implantation, dans la première moitié du XX^e siècle, d'une importante colonisation terrienne étrangère. L'économie est aujourd'hui fondée sur une association de la culture, largement ouverte sur le marché et de l'élevage. Cette histoire explique l'importance des terres de statut collectif ou *guich* dans la SAU des plaines du Rharb et du Saïs, et, au contraire, leur absence dans les collines pré-rifaines, entièrement *melkisées*. Dans le Prérif, l'extension de la colonisation fut freinée par l'extension assez considérable d'une grande propriété appartenant à des citadins (de Fès et de Meknès) qui s'était constituée au XIX^e siècle.

Cet ensemble a été très aménagé par l'homme. L'agriculture pluviale peut avoir de bons rendements et on y pratique une rotation de cultures. À l'avant de ce domaine, un secteur particulier se distingue car recevant 600 mm de pluie et plus. Il comporte une large gamme de cultures d'hiver et d'été, sans que les températures n'imposent aucune contrainte. Les oléagineux sont importants dans le Rharb et le Loukkos, ainsi que les cultures industrielles et les fourrages. L'irrigation s'est originellement développée à partir de pompes, ces systèmes, cependant faisant place à la grande irrigation avec la mise en place, presque achevée, d'infrastructures modernes de grande hydraulique. Au total, l'irrigation occupe 9% de la SAU (avec un minimum de 4% dans les Zaer et un maximum de 21% dans le Rharb). C'est dans cette dernière UTA que le potentiel d'irrigation est le plus grand.

Les techniques modernes de labour sont assez largement généralisées. Il faut cependant différencier les grandes plaines (où la mécanisation et les innovations sont bien introduites) et les collines où les populations sont plus denses et où les structures agraires et les technologies sont plus traditionnelles. La mécanisation du labour est, en moyenne, pratiquée sur 70% de la SAU, mais elle ne l'est que sur 37% de la SAU du Prérif. L'amélioration de l'élevage bovin présente un même contraste. Les systèmes de culture sont dominés par les céréales mais avec une grande variété dans les rotations en fonction des conditions bioclimatiques et des traditions paysannes. Plusieurs cultures s'associent aux céréales (légumineuses, cultures fourragères, plantes industrielles). L'arboriculture joue un rôle important dans les régions de piémont, mais aussi dans les plaines irriguées. Le nombre des exploitants ne résidant pas en milieu rural est important (22%), principalement dans les Zaer, le Saïs et la Chaouia, ce qui s'explique par l'attraction des grandes villes (Fès, Meknès, Casablanca et Rabat). Les activités non agricoles sont importantes.

Ensemble agro-écologique (IV).

Plaines, plateaux et collines semi arides

Cet ensemble regroupe des plaines, plateaux et collines semi arides où la pluviométrie est inférieure à 400 mm, mais où l'activité agricole reste importante (*bour* intermédiaire ou défavorable). L'agriculture est associée à l'élevage et à des îlots de PMH. (UTA 17 – 18 – 19.) Ces plaines et plateaux ont peu d'irrigation (2,2 % de la SAU) et n'ont pas de potentiel de grande irrigation. Cet ensemble couvre 2,8 millions ha, dont la moitié est occupée par l'agriculture (SAU, 51 %). La surface agricole est nettement plus étendue dans l'UTA Rehamna. La superficie moyenne des exploitations est de 8,73 ha. Cette région semi-aride est partagée en deux sous-zones: (i) l'UTA *Chadma-Haha*; pays de vieille civilisation agricole. La *melkisation* est ancienne, l'élevage ne joue qu'un rôle secondaire. Les améliorations techniques sont cependant en retard. (ii) les plateaux *Ourdirha et Rehamna*, dans lesquels les cultures se sont largement étendues aux dépens d'un espace traditionnellement pastoral. La

mise en culture s'est partout accompagnée d'un processus de modernisation et de concentration de l'exploitation.

Ensemble agro-écologique (V).

Plaines et plateaux steppiques, arides ou subarides, à activité pastorale principale

Cet ensemble regroupe des plaines et plateaux steppiques, arides ou subarides, dont l'activité principale est tournée vers le pastoralisme. A cette activité dominante, s'associent une agriculture en sec, le plus souvent très aléatoire et de petites irrigations, le plus souvent traditionnelles (dans la vallée de la Moulouya) mais parfois modernes (pompages de Berguent). Cet ensemble correspond principalement aux pays de la Moulouya (UTA 23 et 25) et aux Hauts Plateaux de l'Oriental (UTA 24). Ces milieux ne reçoivent que 100 à 300 mm de pluie, avec une irrégularité interannuelle forte et des écarts thermiques importants. Ils sont donc très contraignants. La sécheresse impose ses caractéristiques à la végétation: formations basses à graminées, buissons ligneux et plantes halophiles. Le couvert végétal est discontinu et son taux de recouvrement est généralement inférieur à 30 %. Les milieux se diversifient cependant selon le relief, la mosaïque de sols (par exemple, entre les ondulations à croûte calcaire, les basses terrasses ou les épandages limoneux). Les surfaces cultivées sont limitées et l'occupation humaine est très lâche. L'irrigation intervient très localement et elle concentre de grandes densités de population avec une forte occupation du sol.

La réduction des mouvements du cheptel et le cloisonnement des parcours caractérisent la dynamique nouvelle de ces espaces. Les systèmes pastoraux traditionnels tendent en effet à se transformer en profondeur. Les éleveurs moyens et petits tendent à abandonner les grands déplacements et ne pratiquent plus la mobilité du cheptel que dans des rayons plus courts et avec des bergers pris en association. Les troupeaux les plus petits sont sédentarisés. L'utilisation extensive des espaces pastoraux tend, par contraste, à devenir la prérogative spécialisée des grands éleveurs qui combinent l'usage de réserves, quasiment appropriées, aux facilités apportées par le camion (approvisionnement en eau et en aliments du bétail, déplacements du cheptel). L'équilibre fragile des steppes est, dans de nombreuses zones (et notamment dans la vallée de la haute Moulouya et le nord des Hauts Plateaux) menacé par l'extension des cultures. De larges surfaces sont soustraites à l'élevage; elles cloisonnent les parcours par des champs isolés défrichés, puis vite délaissés. Le bénéfice de ces opérations, peu économiques sur le plan agricole et nocives pour une bonne gestion des parcours, réside essentiellement dans l'affirmation d'une appropriation des terres, susceptibles d'une valorisation juridique et économique dans le futur. Le surpâturage est une cause importante de dégradation des terres. Il est notamment causé par la réduction des déplacements et par la disparition des anciennes complémentarités. La désertification devient, de la sorte, la menace principale dans les terres steppiques.

Cet ensemble s'étend sur 5,7 millions ha. Sa SAU ne représente que 9% de la superficie totale. On peut y différencier un espace de plaines (UTA de la Moulouya) et un espace de Hauts Plateaux où la SAU est la plus faiblement étendue. Les exploitations sont de taille moyenne, souvent acquises aux dépens des steppes, par défrichement, ce qui explique le fort taux d'abandon en jachère de longue durée. L'irrigation représente 10 % de la SAU et elle est principalement localisée dans les plaines de la Moulouya. Elle est négligeable sur les Hauts

Plateaux (avec l'exception très localisée des oasis de Figuig). L'élevage est l'activité principale de ces régions, avec un nombre UGB moyen de 9,5 par exploitation. Les ovins prédominent fortement (70 moutons par exploitation dans les Hauts Plateaux).

La modernisation des travaux agricoles est lente mais des progrès soient visibles dans les zones les plus agricoles, celles des irrigations de la Haute et Moyenne Moulouya. Du fait de l'extension de l'arboriculture, c'est en effet là que l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires est la plus forte. Les motopompes s'y multiplient et l'amélioration bovine est en progression. Dans les Hauts Plateaux, les améliorations dans les systèmes d'élevage les plus avancés sont très nettes. Elles concernent en particulier le recours généralisé aux aliments de compléments (qui deviennent principaux lors des mauvaises années), le recours aux vaccinations et aux traitements vétérinaires, l'amélioration de l'approvisionnement en eau, l'amélioration génétique de la race Beni Guil. La plus grande partie des éleveurs ne résident pas sur place et confient leurs troupeaux à des bergers professionnels.

Ensemble agro-écologique (VI).

Plaines semi-arides avec périmètres de grande hydraulique et fort potentiel d'irrigation

Cet ensemble regroupe des plaines, plateaux et collines semi-arides qui ont les mêmes caractéristiques agro climatiques que leurs homologues de l'ensemble agro écologique 4. On en a cependant fait un ensemble à part pour mettre en évidence leur potentiel d'irrigation en grande hydraulique. La prise en compte de ce facteur apporte en effet des corrections en termes de potentiel agro écologique et en font des régions différentes des régions semi arides de l'ensemble 4. L'évolution de la valeur des productions dans ces régions montre bien que leur dynamique agricole globale est différente. Cet ensemble regroupe les UTA 16 (Abda Doukkala), 20 (Tadla), 21 (Haouz Sgharna), 22 (Souss Massa) et 26 (Nord Est Méditerranéen/Triffa). La latitude et la continentalité nuancent les caractéristiques du climat et expliquent la sécheresse croissante en allant vers le sud.

Ce grand domaine rassemble la plus grande partie des périmètres de grande hydraulique, périmètres des Doukkala, du Haouz-Sraghna, du Tadla et du Souss Massa (seuls manquent les grands périmètres du Rharb et du Loukkos qui se situent dans des régions de *bour* favorable). On note une zone irriguée originale, celle de l'Oulja à primeurs de la bande côtière, qui ne s'est pas développée à partir de la grande hydraulique. L'irrigation a fondamentalement modifié les caractéristiques agricoles de ces régions, en dépit de la permanence des systèmes agricoles en dehors des zones irriguées, qui sont restés les mêmes que dans les autres plaines et plateaux du semi aride/aride de l'ensemble 4.

Dans les plaines du milieu littoral, les précipitations se situent autour de 300 mm et elles diminuent vers le Sud. Ces régions sont donc dans la zone des cultures pluviales aléatoires et extensives. Les facteurs climatiques favorables sont limités. Ils incluent, par exemple, la forte teneur en humidité de l'air; les précipitations occultes. La modération des températures, en été comme en hiver, limite considérablement l'évaporation tandis que les gelées sont inexistantes. C'est à ces facteurs que la bande maraîchère littorale doit ses possibilités et son développement.

Le Tadla, les Srarhna et Haouz sont des plaines d'accumulation des cours moyens des grands fleuves atlasiques. L'aridité est grande partout (moins de 300 mm/an). Elle se conjugue à des circonstances aggravantes, en raison, notamment, de la forte variabilité saisonnière, de l'extrême irrégularité interannuelle, de la forte évaporation estivale. Les formations végétales naturelles se réduisent à des broussailles de jujubier, le *tizra* et le palmier nain.

La région du Souss, Chtouka et Tiznit est constituée de plaines d'accumulations remblayées par des alluvions argileuses et caillouteuses. L'influence atlantique confère à ces plaines une douceur hivernale et leur potentiel pédologique, constitué d'alluvions argileuses, représente un capital intéressant. L'aridité constitue cependant le facteur limitant le plus sérieux. Les précipitations ne dépassent pas 250 mm/an et elles sont mal réparties dans l'année. La grande irrigation s'est développée autour des infrastructures construites sur le Souss et sur le Massa.

Les plaines et basses montagnes de la Basse Moulouya sont ont des caractéristiques composites en raison de l'interpénétration des chaînons de montagne et des bassins irrigables. La plaine des Triffa s'individualise cependant par la richesse de son potentiel. Elle est irriguée par les infrastructures construites sur la Moulouya.

Cet ensemble couvre 4,7 millions ha. La moitié de cette superficie (53 %) est occupée par l'agriculture. C'est dans le Tadla et les Doukkala que l'on constate les plus fortes extensions de la SAU par rapport à la superficie totale. Les exploitations sont de taille petite et moyenne. L'irrigation est relativement importante puisqu'elle occupe le quart (24 %) des terres agricoles. Le faible taux d'irrigation dans les Abda Doukkala n'est que provisoire et devrait être corrigé pour tenir compte du potentiel de grande hydraulique, prévu mais pas encore terminé. Dans le Haouz et le Tadla, la forte proportion de terres collectives dans la SAU (*guich et habous compris*) s'explique par les héritages historiques (régions de pastoralismes et d'implantation de tribus militaires). La *melkisation* dans ces régions ne se rencontrait historiquement que dans les régions agricoles des piémonts (*le Dir*).

L'agriculture dans les UTA de cet ensemble est très diversifiée. Les cultures maraîchères sont importantes dans les Doukkala, le Souss et la Basse Moulouya. Les cultures industrielles et les fourrages ont une grande place dans le Tadla. L'arboriculture fruitière est bien développée dans le Haouz et le Souss. L'importance de la jachère en Basse Moulouya s'explique par l'abandon des terres devenues marginales du fait de la raréfaction des ressources en eau. L'élevage est en général bien intégré dans les systèmes de culture irrigués. L'élevage ovin prédomine dans de nombreuses zones, notamment en Basse Moulouya. Par contre, dans les Doukkala et le Tadla, ce sont les bovins qui priment les bovins.

L'amélioration de l'agriculture est partout bien avancée. Les Doukkala sont les plus en retard, ce qui s'explique par l'importance des exploitations encore traditionnelles et par la moindre place des exploitations modernisées. Dans le Tadla, le Haouz et le Souss, l'irrigation par motopompes s'ajoute à l'irrigation de surface par grande hydraulique. La généralisation des motopompes a cependant fréquemment entraîné une surexploitation des nappes, dont les effets sont particulièrement dramatiques dans le Souss. Le nombre de salariés permanents est assez élevé en comparaison avec les autres régions.

Ensemble agro-écologique (VII).

Milieux pré-désertiques à large développement des oasis (systèmes oasiens concentrés).

Cet ensemble regroupe les régions présahariennes et sahariennes principalement situées au sud du Haut Atlas. Il s'agit de milieux pré-désertiques qui se distinguent des autres régions pré-désertiques ou désertiques, par un large développement et une forte concentration de systèmes agricoles de type oasien. Il correspond aux UTA 27 (*Tafilalet/Guir*) et 28 (*Draa*). Ces régions ont une très faible densité humaine à l'échelle de leurs territoires mais qui contraste avec de très fortes concentrations humaines dans les oasis et dans les villes. Les populations nomades sont minoritaires et en forte diminution, bien que les déplacements pastoraux se soient maintenus, en particulier pour assurer la mobilité du cheptel entre les montagnes du nord en été et les parcours désertiques en hiver. Dans ces régions, la plus grande contrainte est celle des ressources en eau qui tendent partout à être surexploitées. Les techniques modernes ont en effet souvent entraîné le tarissement des sources et des *khettara*, pénalisant ainsi les systèmes d'irrigation traditionnels. Les barrages modernes devaient assurer une meilleure régulation des approvisionnements mais ils rencontrent d'importants problèmes de remplissage. L'originalité de cette hydraulique moderne est de s'être adaptée à un système de distribution resté traditionnel. Outre ce problème majeur de la ressource en eau, les régions oasiennes se heurtent à des problèmes de lutte contre l'ensablement, de salinisation et de dégradation de sols. La priorité la plus évidente est celle d'une utilisation la plus efficace de l'eau et des sols.

La superficie totale de cet ensemble agro-écologique est de 6,4 millions ha. Sa SAU n'en représente qu'une toute petite fraction (1,55 %). Les exploitations sont de petite taille (leur moyenne est de 1,49 ha). 90 % des exploitations ont moins de 3 ha. Les terres agricoles font toutes l'objet de systèmes d'appropriation privée très anciens. L'agriculture oasienne est très diversifiée. Elle comprend des composantes fortes d'arboriculture (dont l'omniprésent palmier dattier), de maraîchage et de fourrages (luzerne). L'élevage est fortement intégré à la culture, mais il utilise aussi les parcours pré-désertiques et ceux des montagnes voisines. Les ovins dominent. Les bovins oasiens sont cependant nombreux et leur amélioration est bien avancée. La mécanisation du labour et l'utilisation d'engrais sont en progrès. L'utilisation des motopompes est importante, surtout dans le Draa.

Ensemble agro-écologique (VIII).

Pré Sahara et Sahara à systèmes oasiens dispersés

Cet ensemble regroupe des UTA présahariennes et sahariennes à faible extension des oasis : (UTA 29, Pré Sahara anti atlasiques, UTA 30, Layoune Boujdour, UTA 31 Oued Dahab). La SAU ne représente pas plus de 0,41 % sur une superficie totale de 34 millions. L'élevage est important (12 UGB par exploitation). La part des camelins est élevée, mais les ovins prédominent.

Identification et description des Unités Territoriales de l'Agriculture

I UTA de Montagne : 1 – Rif occidental 2 – Rif central et oriental 3 – Rif Sud : Basses montagnes avant – afaines 4 – Haut Atlas occidental (ou de Marrakech) 5 – Haut Atlas central (ou d’Azilal) 6 – Haut Atlas oriental 7 – Moyen Atlas oriental 8 – Moyen Atlas occidental et Haut Plateau Central 9 – Anti Atlas du Nord-Ouest	II UTA des Plaines, Plateaux et colines du Maroc atlantique 10 – Tangérois et Habt 11 – Gharb 12 – Colines du Prérif 13 – Saïs, Cherarda et rebord nord du Moyen Atlas 14 – Zaër – Zemmour 15 – Chaouïa 16 – Doukkala – Abda 17 – Chiadma, Haha, Ida ou Tanane 18 – Plateau de khouribga 19 – Rehamina – Jbilet 20 – Tadla 21 – Haouz et Srarhna 22 – Souss et Plaine de Tiznit
III UTA des Plaines, basses montagnes et Plateaux du Maroc oriental 23 – Plaines steppiques de la basse Moulouya intérieure 24 – Hauts Plateaux et bordure montagneuse de Jerada 25 – Plaines steppiques de Haute et Moyenne Moulouya 26 – Plaines et montagnes du NE méditerranéen	IV UTA du Maroc présaharien et saharien 27 – Pré Sahara oriental du Guir et Tafilalt 28 – Pré Sahara du Dra 29 – Pré Sahara et Sahara sud-anti atlasique 30 – Sahara de Laayoune–Boujdour 31 – Sahara de Oued Dahab

UTA 1. Rif Occidental¹⁷.

La superficie de cette région couvre 1/100 du territoire national et compte 1/30 de sa population. La population est en majorité rurale. Près de 70 % des exploitants sont analphabètes. Le nombre des exploitants de sexe féminin n'est pas négligeable (1466) - ce qui s'explique notamment par l'importance de l'émigration. La SAU représente 28 % de la surface de l'UTA. Moins du dixième de la SAU est irrigué (8 %). Les céréales et les légumineuses couvrent la moitié de la surface cultivée. Les jachères en occupent le 1/5 et les cultures industrielles, 16 %. L'arboriculture fruitière est peu importante (7 %). Le système de production est dominé par la petite exploitation (70 % des 64 000 exploitations ont moins de 3 ha) Ces très petites exploitations ne détiennent que 30 % de la SAU. Les exploitations de 3 à 20 ha (qui représentent 20 % des exploitations) contrôlent 60 % de la SAU.. La superficie

¹⁷ Les caractéristiques bio physiques des UTA sont décrites dans la présentation de l'ensemble agro écologique dont elles font partie. Les données statistiques relatives à chaque UTA sont extraites du retraitement du RGA 1996 (Voir les Tableaux Statistiques en Partie III).

moyenne des exploitations est de 3,3 ha, quasi totalement en propriété privée. L'élevage est caractérisé par la dominance des caprins. Avec une moyenne de 3,9 UGB par exploitation, l'élevage est présent dans la majorité des exploitations. Les petits ruminants représentent 34 % des UGB.

Les technologies agricoles ont peu progressé, sauf pour les engrais qui sont utilisés par 85 % des exploitations. Près du 1/5 des bovins est de race améliorée. L'essentiel de la main d'œuvre est familiale; mais le recours aux salariés permanents n'est pas négligeable. Quelque 20 % des exploitants déclarent avoir des activités non agricoles - cette donnée étant très certainement sous estimée.

UTA 2. Rif Oriental

Cette région couvre, comme la région rifaine occidentale, près du 1/100 de la surface du pays. Elle compte 618 000 habitants, ruraux en grande majorité. Presque tous les foyers ruraux détiennent une exploitation agricole. Leur analphabétisme est très élevé (78 %). La SAU représente 40 % de la surface de l'UTA. L'agriculture est donc beaucoup plus présente que dans le Rif Occidental où la SAU n'occupe que 28 % de la superficie totale. Les terres des exploitations sont quasiment toutes appropriées sous un régime *melk*. L'irrigation est peu développée (8 % de la SAU). Les céréales et les légumineuses occupent la plus grande partie de la SAU (58 %). Viennent ensuite l'arboriculture fruitière (22%), les cultures industrielles (15 %) et les jachères (15 %). L'élevage n'occupe pas une très grande place Avec 2,43 UGB par exploitation, l'élevage semble nettement moins développé que dans le Rif Occidental. 43 % des UGB correspondent aux petits ruminants.

La moyenne exploitation domine la structure agraire (48 % en nombre et 69 % en surface). Les petites exploitations (50 % du nombre total) n'occupent que 16 % de la SAU. Les indices d'amélioration de l'agriculture sont faibles sauf pour les engrais (utilisés par 82 % des exploitants) et pour l'installation de motopompes (au nombre de 3081 dans l'UTA). La main d'oeuvre est en majorité familiale. 20 % des exploitants déclarent avoir des activités non agricoles (une donnée, là encore, très certainement sous estimée par le RGA).

UTA 3. Rif Sud.

Cette UTA est l'une des régions agricoles les plus densément peuplées au Maroc (plus de 100 h au km²). La population est rurale en très grande majorité. L'UTA compte 82 000 exploitations. La majorité des exploitants (70 %) est analphabètes. La SAU couvre 45 % de la surface de l'UTA mais elle n'est que très peu irriguée (2,5 % de la surface agricole). Cette UTA se distingue par l'importance de l'*arboriculture fruitière* qui couvre 31 % de la SAU. L'élevage a une importance moindre. On ne compte que 2,8 UGB par exploitation, surtout des ovins. Quelques indices montrent un effort d'amélioration agricole. On constate en effet que 73 % des exploitants utilisent l'engrais, mais surtout que 24 % d'entre eux recourent aux produits phytosanitaires pour le traitement des arbres fruitiers. Près de 70 % des exploitations ont moins de 3 ha mais n'occupent que 28 % de la superficie agricole (60 % de cette superficie étant détenus par des exploitations moyennes). Les terres agricoles sont pratiquement toutes sous régime *melk*. La superficie moyenne est de 3,55 ha par exploitation.

UTA 4. Haut Atlas Occidental

Cette région de montagne représente le 1/50^e de la surface du pays. Elle compte 476 155 habitants, tous ruraux. On recense 51 000 exploitants, dont 88 % sont analphabètes. La SAU ne couvre que 5,45 % de la surface de l'UTA, ce qui met en évidence l'importance spatiale des parcours et des zones forestières. Une très grande partie (44 %) de cette SAU est irriguée de façon traditionnelle. Les exploitations sont de petite taille (la moyenne n'est que de 1,68 ha/exploitation). Le régime de la propriété privée (*melk*) domine à la différence des terres de l'UTA hors SAU, qui sont sous régime collectif ou forestier. La SAU est majoritairement cultivée en céréales et en légumineuses. L'arboriculture occupe 15 % de la surface agricole (limites de parcelles et de cultures sont souvent plantées). L'élevage est important (260 000 UGB), soit 5 UGB par exploitation, en majorité représentés par les petits ruminants. Les caprins dominent (10 caprins par exploitation). Cette région se caractérise par les investissements, réalisés au cours des siècles, par les populations pour aménager et entretenir les terrasses et pour construire des réseaux d'irrigation

Les exploitations sont en majorité (86 %) de très petite taille (1 à 3 ha). On trouve cependant quelques grosses exploitations qui occupent 8 % de la SAU. Les améliorations techniques sont faibles, la mécanisation est réduite, ainsi que l'amélioration des races animales..

UTA 5. Haut Atlas Central

Cette UTA de montagne couvre 1,9 millions d'hectares. Elle est assez densément habitée par une population à majorité rurale. Les exploitants sont peu nombreux (1/10 de la population totale). 86 % d'entre eux sont analphabètes. La SAU (11 % de la superficie totale) est plus étendue que dans le Haut Atlas de Marrakech (les exploitations sont aussi plus grandes, avec une moyenne de 3,71 ha/exploitation). La SAU est majoritairement sous statut *melk*. La superficie irriguée est moins étendue (20 % de la SAU) et la jachère plus importante (15 %). L'arboriculture fruitière couvre 10 % de la surface. L'élevage est par contre très important (5,6 UGB par exploitant, dont 69 % sont représentés par les ovins et caprins). Les ovins sont majoritaires (la moyenne est de 13 ovins par exploitation). Les améliorations techniques sont assez faibles, en dépit de quelques progrès de la mécanisation et de l'élevage bovin. La main d'œuvre est surtout familiale. Les exploitations moyennes représentent 35 % en nombre des exploitations avec 65 % de la SAU.

UTA 6. Haut Atlas Oriental

Cette UTA, très étendue (près de 2 millions d'hectares), n'est peuplée que d'environ 150 000 habitants, en majorité ruraux. Elle compte 17 000 exploitants, dont les 8/10^e sont analphabètes. La SAU ne représente que 2 % de la superficie de l'UTA. Les exploitations sont petites (superficie moyenne, 2,5 ha/exploitation). 80 % des exploitations sont de taille inférieure à 3 ha mais elles n'occupent que le 1/3 de la SAU. On observe cependant une certaine concentration des terres (1 % des exploitations détient 20 % de la SAU). 64 % de la SAU est privatisé, le reste sous régime collectif.

La position continentale aride impose l'irrigation. La SAU est moitié en bour, moitié en irrigué. Mais le 1/5 du terrain est en jachère. Dans les oasis sans palmier, les fourrages représentent une part assez importante de la SAU (8 %). L'élevage est très important (10 UGB/exploitation). Les exploitations comptent en moyenne 24 ovins et 20 caprins. L'amélioration technique est assez avancée puisque le labour se fait au tracteur sur 37 % des terres.

UTA 7. Moyen Atlas Oriental

Cette UTA est une montagne plissée avec des sommets élevés, des vallées profondes et des dépressions occupées par l'agriculture et des parcours. Les populations ne se sont complètement sédentarisées qu'il y a quelques décennies. Les activités pastorales demeurent importantes. La région a une superficie de 726 000 ha. La SAU en occupe 20 %, le reste étant occupé par des zones forestières et surtout par des parcours. La population compte 440 000 habitants, dont 253 000 sont des ruraux. Le RGA 1996 recense 29 700 exploitations avec une superficie moyenne de 5 ha. Les terres de culture sont en majorité privatisées tandis que des coutumes d'usage collectif régissent les terres hors SAU. L'irrigation n'intéresse que 9 % de la SAU. Les jachères en recouvrent le 1/5°. L'arboriculture fruitière (rosacées, en particulier) est par contre assez importante, représentant 14 % de la SAU. L'élevage occupe une grande place dans l'économie locale. Il compte 153 780 UGB, soit 5 UGB par exploitation. Les ovins dominent largement. L'amélioration agricole est moyennement avancée. Le labour au tracteur est pratiqué par 1/5 des exploitations. Les engrais sont utilisés par 60 % d'entre elles et les produits phytosanitaires, par 35 %. La structure agraire est dominée par la petite exploitation (53 % des exploitations ont moins de 3 ha. Mais elles ne détiennent que 16 % de la superficie agricole). Une petite minorité (2 % des exploitants) contrôle le 1/5 des terres cultivées.

UTA 8. Moyen Atlas Occidental et Plateau Central.

Cette grande région (1,3 million ha) comprend les zones tabulaires du Moyen Atlas et les reliefs arrondis du Plateau Central. Les espaces pastoraux et forestiers dominent l'occupation de l'espace, la SAU ne s'étendant que sur 22% de la superficie totale. L'UTA est habitée par 558 000 habitants (dont 300 000 ruraux). En 1996, on recensait 38 000 exploitations. L'activité pastorale est encore dominante mais l'agriculture s'est bien affirmée. La privatisation des terres cultivées, pratiquement totale (95 %) La taille moyenne des exploitations est de 7,56 ha. Avec une extension sur 17 % de la SAU, l'irrigation occupe une place notable. Celle-ci exploite les nombreuses sources ainsi que les nappes souterraines (2616 motopompes). Les céréales occupent 60 % de la superficie agricole. La part des superficies en arboriculture fruitière (4 %) est trompeuse du fait du découpage retenu qui prive la région des communes du versant nord, celles-ci ayant été intégrées dans le Saïs de Meknès Fès. La jachère couvre près du tiers de la surface, ce qui s'explique par la primauté de l'élevage dans la région. On compte 307 455 UGB, soit 8 UGB par exploitation. Les ovins dominent largement (27 ovins par exploitation).

Les améliorations techniques sont assez avancées (labour mécanisé dans 60 % des exploitations, produits phytosanitaires utilisés dans 59%). Le rapport entre exploitants – résidents (79 %) et exploitants absentéistes (21%) s'explique par l'association avec des urbains, tant dans l'élevage que dans l'arboriculture. La structure de l'exploitation montre la prédominance de l'exploitation moyenne (3 à 20 ha). Cette strate représente 58 % des exploitations et 57 % de la SAU. On note une concentration foncière forte (7 % des exploitations de plus de 20 ha occupent 36 % des terres).

UTA 9. Anti Atlas.

Cette grande zone de montagnes "sèches" s'étend sur 1,5 million ha. L'aridité freine l'extension de l'agriculture mais celle-ci s'est quand même développée, avec une SAU représentant 9,5 % de la superficie totale. Cette extension de l'agriculture est rendue possible par le relief et les altitudes et, par ailleurs, par des précipitations occultes dans les parties proches du littoral. Les 433 000 habitants sont à majorité rurale (390.000). On compte 56 000 exploitants dont 1427 sont des femmes. L'Anti Atlas est un pays de très forte émigration. La rareté de l'eau explique la faible extension de l'irrigation en montagne (6 % de la SAU). La totalité de l'espace cultivable est utilisée pour les céréales (88 % de la SAU) et pour des arbres fruitiers, essentiellement des amandiers (9 %). L'élevage est moins important que dans d'autres montagnes (2,6 UGB par exploitation, avec autant d'ovins que de caprins). On note cependant la présence forte de troupeaux camélins des provinces sahariennes qui s'installent en longues transhumances dans les parcours naturels. Ces camélins utilisent aussi les zones d'arganeraie, rendant difficile la bonne gestion de cette importante ressource naturelles.

L'amélioration agricole est très peu avancée. Quelque 47 % des exploitants déclarent avoir des activités non agricoles. 24 % ne résident pas sur leur exploitation. Les petites exploitations dominent très largement en nombre. (70 %). Elles occupent 30 % des terres.

UTA 10. Tangérois et Habt.

Cette UTA compte 1 million habitants, dont le ¼ est constitué de ruraux. Les exploitants approchent les 30 000. La superficie de l'UTA est de 298 000 ha environ dont 56 % sont occupés par la SAU. L'irrigation, en partie dépendante du périmètre de grande hydraulique du Loukkos, occupe 15 % de la SAU. Les terres sont en majorité, sous statut *melk*. La surface moyenne des exploitations est de 6 ha. Les céréales occupent la moitié des terres agricoles. Les cultures oléagineuses, industrielles et fourragères sont assez importantes, aussi bien en bour qu'en irrigué. Les plantations fruitières sont par contre assez peu représentées. Les jachères occupent environ 20 % de la SAU. On compte environ 5 UGB par exploitation, avec une majorité d'UGB bovines (53 %). Les 2/5 des bovins sont de race améliorée.

L'amélioration technique est avancée (55 % des exploitants labourent au tracteur et 20 % utilisent la moissonneuse batteuse). L'usage des fertilisants est assez élevé ; ainsi que celui les produits phytosanitaires. La main d'œuvre salariée représente le 1/10 de la force de travail. Le cinquième des exploitants déclare avoir des activités non agricoles. La petite exploitation n'occupe que 12 % des terres. La concentration est assez forte (3 % des exploitants gèrent 32 % des terres).

UTA 11. Le Rharb.

L'UTA compte 1,3 million habitants, dont 800 000 ruraux. Le Rharb, qui compte 83 000 exploitations, est une région agricole de premier plan. L'UTA s'étend sur 722 000 ha. L'agriculture couvre 64 % de la superficie totale. La superficie moyenne des exploitations est de 5,8 ha. La surface irriguée est importante (près de 100 000 ha), avec un fort potentiel d'extension future. L'histoire pastorale explique l'importance, encore très actuelle, des terres de statut collectif (près de 40 % de la SAU). Les cultures céréalières dominent (58 % de la

SAU) mais les oléagineux, les cultures maraîchères et industrielles ont une très grande importance. La jachère est par contre très faible. Un élevage important est associé à l'agriculture. Il est, en majorité, constitué de bovins (dont près de 60 % en races améliorées).

La modernisation est très importante comme le montrent la mécanisation des labours et des récoltes, les pratiques de fertilisation, l'emploi de produits sanitaires (mais 84 % des exploitants sont analphabètes). Le nombre de machines agricoles est élevé, ainsi que celui des motopompes. La main d'œuvre salariée occupe une place appréciable dans l'emploi agricole. La structure agraire est dominée par la petite exploitation, une situation qui a été fortement exacerbée par les partages continus de la terre collective. La concentration des terres est néanmoins assez forte: le 1/4 des exploitants détient le 1/3 des terres.

UTA 12. Le Prérif.

C'est une région à très fortement ruralisée avec très peu de population urbanisée. C'est aussi une région densément occupée par l'agriculture (la SAU occupe en effet 83 % de la superficie totale). Le Prérif est principalement une région de collines cultivées en céréales et en légumineuses. Les jachères sont très faibles. L'irrigation est très peu développée. Contrairement aux régions voisines du Rif méridional, l'arboriculture n'est pas très importante. Elle n'occupe que 14 % de la SAU. Le taux de cheptel par exploitation (3,6 UGB) indique l'importance assez moyenne de l'élevage. Les améliorations agricoles se sont très moyennement développées (fertilisation, traitements phytosanitaires. L'élevage est resté totalement traditionnel. La main d'œuvre est surtout familiale. Les exploitations moyennes et petites dominent la stratification de la structure agraire.

UTA 13. Le Saïs.

Le Saïs correspond à la grande région agricole de Fès Meknès. Il s'agit principalement d'une grande plaine céréalière où se sont cependant développées d'importantes superficies de cultures maraîchères, d'arboriculture et de viticulture. Cette UTA compte 2 millions habitants. Elle est fortement urbanisée (la population rurale ne représente que le ¼ du total). On compte 50 000 exploitations. Le taux d'occupation des superficies par l'agriculture est fort (la SAU représente 64 % d'un total de 730 000 ha). La superficie moyenne des exploitations est de près de 10 ha. Le 1/10 de la SAU est irrigué (essentiellement par des motopompes). Comme dans le Rharb, la part des terres collectives (ou de terres *guich*) est importante (les 2/3 de la SAU). L'élevage est fortement intégré à l'agriculture. Le cheptel compte, en moyenne, 4,61 UGB par exploitation, en grande partie constitué par des bovins améliorés. La mécanisation est avancée, ainsi que la fertilisation et le traitement des cultures. L'emploi salarié est fort et représente 10 % de l'emploi dans l'agriculture. L'influence des villes est mise en évidence par l'importance des exploitants absentéistes (18 % du nombre total des exploitations). La plus grande partie de la SAU est exploitée par des exploitations moyennes et grandes.

UTA 14. Les pays Zaer et Zemmour.

Cette UTA correspond à une région qui s'est considérablement transformée au cours du XX^e siècle. Il s'agit en effet de régions d'élevage pastoral qui se sont transformées avec la sédentarisation, en riches zones agricoles. L'UTA compte plus de 2 millions habitants et environ 50 000 exploitants. La superficie totale de l'UTA est d'environ 1 million ha. La SAU n'en occupe que 45 %. La superficie moyenne des exploitations est de l'ordre de 10 ha. La

culture céréalière domine largement. L'irrigation est peu développée et se fonde entièrement sur des pompages dans la nappe. Elle est valorisée par le maraîchage. La jachère couvre 17 % de la surface. L'élevage est important (la moyenne est de 7 UGB par exploitation). Le cheptel est en gros, à part égales constitués d'ovins et de bovins. 44 % des bovins sont améliorés. La mécanisation est assez avancée, ainsi que la fertilisation et le traitement des cultures. La main d'œuvre salariée n'est pas négligeable. La structure agraire est dominée par les exploitations moyennes et grandes.

UTA 15. La Chaouia.

Cette UTA compte plus de 4 millions habitants. Cette population est majoritairement urbanisée (Casablanca), les ruraux (640 000 hab.) ne représentant que 15% du total. La région n'en est pas moins agricole et elle compte parmi les plus riches du pays. La SAU représente 63% de la superficie de l'UTA (800 000 ha). Le RGA 1996 y recense 57 679 exploitations. La superficie moyenne des exploitations est de 9,24 ha. Elles sont très fortement *melkisées*. La Chaouia est l'une des grandes régions céréalière du Maroc. L'irrigation n'occupe que 5 % de la SAU mais elle a une grande importance économique en raison du marché de Casablanca. L'irrigation, essentiellement par motopompes, est principalement valorisée par des cultures maraîchères. La prédominance de sols lourds ne favorisent pas l'arboriculture qui est restée négligeable. L'élevage est fortement associé à l'agriculture. Il est dominé par l'élevage de bovins laitiers de race améliorée. Les techniques de culture sont très fortement modernisées. C'est en effet la région qui compte le plus grand nombre de tracteurs et de moissonneuses batteuses. L'influence de la ville dans l'agriculture est mise en évidence par le fort absentéisme des détenteurs d'exploitations, par l'importance du salariat et par celle des activités non agricoles.. L'exploitation de taille moyenne domine largement la structure agraire. La concentration foncière est forte.

UTA 16. Les Abda Doukkala.

Cette région est fortement peuplée (1,6 million habitants). Sa population est aux 2/3 rurale. L'UTA des Abda Doukkala est, de toutes les UTA, celle qui rassemble le plus grand nombre d'exploitations (136 000). 84 % des exploitants sont analphabètes. La proportion des femmes exploitantes (environ 10%) est plus forte que dans les autres régions du Maroc. L'UTA est une région de vieille civilisation agricole Sa superficie est très largement occupée par l'agriculture (69 %) et sa densité rurale est très forte. L'irrigation n'occupe qu'une place réduite (8,3 % de la SAU) malgré l'existence du périmètre de grande hydraulique des Doukkala et le développement de l'*Oulja* maraîchère - irriguée par pompage. La région des Abda Doukkala est traditionnellement céréalière. La diversification des cultures ne s'est faite que dans les zones irriguées (cultures maraîchères, industrielles et fourragères). L'arboriculture est par contre faible. L'élevage est essentiellement bovin (5,27 UGB/exploitation).

La superficie moyenne des exploitations est de 6 ha. Les exploitations de taille moyenne représentent 47 % du nombre d'exploitations et occupent 62 % de la SAU. Les terres exploitées sont quasiment toutes de statut *melk*. Les salariés ne représentent qu'une faible proportion de la main d'œuvre agricole. Les activités non agricoles ont pris de l'importance dans les revenus des agriculteurs.

UTA 17. Les pays Chiadma, Haha et Ida ou Taname.

Cette UTA correspond, au sens large, aux plateaux et aux zones de collines de la région d'Essaouira. Elle est fortement peuplée (820 000 hab), en majorité par des ruraux. On y recense 64 000 exploitations. Les 8/10^e des exploitants sont analphabètes. La SAU (environ 300 000 ha) ne représente que 33 % de la superficie totale. La superficie moyenne des exploitations est de 4,8 ha. L'irrigation est très faible (moins de 2 % de la SAU). Les céréales dominent très largement (87 % de la SAU) suivis, de très loin, par l'arboriculture (6 % de la SAU). Les exploitations possèdent en moyenne 4 UGB, avec une dominante d'ovins et de caprins. La mécanisation des exploitations est très faible ainsi que toutes les autres améliorations techniques. Près de 30 % des exploitants déclarent avoir des activités non agricoles. La petite exploitation domine très largement. Les informations du RGA sur les exploitations occulte une grande particularité de cette UTA, à savoir les activités de la population rurale dans l'exploitation des ressources naturelles de l'arganier. Cette ressource est de mieux en mieux gérée et elle constitue un potentiel économique prometteur.

UTA 18. Le plateau de Khouribga.

Cette UTA compte autant de population, de superficie et de ruraux que l'UTA des Chiadma. La SAU y est cependant plus étendue (50 % en plus), ce qui explique une plus grande taille moyenne des exploitations (8,8 ha). L'irrigation est négligeable. Cette région est à la limite du semi aride et les céréales y dominent largement. L'arbre est totalement absent. L'élevage est par contre important (6 UGB/exploitation). Il est très largement dominé par les ovins. La mécanisation est avancée, mais pas la fertilisation. L'élevage compte 30 % de son effectif en races améliorées. Le quart des exploitants déclare avoir des activités non agricoles. Les exploitations de taille moyenne et grande dominent largement.

UTA 19. Les Rehamna–Bahira–Jbilet

Cette région compte un ½ million d'habitants, ruraux en majorité. On y recense 46 000 exploitants, dont les 9/10^e sont analphabètes. L'extension des couloirs cultivables dans les Rehamna et celle de la plaine de Benguerir expliquent l'importance de la SAU (68 % de la superficie totale), en dépit de conditions difficiles (semi aridité). Les exploitations sont de taille assez grande (14 ha en moyenne, ce qui est le chiffre le plus élevé au Maroc). L'irrigation est très peu développée. Le statut de terres collectives domine très largement et met en évidence une création d'exploitations de grande taille par une appropriation de fait des terres collectives. Les céréales couvrent 84 % de la SAU et la jachère 13 %. L'élevage est assez important (5,54 UGB par exploitation, surtout des ovins). Le labour est fortement mécanisé mais les pratiques de traitements des cultures sont en retard. Les motopompes sont utilisées, lorsque les ressources souterraines le permettent pour l'irrigation complémentaire des céréales. L'exploitation moyenne domine en nombre mais c'est la grande exploitation qui occupe la plus grande partie de la surface agricole (55 %). La mécanisation, les épierres et la destruction du couvert naturel ont accéléré la dégradation des sols, en particulier par lessivage et par érosion éolienne. Dans certaines zones, la plantation de cactus sur le modèle tunisien apporte quelques protections.

UTA 20. Le Tadla.

Cette UTA compte plus de 800 000 habitants (dont la moitié est rurale). On y recense 43 000 exploitations. La SAU est très importante puisqu'elle couvre 75 % de la superficie de l'UTA (400 000 ha). L'irrigation, développée principalement dans des périmètres de grande hydraulique, occupe près de 40 % de la SAU. Les céréales occupent une grande partie de la SAU mais l'irrigation a permis un fort développement des cultures industrielles (coton, betterave) et fourragères. Les plantations fruitières occupent 7 % de la SAU. L'élevage est assez fortement intégré à l'agriculture. Il se répartit par moitiés entre bovins et ovins. La modernisation technique des exploitations est assez avancée, surtout dans les terres irriguées. L'exploitation moyenne domine largement par l'étendue de la SAU qu'elle contrôle. On note cependant une tendance bien affirmée vers la concentration des terres. La taille moyenne des exploitations est de 7,25 ha. Les trois quart des superficies des exploitations sont sous régime *melk*.

UTA 21. Le Haouz et les Srarhna.

Avec 1,86 million habitants (dont la moitié est rurale), cette UTA est très fortement peuplée. Elle s'étend sur 1,4 million ha. La SAU représente 55 % de cette superficie. La superficie moyenne des exploitations est de 6,9 ha. L'irrigation, dont la part la plus importante revient aux périmètres de grande hydraulique, occupe 36 % de la SAU. Les terres de statut collectif ou *guich* sont encore importantes et seulement 44 % des superficies sont sous statut *melk*. La céréaliculture occupe 81 % de la surface agricole et l'arboriculture, 15 %. L'élevage se caractérise par une dominance ovine. La moyenne est de 4,64 UGB/exploitation. Les améliorations techniques dans les exploitations traditionnelles sont restées souvent en retard. Les principaux progrès sont ceux des exploitations modernes dans les périmètres de grande hydraulique. Le nombre de motopompes est très important. L'exploitation de taille moyenne domine.

UTA 22. Le Souss Massa.

Avec une population de un million d'habitants, dont plus de la moitié rurale, cette région est très peuplée. L'aridité limite cependant les possibilités de l'agriculture (qui n'occupe que 28 % de la surface de l'UTA) et cette contrainte n'est compensée que par l'irrigation. Celle-ci couvre 28 % de la SAU. Elle associe de tous petits périmètres traditionnels dans les vallées et de la grande irrigation gravitaire ou par pompage. Les cultures maraîchères, les productions fourragères et l'agrumiculture constituent les grands produits de l'irrigation. L'économie agricole est dominée par les exploitations modernes tournées vers l'exportation. Les nombreuses exploitations du secteur traditionnel ont un rôle important à l'échelle locale. Avec 4 UGB/exploitation, l'élevage a une importance moyenne. Les ovins et les caprins dominent cette activité. L'amélioration technique n'est vraiment développée que dans le secteur irrigué. Le nombre de motopompes est très élevé.

UTA 23. La Basse Moulouya intérieure.

C'est une région peu peuplée mais qui n'est que pour moitié rurale. La SAU ne représente que le ¼ de la superficie. La taille des exploitations est moyenne (11 ha/exploitation). Près de 10 % de la surface est irriguée. Le statut collectif concerne plus de la moitié des terres. Les céréales dominent. Elles sont associées à une arboriculture importante (24 % de la SAU). L'élevage, surtout ovin, joue un rôle important (5 UGB/exploitation). La mécanisation est

avancée, mais les pratiques de traitement des cultures sont en retard. La part des exploitants absenteïstes est importante. Les exploitations moyennes dominent. La concentration des terres est avancée.

UTA 24. Les Hauts Plateaux.

La SAU ne représente que 6,5 % de cette vaste surface de plus de 3 Mh. Cette UTA est peu peuplée. L'irrigation est négligeable et l'essentiel des terres de statut collectif pastoral. La SAU se partage entre terres de céréales et terres en jachères. L'élevage est très important et constitue l'activité économique dominante (16 UGB/exploitation). Cet élevage est essentiellement composé de petits ruminants. Les indices d'amélioration montrent un fort retard. On estime que 40 % des exploitants sont absenteïstes. La concentration de l'exploitation est très avancée.

UTA 25. La Haute et Moyenne Moulouya.

Cette région peuplée s'étend sur 1,5 M ha, dont 5 % de SAU. L'irrigation, sous forme de PMH généralement traditionnelle, y joue un rôle essentiel (près de 30 % de la SAU). Elle couvre 24 000 hectares. Le processus de *melkisation* est très avancé. La jachère couvre plus du tiers des terres de culture, ce qui s'explique en grande partie par les aléas de la culture en *bour*. L'élevage joue un rôle important (près de 7 UGB/exploitation). La mécanisation est peu avancée. Le traitement phytosanitaire des cultures, et surtout des arbres fruitiers, est, par contre assez répandu. La petite exploitation domine, mais certains indices montrent que la concentration des terres progresse.

UTA 26. La Moulouya Méditerranéenne.

Cette région est fortement peuplée et compte une forte proportion de population urbanisée. La SAU occupe 45 % d'une superficie de 875 000 ha. L'exploitation est de taille moyenne (près de 8 ha/exploitation). L'irrigation, essentiellement moderne, joue un rôle important (elle concerne 16 % des terres). La majorité des terres est de statut melk. Les céréales dominent le système de culture mais l'arboriculture et les cultures maraîchères jouent un rôle important. En nombre, l'élevage est assez faible, mais l'amélioration bovine avancée. Les autres indices d'amélioration sont très moyens en raison de l'importance des terres marginales et de montagnes. La part des activités non agricoles est très élevée ainsi que celle des exploitants absenteïstes. La petite exploitation domine en nombre, mais la concentration très avancée.

UTA 27. Le Tafilalt et le Guir

Cette région oasienne très étendue est fortement peuplée. La SAU ne représente cependant que 1,2 % de la superficie totale de l'UTA. Les 2/3 de cette SAU sont irrigués. La part des cultures fourragères y est élevée, ainsi que celles des arbres fruitiers. L'élevage, surtout ovin, est de taille moyenne (près de 4 UGB/exploitation). La modernisation est faible. Les activités non agricoles et l'absentéisme sont très élevés. La part de la petite exploitation est écrasante.

UTA 28. Le Draa.

Cette seconde unité oasienne est moins étendue que la précédente, mais elle est plus peuplée. La SAU y couvre près de 2 %, de la superficie de l'UTA. Les 9/10 sont irrigués, le reste correspondant, comme dans le Tafilalt, à des cultures sur ruissellement occasionnelles

(cultures de maider). La part de l'arboriculture, en particulier pour le palmier dattier, est particulièrement importante (45 % de la SAU). Elle se pratique en association avec les cultures annuelles. Les fourrages, surtout la luzerne, occupent une place importante. La pression sur les terres est très forte, ce que montre, par exemple la très forte réduction des jachères. L'élevage occupe une aussi grande place que dans le Tafilalet. Les indices d'amélioration ne montrent pas de grands progrès, sauf pour le nombre de moto-pompes. L'absentéisme est négligeable. La part de la petite exploitation écrasante.

UTA 29. Le Sud de l'Anti Atlas

Cette UTA est assez peuplée et compte un nombre d'exploitations important. La superficie moyenne des exploitations est de 6,5 ha. La SAU représente moins de 1 % de la surface de l'UTA (plus de 13 M ha). L'irrigué couvre 54 % de la SAU. Des cultures et une arboriculture pluviales sont en effet possibles grâce à des techniques de récupération des eaux de ruissellement. La céréaliculture, la jachère et un peu d'arboriculture se partagent l'espace agricole. L'élevage est important (7,6 UGB / exploitation). Il est dominé par les caprins. Le nombre des camélins est important. Le labour est mécanisé à hauteur de 50 %. La petite exploitation domine en nombre mais la concentration des terres est très avancée.

UTA 30. Laayoune Boujdour

La population rurale, très faible, occupe un vaste territoire de près de 8 Mha. La SAU n'y compte que pour 0,23 %. Plus de la moitié des terres sont en jachère. Le poids de l'élevage est écrasant avec 26 UGB/exploitation. Le nombre des camélins est très important mais chaque exploitation compte aussi, en moyenne, 49 caprins et 28 ovins. La mécanisation est très avancée, ainsi que l'amélioration bovine. Pratiquement tous les exploitants résident dans les centres urbains. La plupart ont aussi des activités non agricoles. Les moyennes et les grandes exploitations dominent.

UTA 31. Oued Dahab.

La population rurale, très faible, occupe une SAU de 265 ha, pratiquement réservée à la production de fourrages et au maraîchage. L'élevage est très concentré (36 UGB / exploitation). Les cultures sont traitées et l'élevage bovin, cependant peu important, entièrement modernisé. Les activités non agricoles et l'absentéisme ont une importance très marquée. Curieusement, la petite exploitation domine très largement.

Les indicateurs de la différenciation territoriale des régions agricoles(UTA)

Indicateurs de population

Carte 19. Population totale et population rurale des UTA (1996)

Carte 20. Population totale et population rurale des UTA (2004)

Carte 21. Densité de population rurale des UTA (1996)

Carte 22. Densité de population rurale 2004

Indicateurs sur les systèmes d'occupation de l'espace agricole

Carte 23. Superficie Agricole Utile en % de la superficie de l'UTA

Carte 24. Superficie irriguée en % de la superficie et extension de la SAU et de la SAU irriguée

Carte 25. Superficie en céréales et légumineuses en % de la SAU de l'UTA

Carte 26. Superficie plantée en arboriculture en % de la SAU et extension de la SAU fruitière en ha dans les UTA

Indicateur d'importance de l'agriculture dans les UTA

Carte 27. Types de cultures dans les UTA

Carte 28. Nombre d'UGB par exploitation et importance comparée de l'élevage dans les UTA

Carte 29. Indice d'importance de l'agriculture dans les UTA

Carte 30. Pressions exercées sur le domaine agricole

Indicateurs sur la structure des exploitations

Carte 31. Nombre d'exploitations par classe de superficie par UTA

Carte 32. Superficie des exploitations par classe de superficie par UTA

Carte 33. Superficie moyenne des exploitations dans les UTA

Carte 34. Nombre des exploitations de moins de 3 ha par UTA

Carte 35. Superficie des exploitations de plus de 20 ha par UTA

Carte 36. Indice de mécanisation des travaux du sol dans les UTA

La distribution régionale de la production agricole

Carte 37 Superficie 1996 et production céréalière des années 1995 à 1998) par provinces

Carte 38. Surfaces et production céréalière pour l'année 1995-96) par provinces

Carte 39. Surfaces et productions céréalières 2005-07

Carte 40. La production oléicole par provinces

Carte 41. Importance comparée de l'élevage dans les UTA (en nombre d'UGB)

Carte 42. Evolution du cheptel de 1996 à 2005/2006

Carte 43. Effectif des bovins

Indicateurs de population

Le paramètre population est appréhendé à travers deux indicateurs : celui du poids de la population totale et rurale des UTA et celui de la densité rurale.

Indicateurs de population

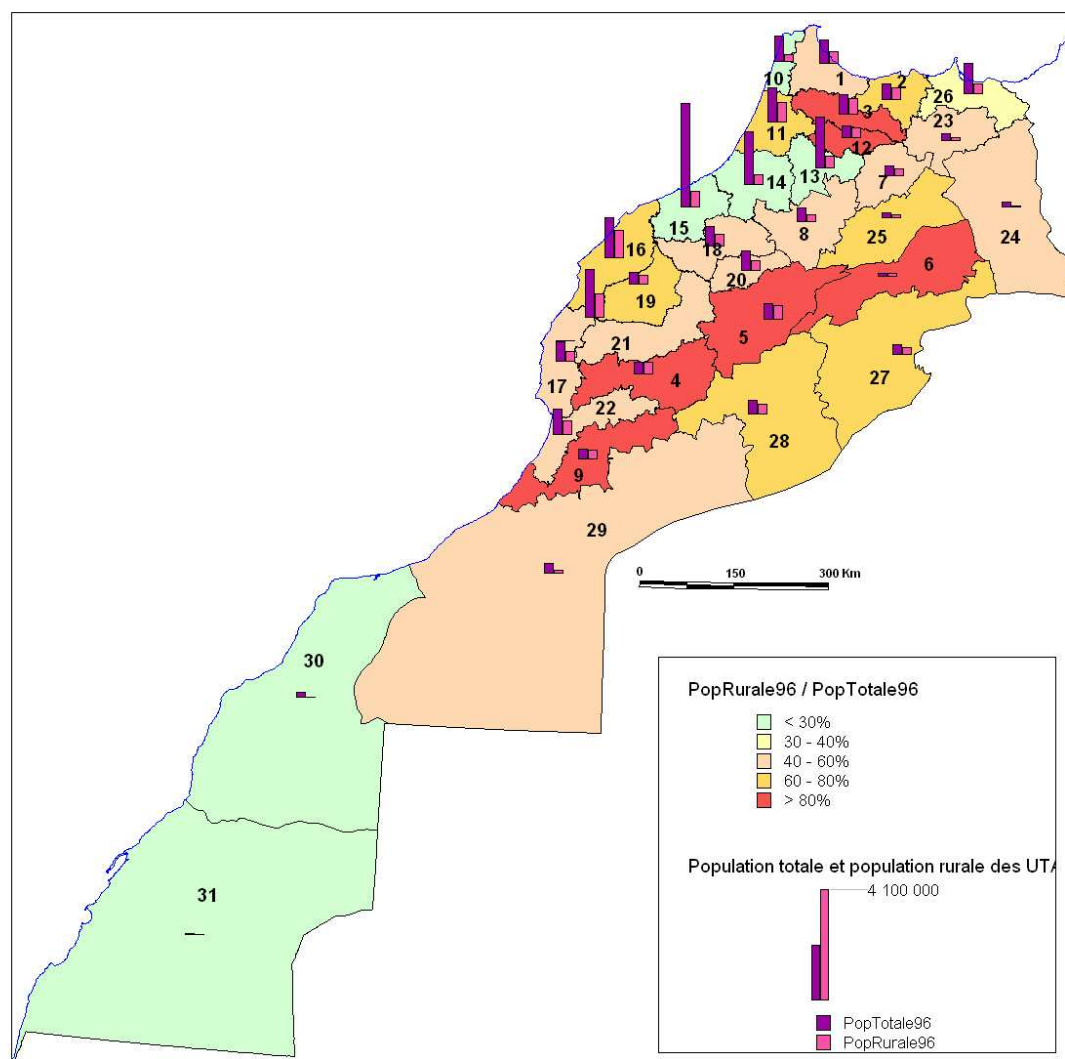
Population totale et population rurale des UTA (1996)

Population totale et population rurale des UTA (2004)

Densité de population rurale des UTA (1996)

Densité de population rurale (2004)

Carte 19. Population totale et population rurale des UTA (1996)



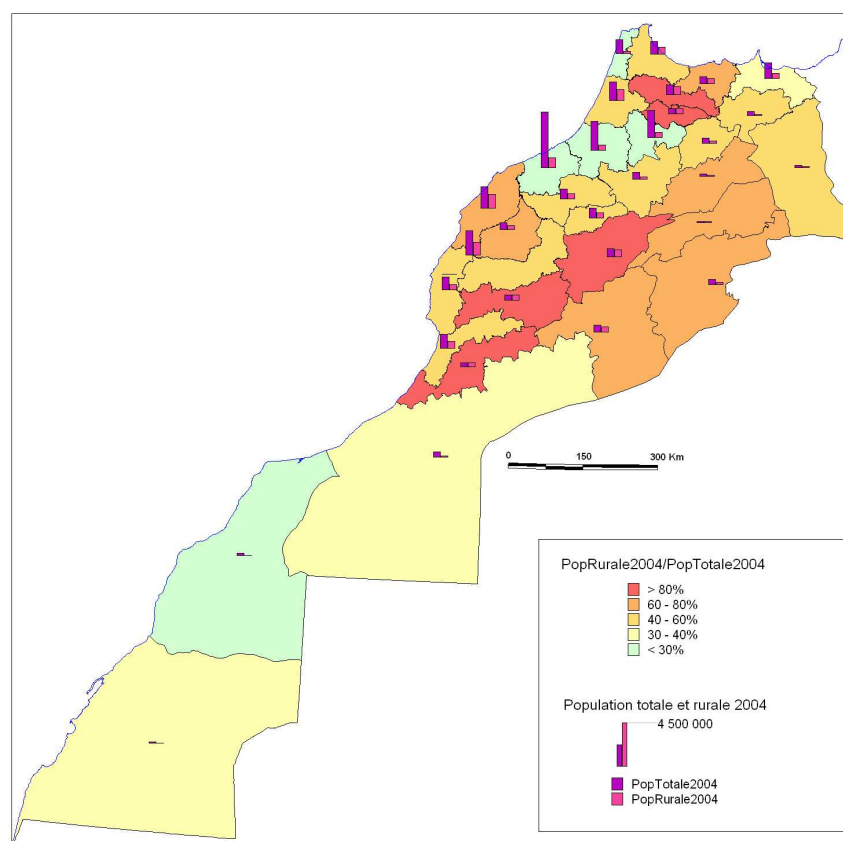
Les cartes 19 et 20 visent la représentation du **taux de population rurale** par rapport à la population totale (teintes) et les chiffres absolus de ces deux paramètres (histogrammes), pour

les deux années 1996 (recensement de 94 corrigé à 96, selon les tendances préconisées par les services de la Statistique) et 2004. La représentation en % permet de faire ressortir les UTA les plus rurales, alors que la représentation absolue permet de relativiser et de montrer le poids démographique réel total et rural de chaque UTA.

A l'échelle des UTA, la part relative de la population rurale, par rapport à la population totale dépend avant tout de la présence ou non de grandes agglomérations urbaines au sein de ces UTA. Le classement donne le résultat suivant :

- La montagne atlasique (Haut Atlas occidental, central et oriental et Anti Atlas), ainsi que le Rif méridional et le Prérif sont des régions profondément rurales (taux supérieur à 80%).
- Le Rif oriental, la Haute Moulouya, le plateau Rehamna, les régions présahariennes, mais aussi les Doukkala et le Rharb sont des régions à forte proportion rurale (> de 60%).
- Dans le Rif occidental, le Moyen Atlas, le Tadla, le Haouz et le Souss, la présence de nombreux centres urbains explique la baisse du taux de ruralité (40 à 60 %).
- Enfin, dans le Tangérois, la Moulouya méditerranéenne le Saïs, la région de Rabat et la Chaouïa, le taux de ruralité, inférieur à 40% s'explique par la présence de grandes villes et la multiplicité de nombreux centres urbains plus petits. Par contre sur les Hauts plateaux de l'oriental et le Sahara, le taux faible de ruraux s'explique par la précarité de ces milieux et la tendance d'une population, faible de manière absolue, à rejoindre des villes moyennes et de petits centres, pour soulager la faiblesse en ressources agraires ou pastorales exploitables.

Carte 20. Population totale et population rurale des UTA (2004)

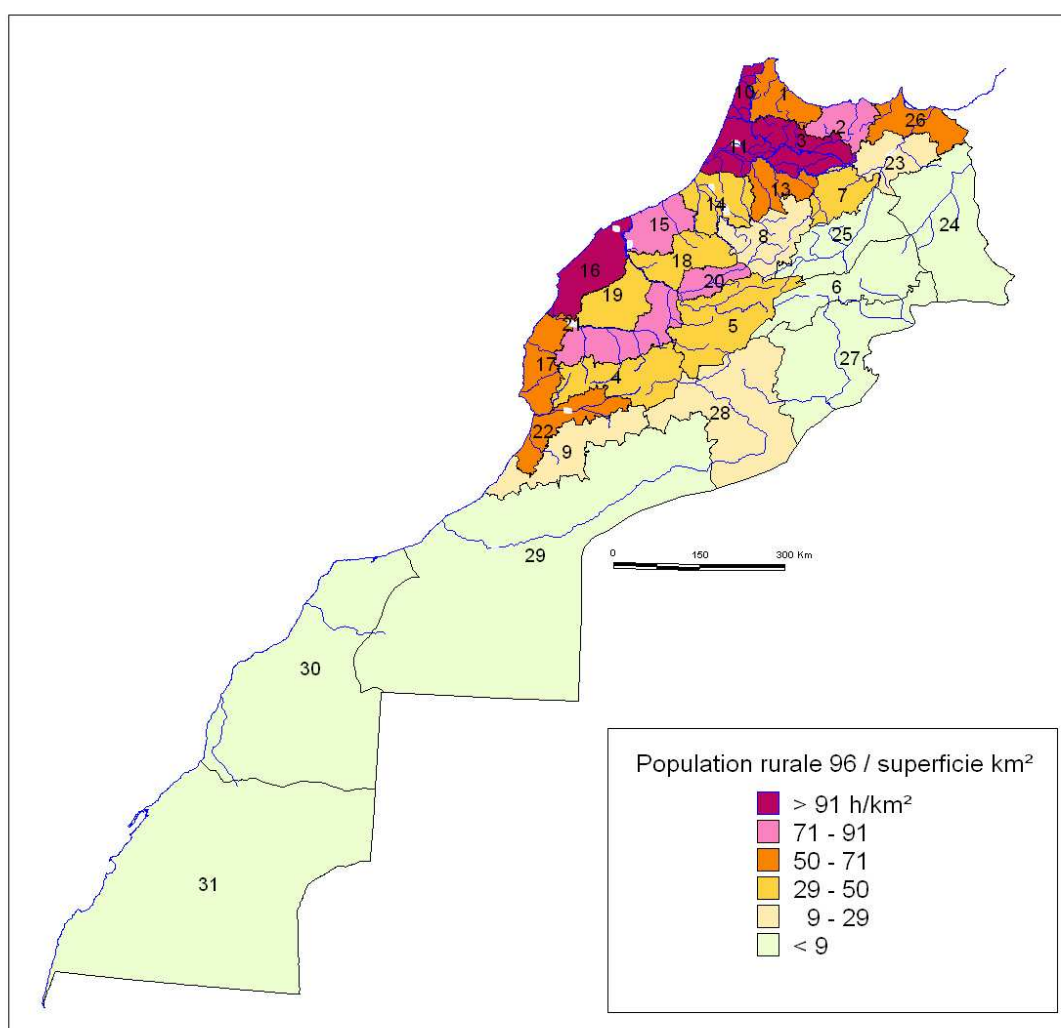


La carte de 2004 indique quelques variations minimales par rapport à la situation de 1996. Ces variations s'expliquent surtout par des rythmes inégaux de l'urbanisation et de l'exode rural dans les UTA.

En utilisant les chiffres absolus de ruraux par UTA (histogrammes), on fait ressortir les régions agricoles principales du Rharb, des Doukkala, du Haouz, du Rif sud et du Souss. Dans le domaine atlantique, la région de Rabat s'individualise, à l'inverse, par sa faible charge démographique rurale. Contrairement aux autres montagnes, le Rif et notamment l'UTA Rif Sud ressort très visiblement, avec une charge démographique rurale aussi importante que celle des plaines. Les autres UTA ont une charge de population plus faible dans l'absolu; mais vu les déficits en ressources, cette charge peut très souvent être excessive.

En considérant le nombre total d'habitants, on dégage aisément les UTA de Chaouïa (Casablanca), de Rabat, du Saïs, des Doukkala et du Haouz, suivis par celles du Tangérois, de la Basse Moulouya méditerranéenne, du Souss et du Rif occidental. Dans toutes ces UTA, la population urbaine et notamment la présence des grandes agglomérations est fondamentale dans le classement.

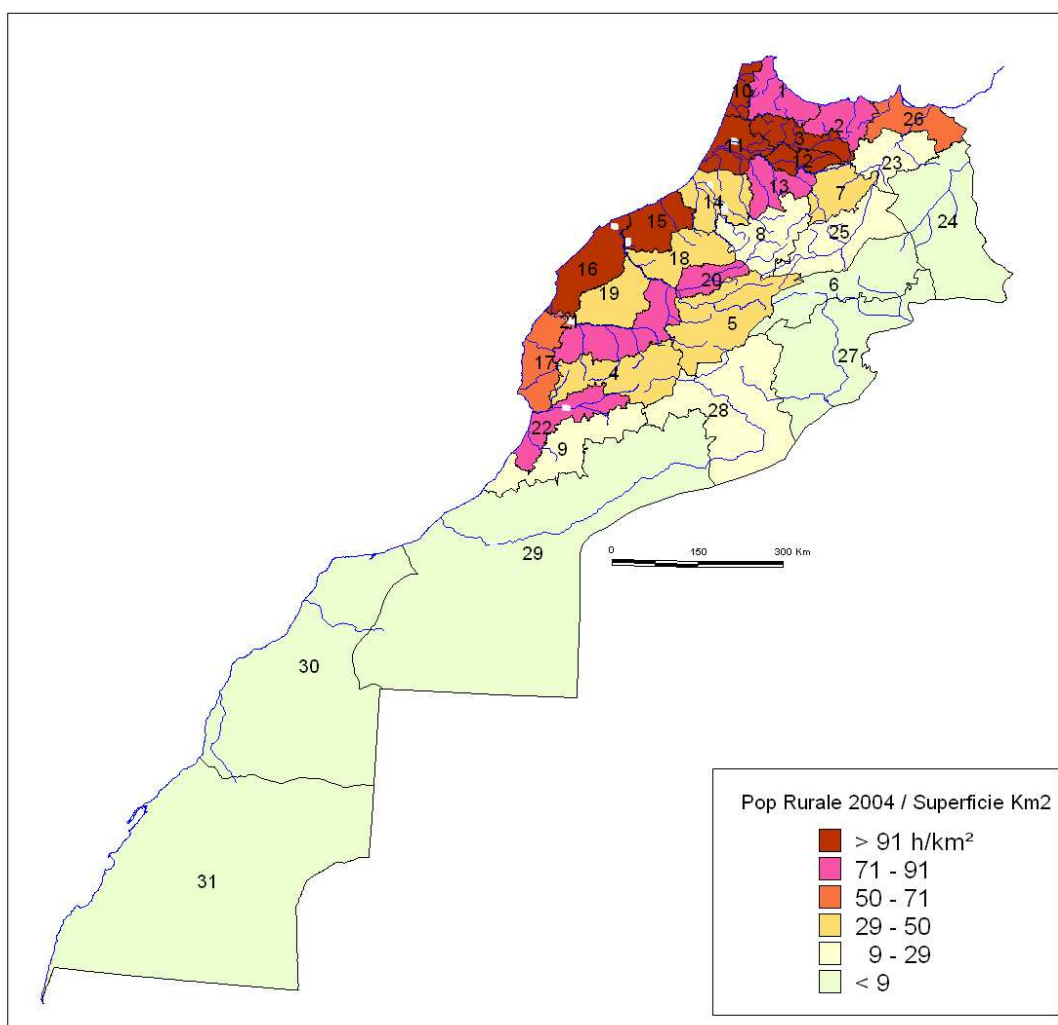
Carte 21. Densité de population rurale des UTA (1996)



La représentation synthétique de la **densité rurale** (carte 20), à l'échelle de l'unité territoriale agricole, montre la primauté de 3 grands ensembles agricoles :

- La région sud-rifaine qui comprend les plaines du Gharb du Tangérois, du Saïs, les collines pré-rifaines et la montagne sud rifaine. A cet ensemble de plaines et collines peut être adjointe la montagne rifaine et la basse Moulouya.
- Les plaines atlantiques de Chaouïa – Doukkala et plus au S, les Abda, Chiadma et le Souss.
- Les plaines intérieures du Tadla, Srarhna et Haouz.

Carte 22. Densité de population rurale 2004



Indicateurs sur les systèmes d'occupation de l'espace agricole

Indicateurs d'occupation de l'espace agricole

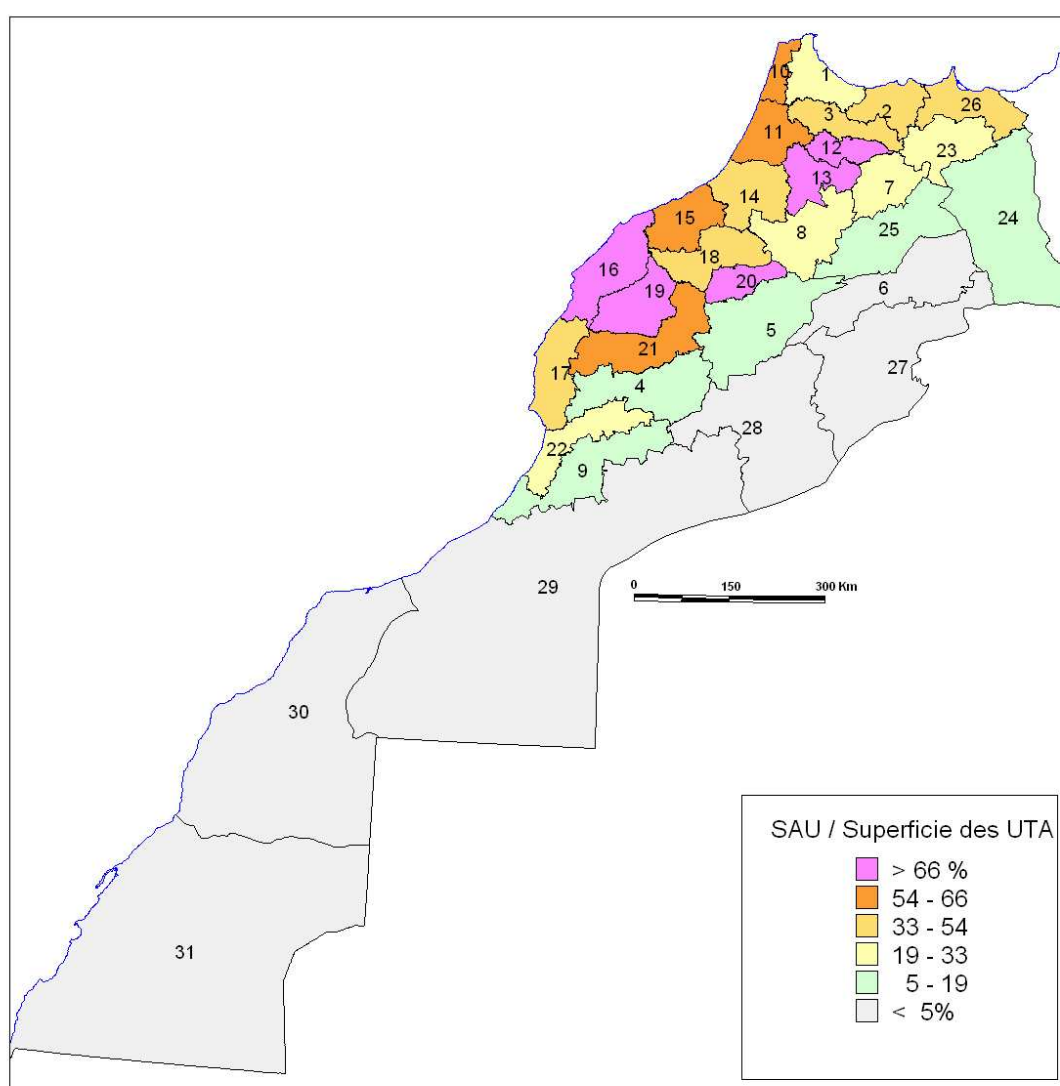
Superficie Agricole Utile en % de la superficie de l'UTA

Superficie irriguée en % de la superficie et extension de la SAU et de la SAU irriguée

Superficie en céréales et légumineuses en % de la SAU de l'UTA

Superficie plantée en arboriculture en % de la SAU et extension de la SAU fruitière en ha dans les UTA

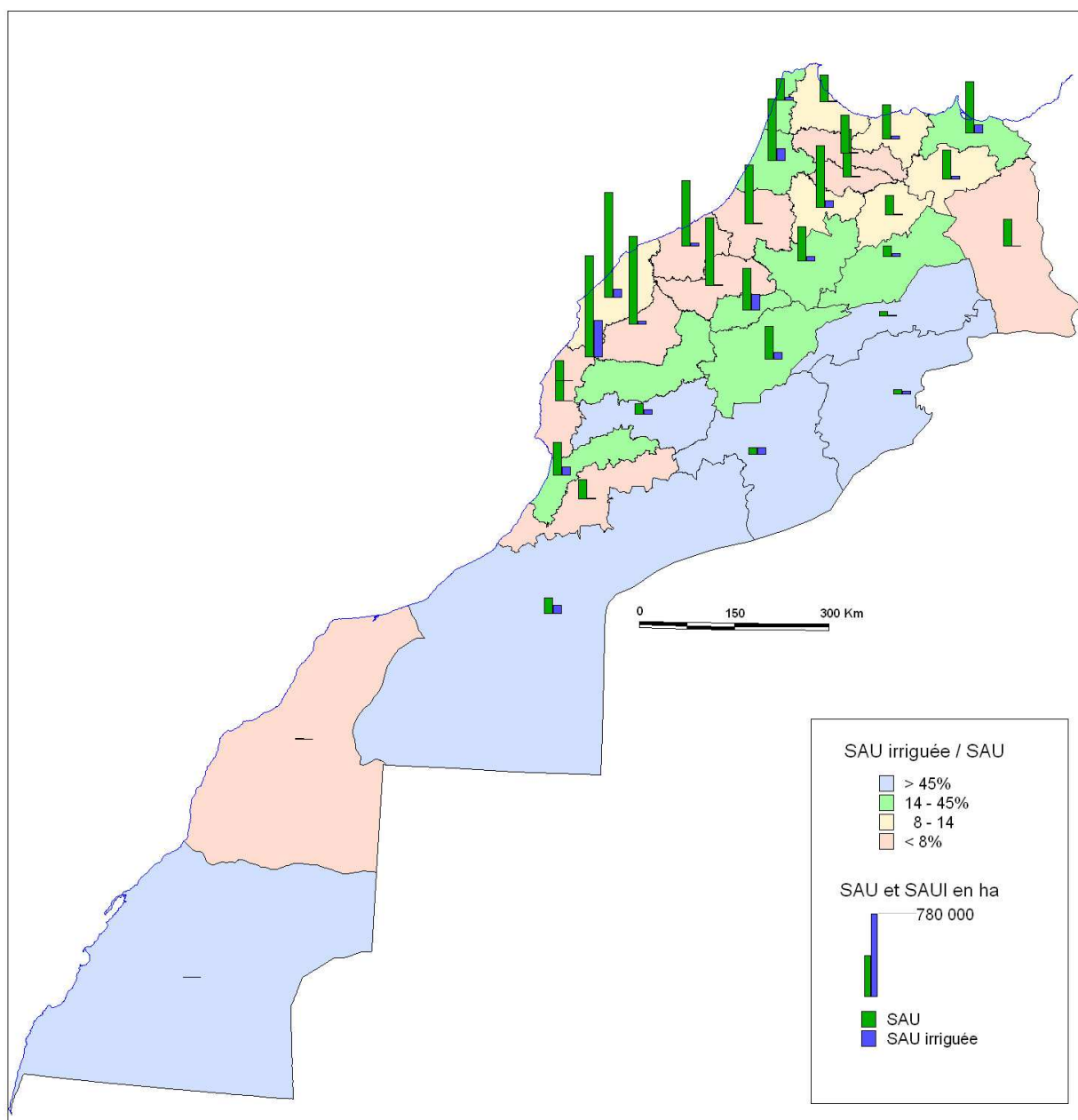
Carte 23. Superficie Agricole Utile en % de la superficie de l'UTA



Cette carte compare la SAU à la superficie totale de chaque UTA. On voit se dessiner deux grands ensembles de part et d'autre d'une ligne Nador Agadir. Les UTA vers l'ouest de cette ligne montrent toutes (à l'exception de l'UTA du Rif Occidental) une forte occupation de l'espace par l'agriculture (plus du tiers de la superficie totale dans 6 UTA, et plus de 50/60 % dans les 9 autres UTA). Les taux d'occupation de la SAU dans les 15 UTA à l'est de la ligne (avec aussi l'UTA du Rif Occidental)

montrent, au contraire l'importance des superficies hors SAU (70 % dans 4 UTA et plus de 80 % dans les autres UTA). Ces taux mettent en évidence la place occupée par les espaces de parcours et forestiers. Ceux-ci sont utilisés collectivement par les exploitants de ces UTA et souvent, aussi, par des éleveurs transhumants provenant d'autres UTA. Dans toutes ces UTA, le développement agricole ne peut pas être raisonné en termes de SAU. On doit nécessairement intégrer les superficies hors SAU qui entrent dans l'espace agraire des populations locales.

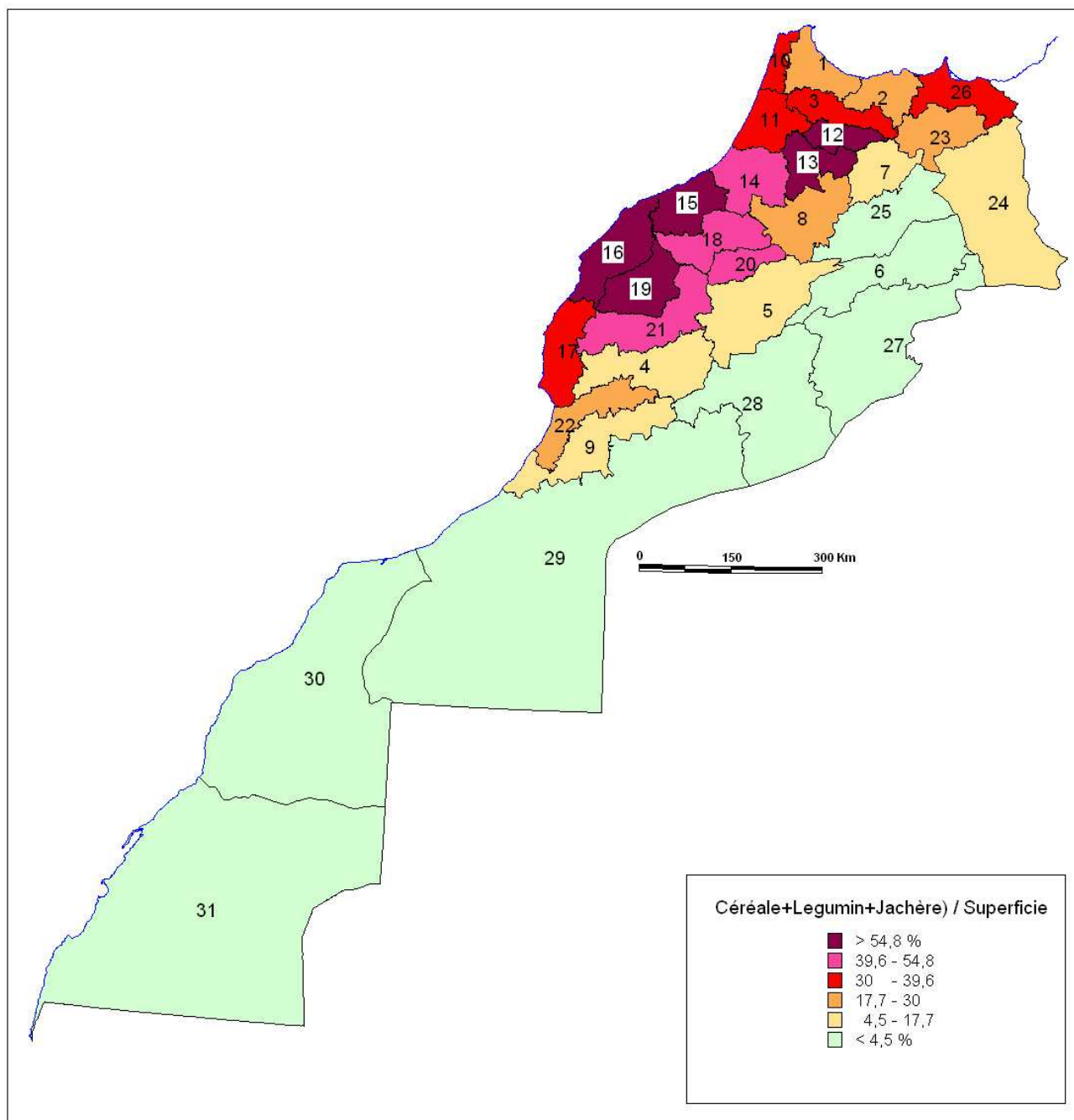
Carte 24. Superficie irriguée en % de la superficie et extension de la SAU et de la SAU irriguée



La carte de l'irrigation montre qu'en termes quantitatifs, l'irrigation est surtout importante que dans le Haouz, le Tadla et le Rharb. Evaluée par rapport à la SAU totale, la SAU irriguée dépasse 45 % dans le Haut Atlas Occidental et Oriental et dans les régions pré sahariennes. Ce rapport se situe entre 15 et 45 % dans 2 UTA de montagne (Haut Atlas Central et Moyen Atlas) et dans 6 UTA où sont localisés des périmètres de grande hydraulique (Haouz, Souss Massa, Rharb, Loukkos, Tadla, et Basse

Moulouya). On voit nettement se dessiner le contraste entre les UTA avec grande hydraulique et les UTA où prédomine la petite et moyenne irrigation traditionnelle.

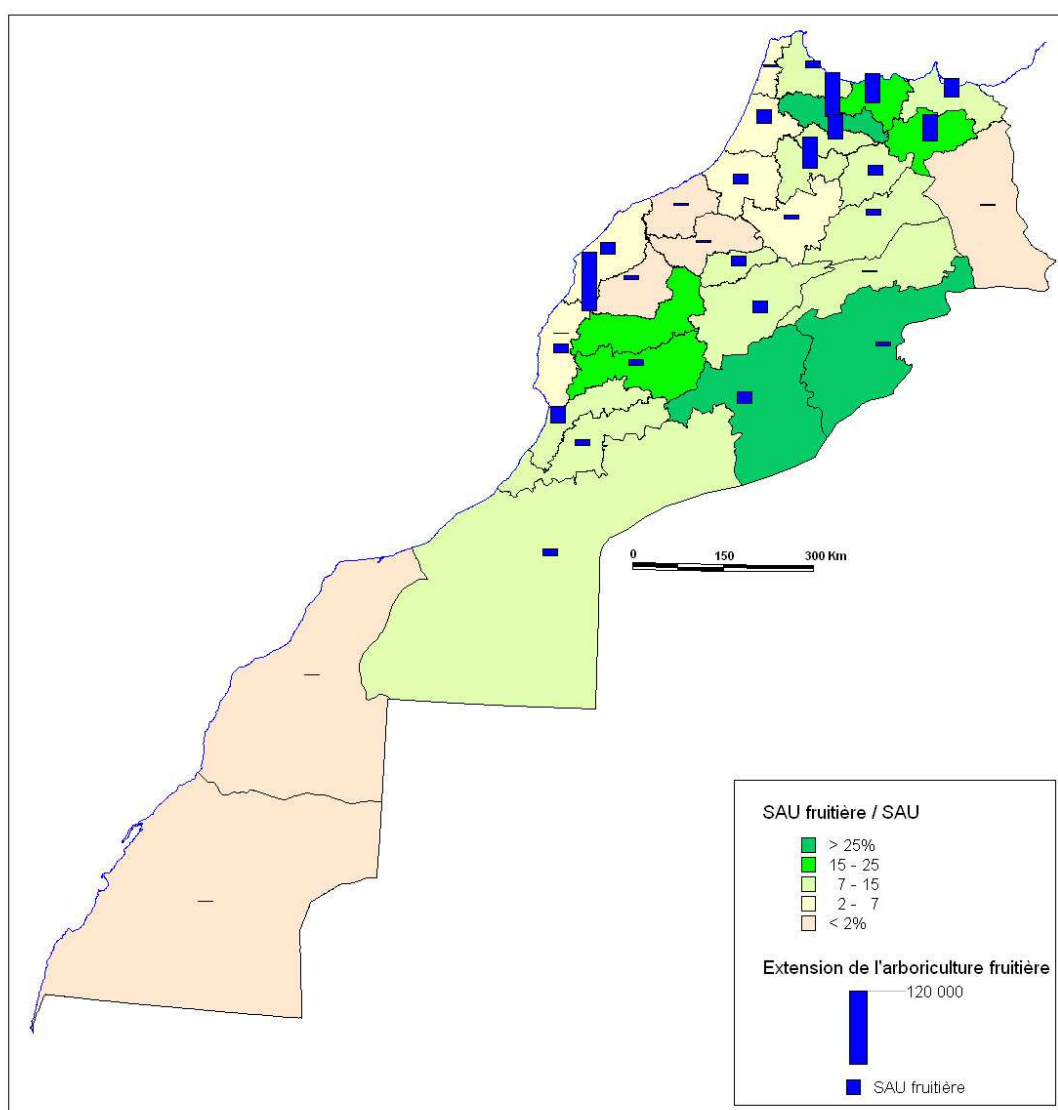
Carte 25. Superficie en céréales et légumineuses en % de la superficie de l'UTA



La part prise dans les UTA par la céréaliculture (y compris les légumineuses et les jachères céréalières) reflète assez largement les rapports de la SAU à la superficie totale des UTA. 4 UTA (Chaouia, Ahmar/Rehamna, Prérif et Fès Meknès) se détachent par l'extension de la céréaliculture qui occupe plus de la moitié de la superficie de l'UTA. Dans 9 autres UTA, (toutes sur la façade atlantique, à l'exception de la Basse Moulouya et du versant sud du Rif), la superficie céréalière occupe plus de 30 % de la superficie totale (dans 4 de ces UTA, le taux d'occupation est même de 40 à 50 %)/

Les superficies en plantations fruitières les plus importantes, en données absolues, sont situées dans les UTA du Haouz (agrumes, oliviers et autres fruitiers, principalement sous irrigation) et du versant sud du Rif (plantations oléicoles pluviales). En termes d'importance par rapport à la SAU, cette dernière UTA vient en tête (plus de 25 % de la SAU en fruitiers), ensemble avec les 2 UTA oasiennes (palmiers et fruitiers divers). La superficie fruitière reste importante (entre 15 et 25 % de la SAU) dans les UTA du Haouz, du Haut Atlas Occidental (irrigations de vallées et arboriculture pluviale), du Rif central/oriental (irrigation et amandiers en sec) et de la Basse Moulouya intérieure (irrigation).

**Carte 26. Superficie plantée en arboriculture en % de la SAU
et extension de la SAU fruitière en ha dans les UTA**



Indicateurs d'importance de l'agriculture dans les UTA

Indicateurs sur l'importance de l'agriculture

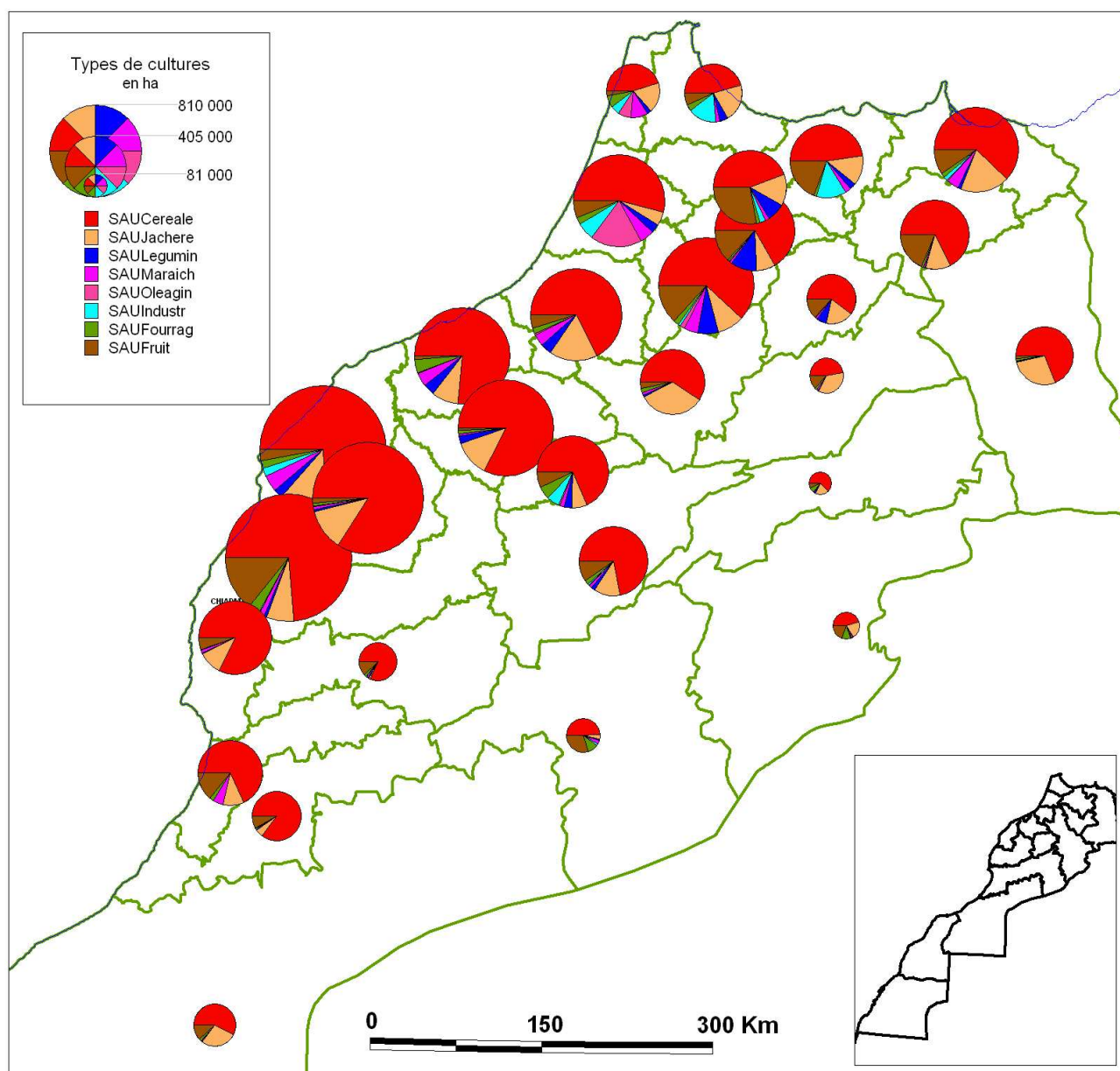
Types de cultures dans les UTA

Nombre d'UGB par exploitation et importance comparée de l'élevage dans les UTA

Indice d'importance de l'agriculture dans les UTA

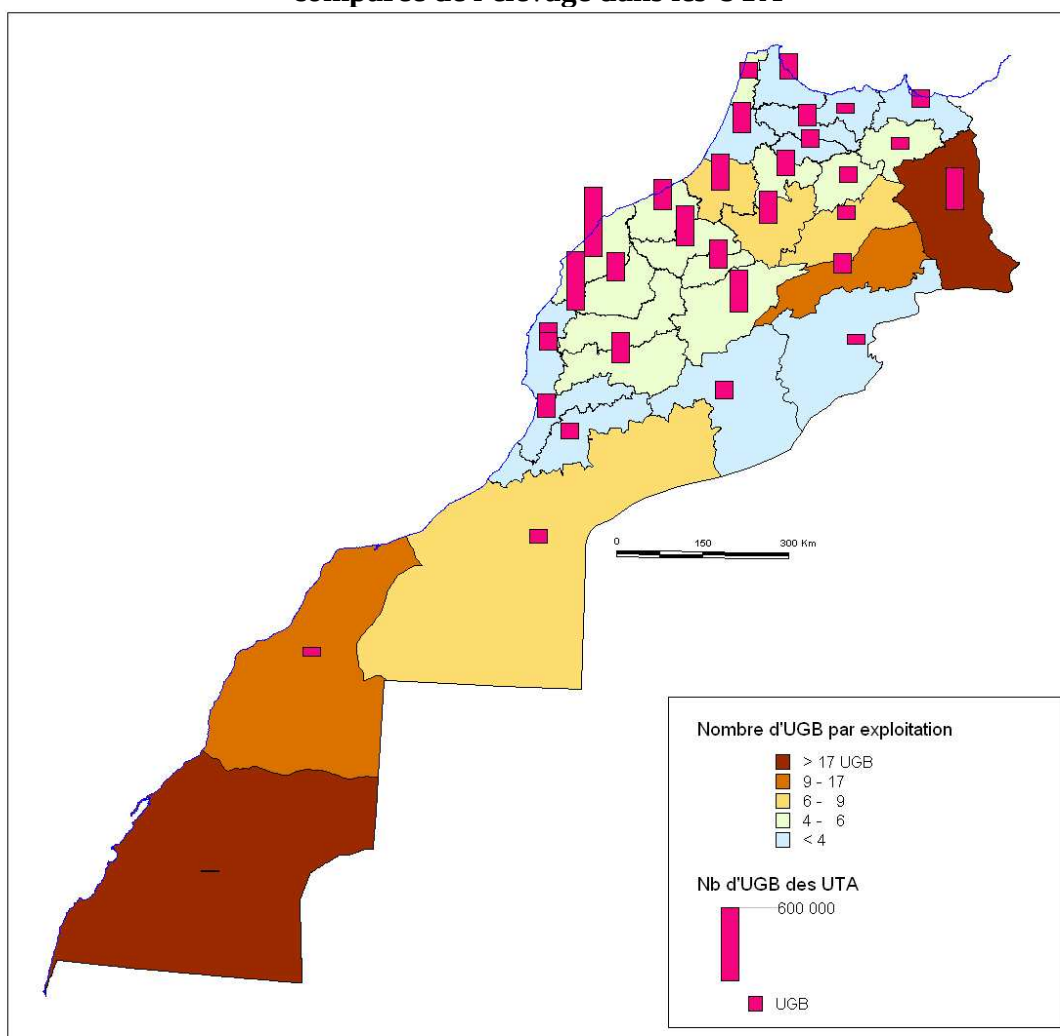
Pressions exercées sur le domaine agricole

Carte 27. Types de cultures dans les UTA (en part de la SAU)



Cette première carte montre à la fois l'importance de la SAU dans chaque UTA et la répartition des cultures dans la SAU. Les superficies agricoles les plus importantes sont toutes situées dans les plaines et plateaux de la façade atlantique. Les 3 UTA qui disposent des plus grandes superficies de SAU sont cependant situées au sud de l'Oum er Rbia, ce qui signifie que, mises à part les cultures irriguées par la grande hydraulique, ces cultures, les plus étendues dans le pays, sont aussi massivement localisées dans des zones d'agriculture pluviale aléatoire (moins de 400 mm). Par l'importance de leur SAU, le Rif et le Prérif occupent une place honorable dans l'agriculture marocaine. Par contre, les autres montagnes "pèsent" assez peu en termes de SAU. La répartition des cultures dans la SAU des UTA montre que les cultures se diversifient surtout dans les UTA du Nord Ouest du Maroc. Dans ces zones de pluviosité suffisante (avec aussi, dans le Rharb et le Loukkos, un concours de la grande irrigation), la superficie céréalière tend à se réduire par rapport à son extension dans les autres UTA du Maroc. On distingue cependant les UTA où cette réduction s'accompagne d'une extension notable des légumineuses et des jachères et les UTA où cette réduction se fait au profit d'une extension plus grande des autres cultures (fruitiers, cultures industrielles, maraîchage).

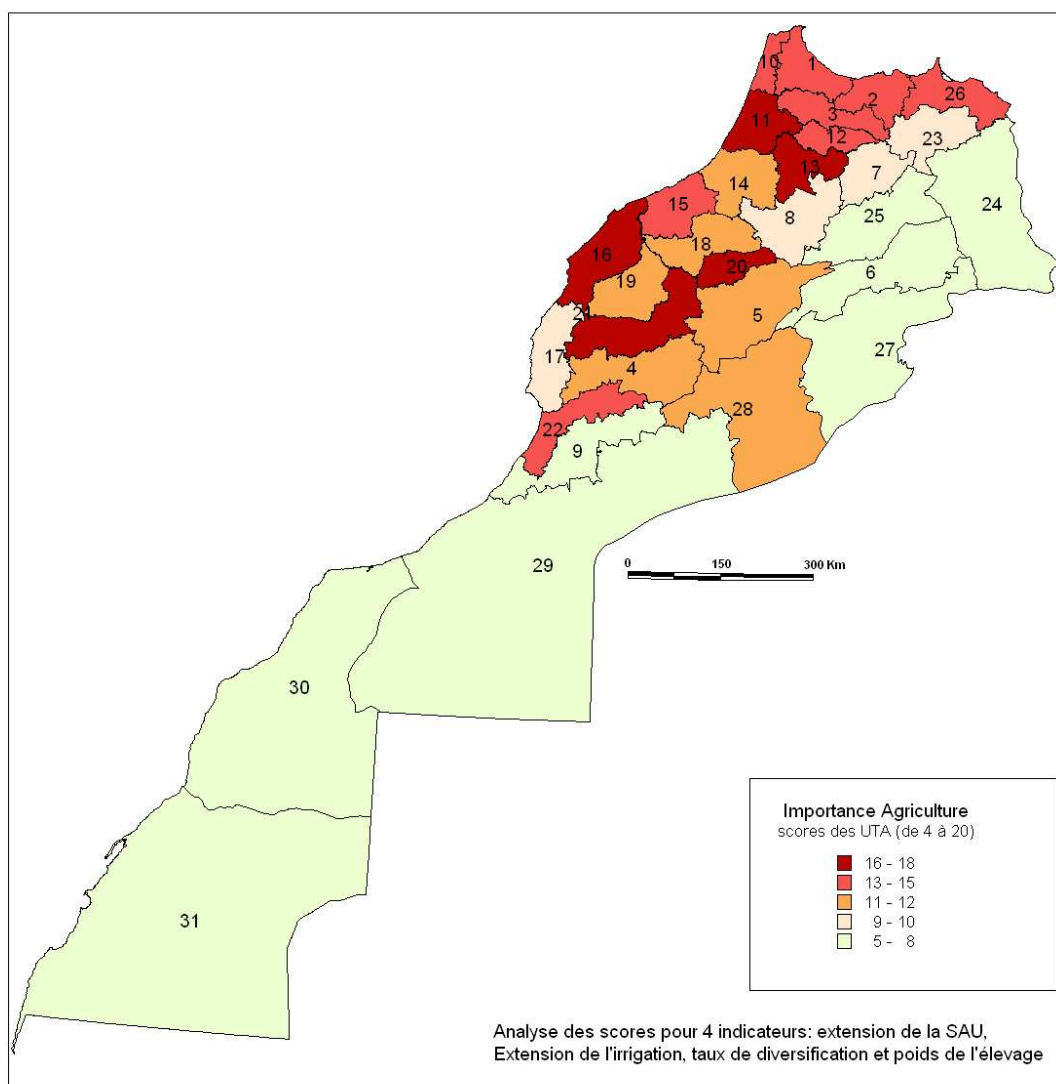
Carte 28. Nombre d'UGB par exploitation et importance comparée de l'élevage dans les UTA



La carte de la répartition des UGB donne une bonne idée de l'importance de l'élevage dans les différentes régions du Maroc. En termes absolus, ce sont les UTA du Haouz et des Abda Doukkala qui détiennent la plus grande quantité de cheptel. Elles sont suivies par le Haut Atlas Oriental et les Hauts Plateaux de l'Oriental. Lorsque l'élevage est exprimé en UGB, ce sont donc deux UTA agricoles qui prédominent, les deux UTA "pastorales" ne venant qu'en seconde position. En termes d'UGB par exploitation, ce sont par contre les UTA pastorales (Hauts Plateaux de l'Oriental, Moyenne Moulouya,

régions sahariennes) qui prédominent. Les moyennes élevées (quelque 10 UGB ou plus par exploitation) indiquent que l'élevage tend à être concentré dans de grandes exploitations. La situation est intermédiaire (6 à 9 UGB par exploitation) dans un ensemble comprenant le Moyen Atlas Nord; le Massif Central et les régions boisées de l'arrière pays de Rabat. Dans les plaines atlantiques, la moyenne par exploitation tend à se situer entre 4 et 6 UGB. Dans toutes les montagnes et les zones oasiennes, cette moyenne est inférieure à 4 UGB.

Carte 29. Indice d'importance de l'agriculture dans les UTA



L'importance de l'agriculture dans les UTA

Cette échelle de comparaison est le résultat d'un traitement par cumul des scores enregistrés au niveau de 4 indicateurs, et cela à l'échelle des 31 UTA :

- L'extension de la SAU, hors-jachère en % de la superficie des UTA;
- Le taux représenté par les terres irriguées par rapport à la superficie totale,
- Le taux de diversification agricole, obtenu par le calcul du % que représentent les cultures autres que céréalières par rapport au total de la SAU, dont très souvent la majorité est réservée aux céréales;
- L'importance de l'élevage dans l'UTA, calculée sur la base du nombre d'UGB.

Ces divers indicateurs sont notés de 1 à 5, selon des seuils, déterminés de manière empirique, en fonction de la répartition obtenue de chacun des indicateurs. Le tableau suivant montre le système de notation utilisé :

Tableau : Méthode de numérotation des scores de l'importance agricole dans les UTA

Score (notation)	SAU hors jachère / Superficie en %	Surface irriguée / Superficie en %	Taux de diversification en %	Importance de l'élevage en UGB	Total
1	< 5%	< 3%	< 10%	< 100 000	4
2	5-20%	3-6%	10-20%	100 000 – 150 000	8
3	20-30%	6-10%	20-30%	150 000 – 200 000	12
4	30-50%	10-20%	30-50%	200 000 – 350 000	16
5	> 50%	> 20%	> 50%	> 350 000	20

Le résultat de cumul des scores des 4 indicateurs classe les UTA en 5 types :

- Des UTA où l'importance de l'agriculture obtient un score total de 5 à 8. Il s'agit du Maroc saharien, des montagnes sèches et des steppes du Maroc oriental. Le Présahara du Dra échappe à cette classe, à cause du fort taux de diversification de ses cultures d'oasis.
- Les UTA ayant un cumul des scores de 9 à 10 sont des régions agricoles très variées, puisqu'elles couvrent à la fois le Moyen Atlas, la basse Moulouya intérieure et les plateaux atlantiques d'Essaouira.
- Le troisième groupe (valeurs de 11 à 12) est représenté à la fois par les plateaux atlantiques des Zaër-Zemmour, le plateau des phosphates et les Rehamna; mais aussi le Haut Atlas occidental et central.
- Le 4ème groupe couvre tout le Maroc méditerranéen, du Tangérois à la frontière algérienne, Prérif compris, plus la Chaouïa et le Souss.
- Le groupe des régions en tête, en terme d'importance de l'agriculture, couvre 5 UTA, soit les régions majeures en terme d'extension de le SAU, de l'irrigation, de la diversification et d'importance de l'élevage.

Les pressions exercées sur le domaine agricole

La dernière carte montre que ce sont les zones atlantiques qui sont les plus soumises aux pressions de l'agriculture. Ces zones correspondent largement à des régions climatiquement défavorisées (moins de 400 mm). La grande hydraulique n'y est pas encore suffisante pour compenser ces déficits..

Cette thématique est traitée aux deux échelles, échelle communale et échelle des UTA.

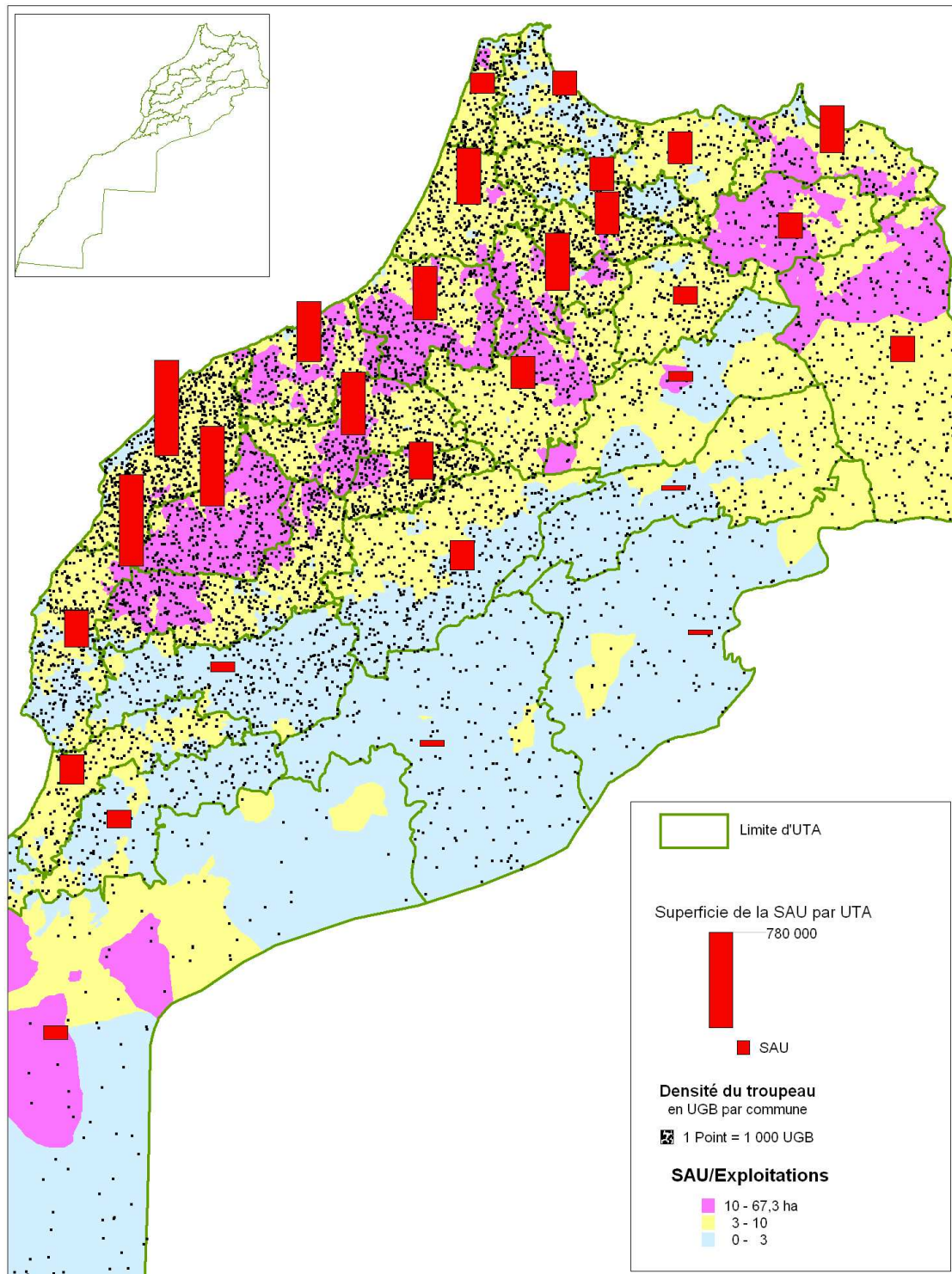
A l'échelle communale, on a traité la problématique de la pression pastorale (toutes espèces confondues, exprimées en UGB). Cette répartition ne distingue pas les troupeaux agissant effectivement sur les pâturages et ceux dont les animaux sont stabulés et dont l'alimentation est complémentée. La répartition très approximative est représentée par points, ce qui permet d'évaluer visuellement l'importance de la pression exercée, mais sans la ramener à un potentiel effectif en terme de ressources fourragères disponibles.

A la même échelle communale on a estimé le déficit en terres de SAU des diverses communes en prenant la taille moyenne en ha des exploitations comme indicateur. Trois classes sont distinguées :

- Des communes où la taille moyenne est inférieure à 3ha. Il s'agit essentiellement des régions présahariennes;
- Des communes où cette taille varie de 3 à 10 ha (montagnes)
- Des communes où la taille moyenne est supérieure à 10 ha (régions atlantiques et certaines communes du Maroc oriental et saharien).

La disponibilité en terres agricoles est représentée à l'échelle des UTA et permet de distinguer les régions à terrains de SAU étendus et les régions à déficit prononcé

Carte 30. Pressions exercées sur le domaine agricole



Caractéristiques et stratification des exploitations dans les UTA

Indicateurs sur les exploitations agricoles

Nombre d'exploitations par classe de superficie par UTA

Superficie des exploitations par classe de superficie par UTA

Superficie moyenne des exploitations dans les UTA

Nombre des exploitations de moins de 3 ha par UTA

Superficie des exploitations de plus de 20 ha par UTA

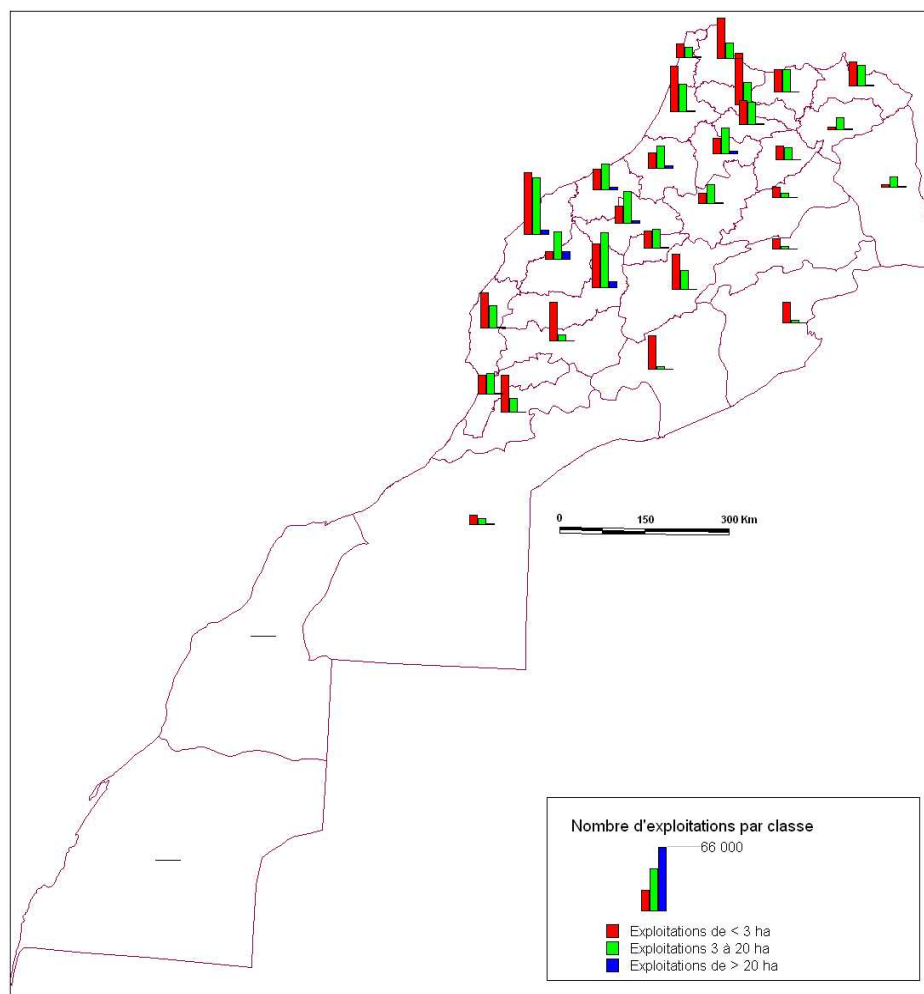
Superficie et nombre des petites exploitations (3 à 20 ha)

Superficie et nombre des moyennes exploitations (20 à 50 ha)

Superficie et nombre des PMEA (3 à 50 ha)

Indice de mécanisation des travaux du sol dans les UTA

Carte 31. Nombre d'exploitations par classe de superficie par UTA

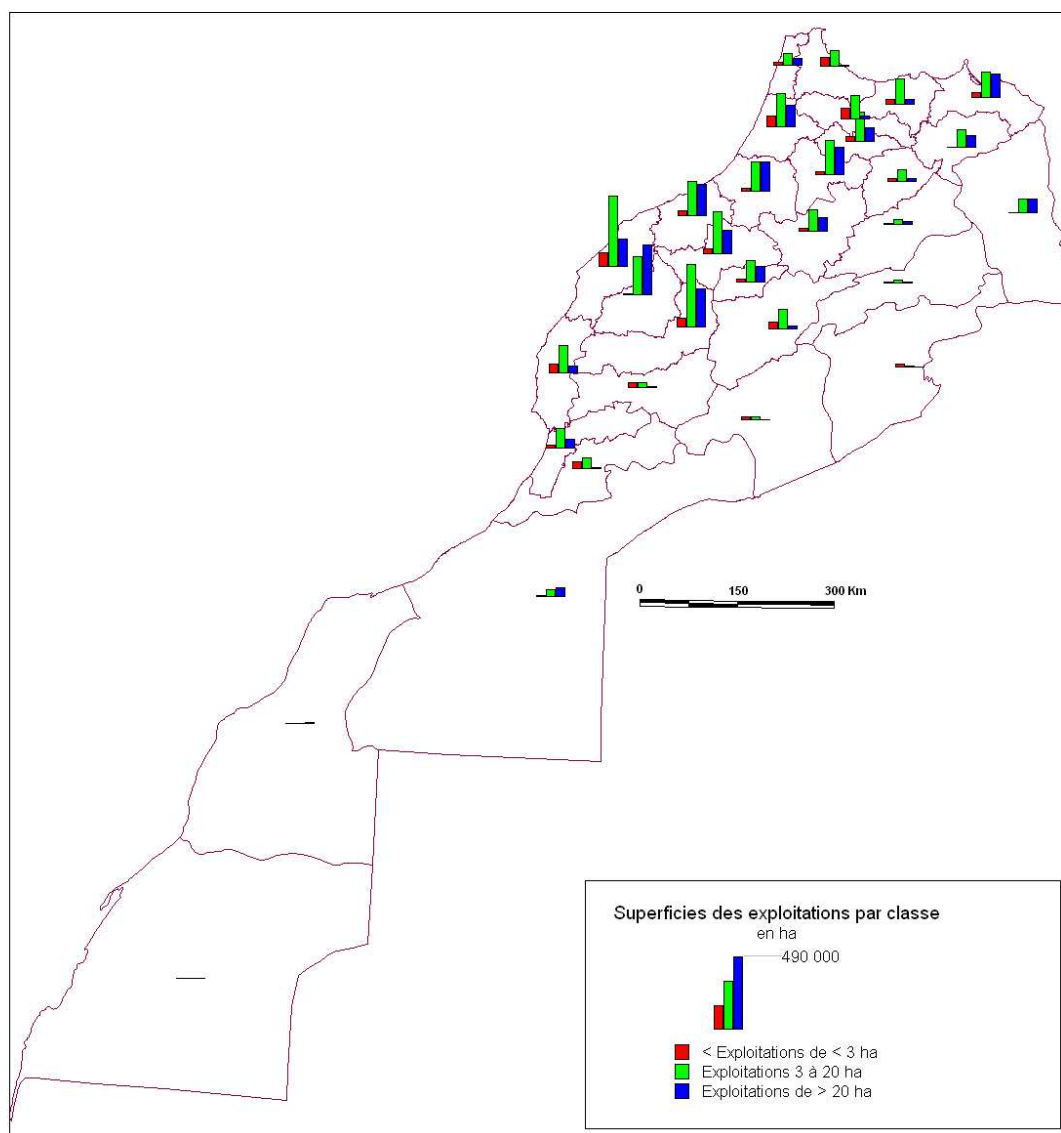


La répartition des types d'exploitation par *grands agro systèmes* permet d'avoir une vue d'ensemble dont l'utilité est indéniable pour apporter des bases aux politiques qui prendront en

compte la pluralité des exploitations agricoles (*voir première partie*). Cette répartition occulte cependant des variations plus complexes qui se révèlent à une autre échelle, celle des Unités de Territorialisation de l'Agriculture. Le regroupement, à ce niveau territorial, des données du RGA présente l'intérêt d'une application à des unités géographiques caractérisées, par construction, par une certaine homogénéité¹⁸. Il donne ainsi une image crédible des situations locales.

Cette première carte présente une première synthèse des données disponibles. Les colonnes rouges des histogrammes nous indiquent l'importance en nombre des micro exploitations, celles qui, avec moins de 3 ha (sauf lorsqu'elles sont en irrigué et dans de bonnes conditions), ne peuvent vivre de l'activité agricole. Ces micro exploitations s'ajoutent à la plus grande partie des ruraux sans terre pour constituer une masse importante de ruraux *vulnérables, pauvres* ou très menacés par la pauvreté.

Carte 32. Superficie des exploitations par classe de superficie par UTA

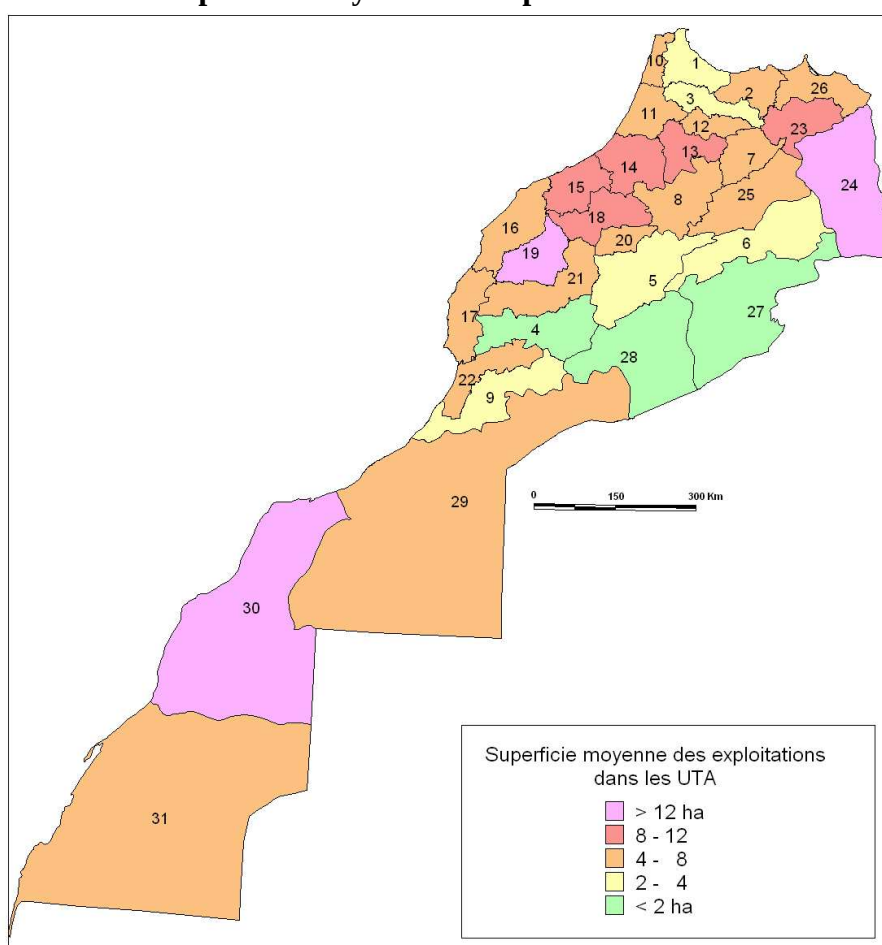


¹⁸ Voir la description des UTA en partie II de l'Atlas de l'Agriculture

Les micro exploitations constituent les plus grosses masses en nombre dans les Abda Doukkala, le Haouz, le Rharb, le Rif occidental et sa bordure sud, le Haut Atlas et les oasis du bassin du Draa. Les grands nombres concernent donc autant des régions agricoles où la modernisation s'est bien implantée et des régions de montagne attardées. Les exploitations petites et moyennes-inférieures (entre 3 et 20 ha) sont massivement les plus nombreuses dans le Haouz et les Abda Doukkala. Moins nombreuses en chiffres absolus, ces exploitations se révèlent être plus nombreuses que les micro exploitations dans d'autres UTA, par exemple dans le Sais (Fès Meknès), le Tadla, le Moyen Atlas Nord, le Souss, Romani Khémisset. Les exploitations de plus de 20 ha sont, en nombre, statistiquement invisibles sur la carte.

La carte qui précède représente les mêmes strates d'exploitations mais elle les classe d'après la SAU détenue par chacune des strates.

Carte 33. Superficie moyenne des exploitations dans les UTA

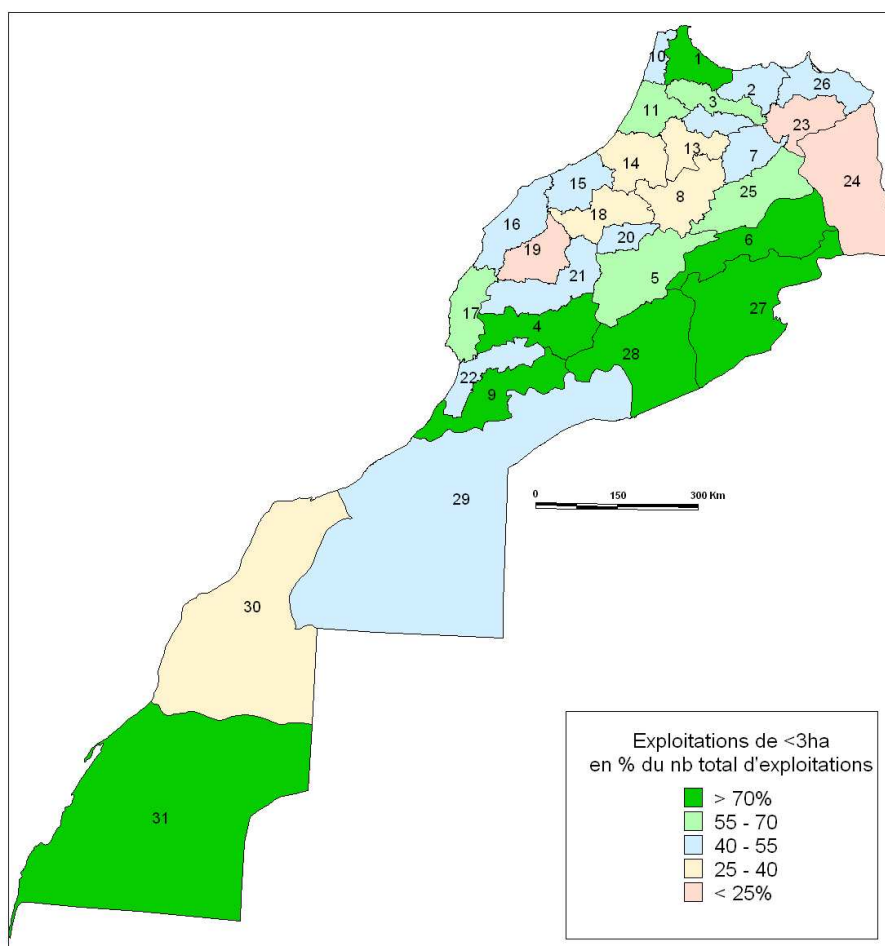


La colonne rouge des histogrammes, qui correspond à la SAU des micro exploitants, est considérablement réduite. Elle apparaît surtout, mais peu, dans les UTA où ces exploitations étaient particulièrement nombreuses (Abda Doukkala, Rharb Rif). En revanche, la strate centrale, marquée en vert, apparaît en position dominante dans presque toutes les UTA. Cette strate détient une part très appréciable de la SAU nationale dans l'UTA Abda Doukkala et dans l'UTA du Haouz. La carte met cependant en évidence la place que les exploitations de plus de 20 ha prennent dans le partage de la SAU. Dans 4 UTA (Basse Moulouya, Sais, Khemisset Romani, Chaouia) cette strate est à peu près à égalité avec la strate 3-20 ha. Dans l'UTA Ahmar Rehamna, elle dépasse même nettement les exploitations de 3 à 20 ha. On est

frappé, en analysant cette carte, par les déséquilibres qui existent dans la répartition de la SAU entre les différentes UTA du pays. Si on ne devait prendre en compte que la SAU on pourrait être tenté de marginaliser économiquement les UTA défavorisées par leur dotation en SAU, en raison de leur poids économique très faible à l'échelle nationale. Ce serait cependant là une mauvaise appréciation car cela signifierait que l'on ignore et néglige les autres ressources en terre et en biomasse qui occupent une grande place dans ces UTA.

Deux cartes représentent un autre angle de vue de cette répartition des exploitations. La première illustre l'importance des micro exploitations de moins de 3 ha, en % du nombre des exploitations. On voit que celles-ci représentent plus de 70 % des exploitations dans une bonne partie des montagnes et dans les zones oasiennes. Dans le reste des montagnes, mais aussi dans plusieurs régions atlantiques, elles représentent entre 50 et 70 % des exploitations. Il s'agit donc d'une situation très dispersée et qui concerne la plus grande part des UTA.

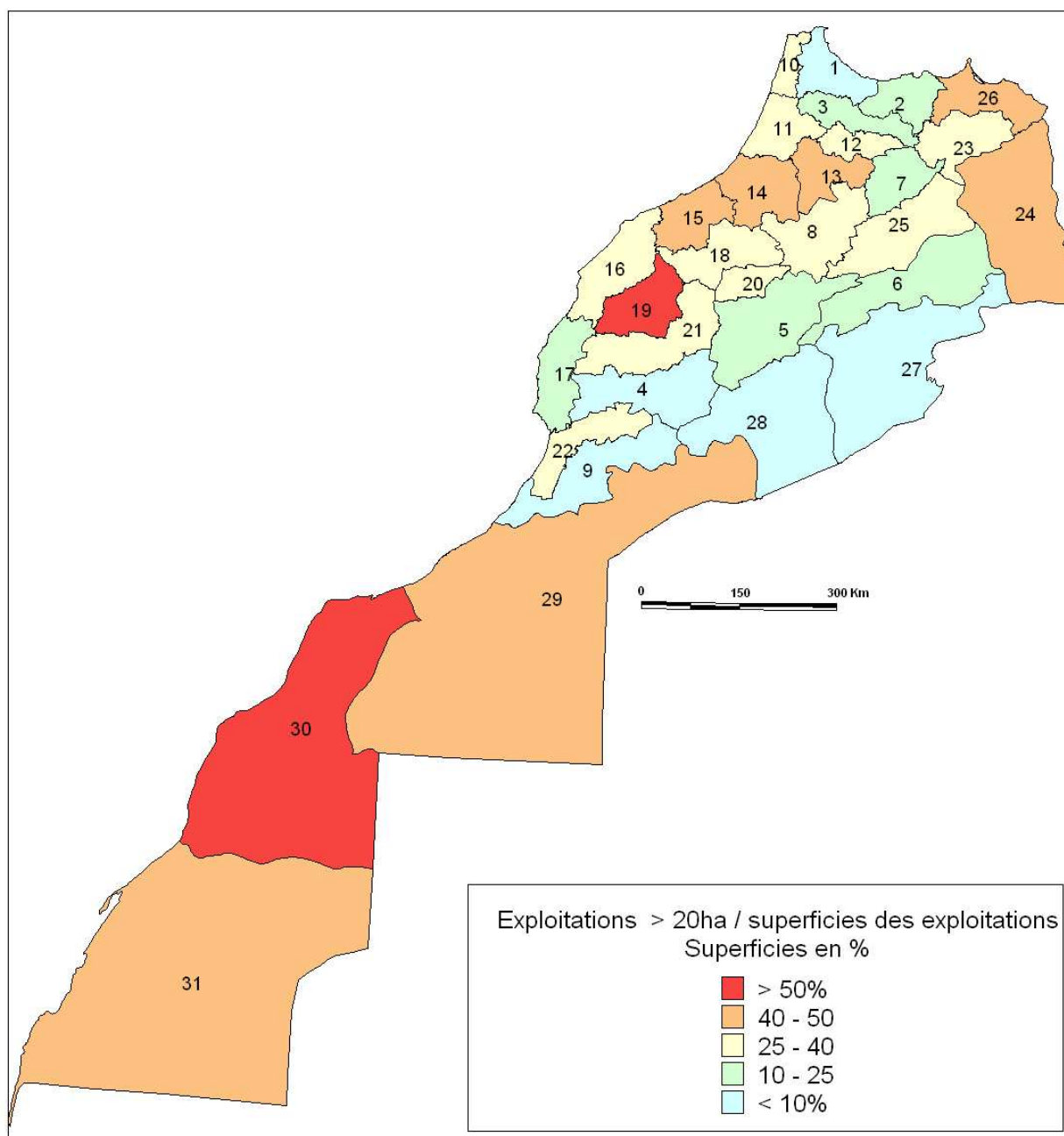
Carte 34. Nombre des exploitations de moins de 3 ha par UTA



L'autre carte montre l'importance des superficies des exploitations de plus de 20 ha. Dans une région, celle de Rehamna Ahmar, leur superficie cumulée représente plus de 50 % de la SAU. Le fait est d'autant plus notable que cette UTA est aussi celle où la proportion de terres

collectives dans la SAU est la plus forte¹⁹. L'importance de cette strate d'exploitation est de toute façon forte dans les grandes régions agricoles de la façade atlantique. Dans de nombreuses UTA (Chaouia, Khemisset Romani, Sais, Basse Moulouya) cette strate d'exploitations détient 40 à 50 % de la SAU. Dans toutes les autres UTA "atlantiques" leur part se situe entre 25 et 40 %. Ces données mettent en évidence une concentration de la terre qui semble augmenter avec l'importance de l'agriculture moderne dans l'UTA.

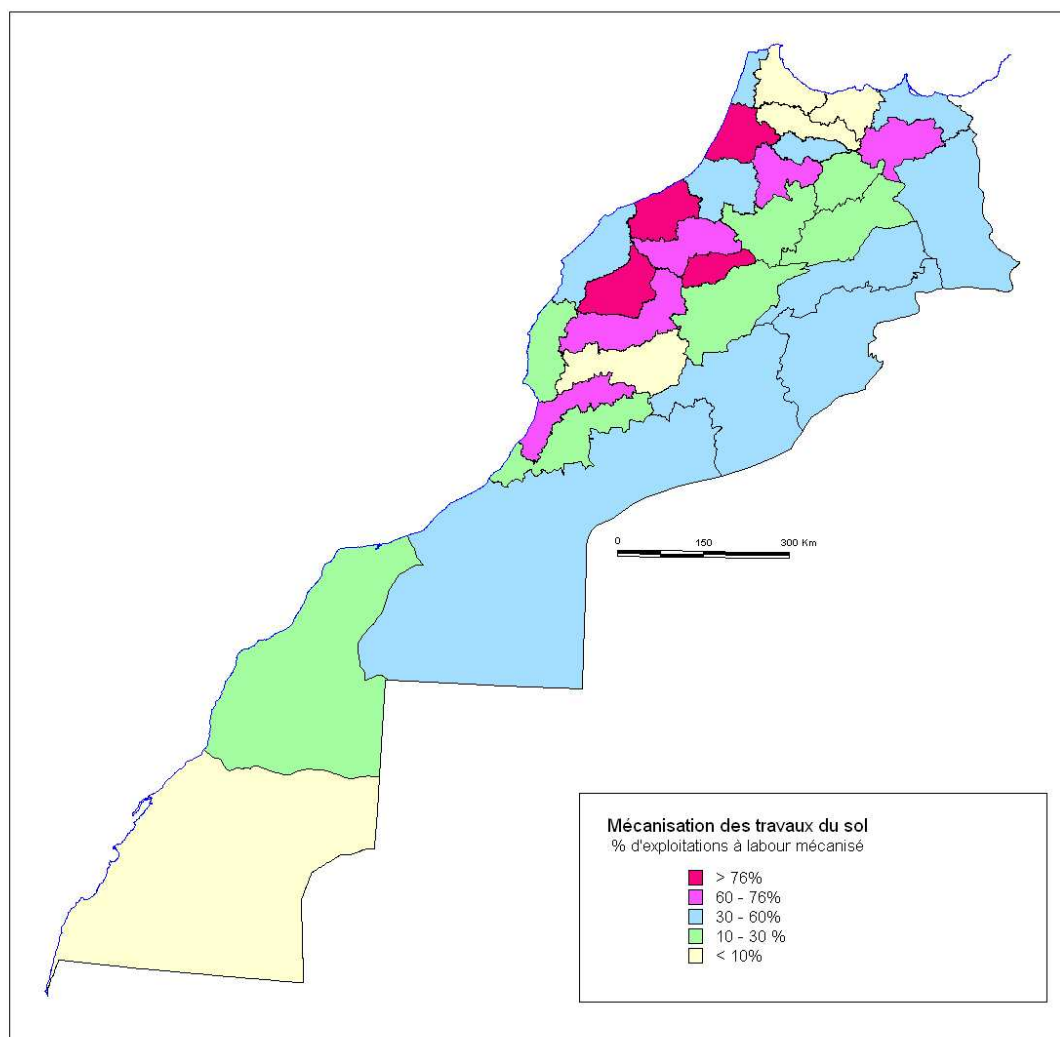
Carte 35. Superficie des exploitations de plus de 20 ha par UTA



¹⁹ Voir Partie III de l'Atlas de l'Agriculture

Cette modernisation est justement mise en évidence par le taux de mécanisation dans les exploitations agricoles. La carte montre en effet que les taux de mécanisation les plus forts se rencontrent dans les UTA où l'on trouve les plus fortes concentrations de terres dans les exploitations de plus de 20 ha.

Carte 36. Indice de mécanisation des travaux du sol dans les UTA

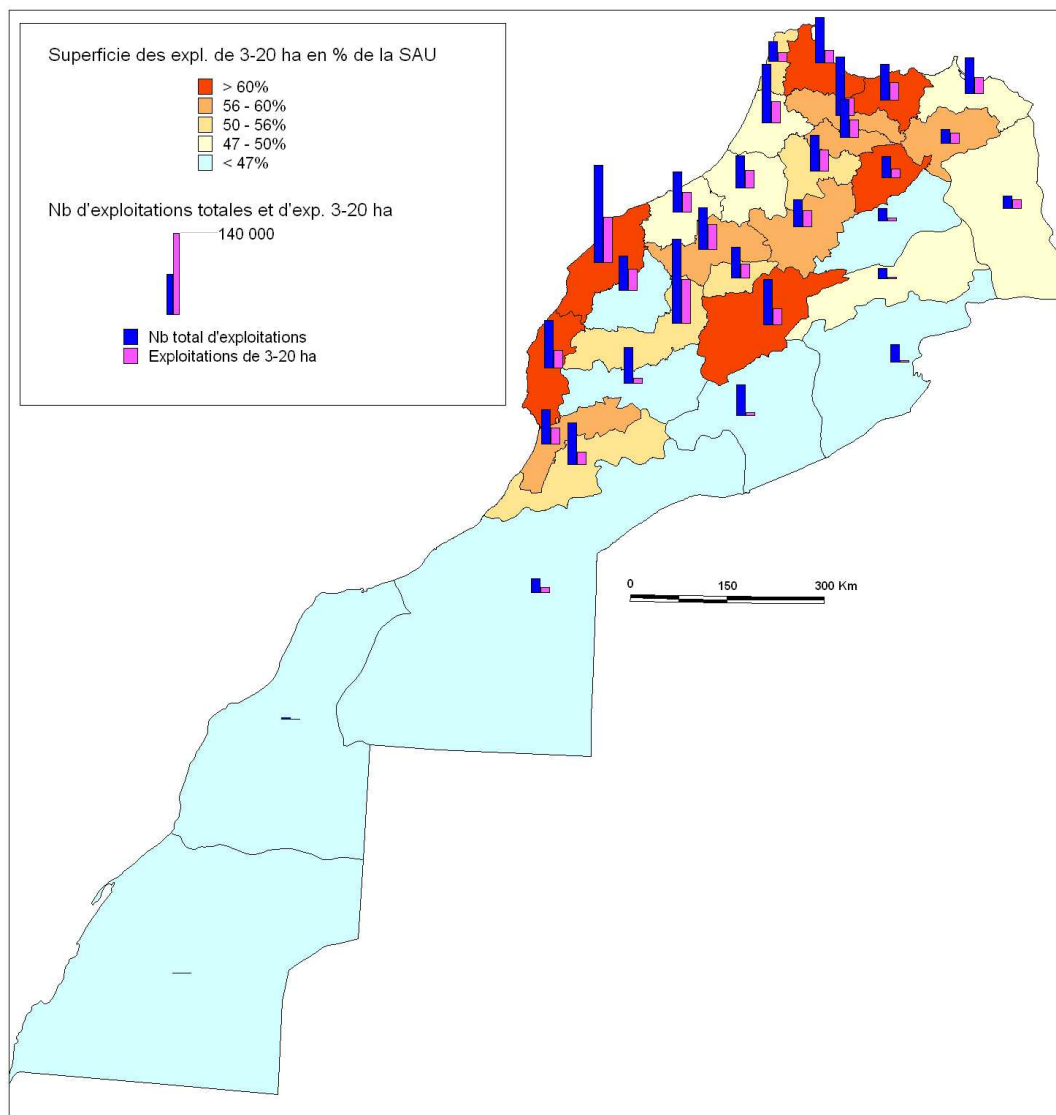


Trois autres cartes analysent la répartition des strates d'exploitations en se plaçant dans l'optique d'une analyse des PMEAs (Petites et Moyennes Exploitations Agricoles). Pour fixer des ordres de grandeur qu'il soit possible d'appréhender avec les statistiques disponibles, on a retenu pour les *petites exploitations*, la strate 3 à 20 ha et pour les *moyennes exploitations*, la strate de 20 à 50 ha²⁰. Les statistiques du RGA 1996, retraitées pour les besoins de l'Atlas, fournissent ces données par UTA et par Régions. La première carte montre la répartition dans les UTA, des *petites exploitations*, la seconde, celle des *moyennes exploitations*, la troisième, celle d'une strate cumulée, représentant l'ensemble des PMEAs, entre 3 et 50 ha. Cette grande catégorie représente le vivier d'où pourraient émerger des *petites et moyennes entreprises*

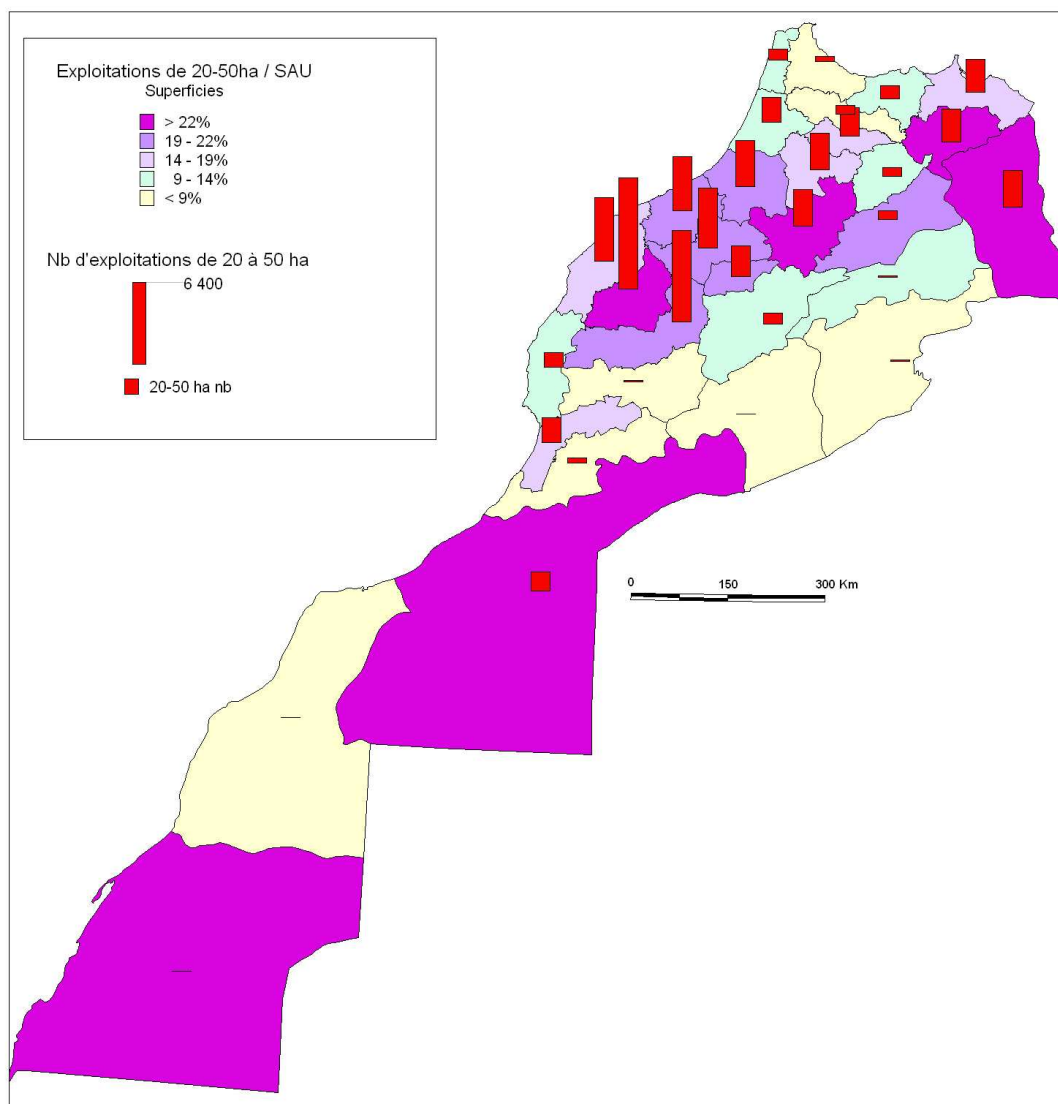
²⁰ Cette approximation statistique ne tient pas compte des exploitations plus petites qui, en irrigué, peuvent devenir de petites entreprises agricoles. On a fait quelques estimations globales de leur nombre mais on ne dispose d'aucune donnée pour régionaliser leur répartition.

agricoles. L'analyse globale de cette grande catégorie d'exploitations a été faite dans le chapitre précédent. Les cartes mettent en évidence l'importance de ces exploitations dans toutes les UTA.

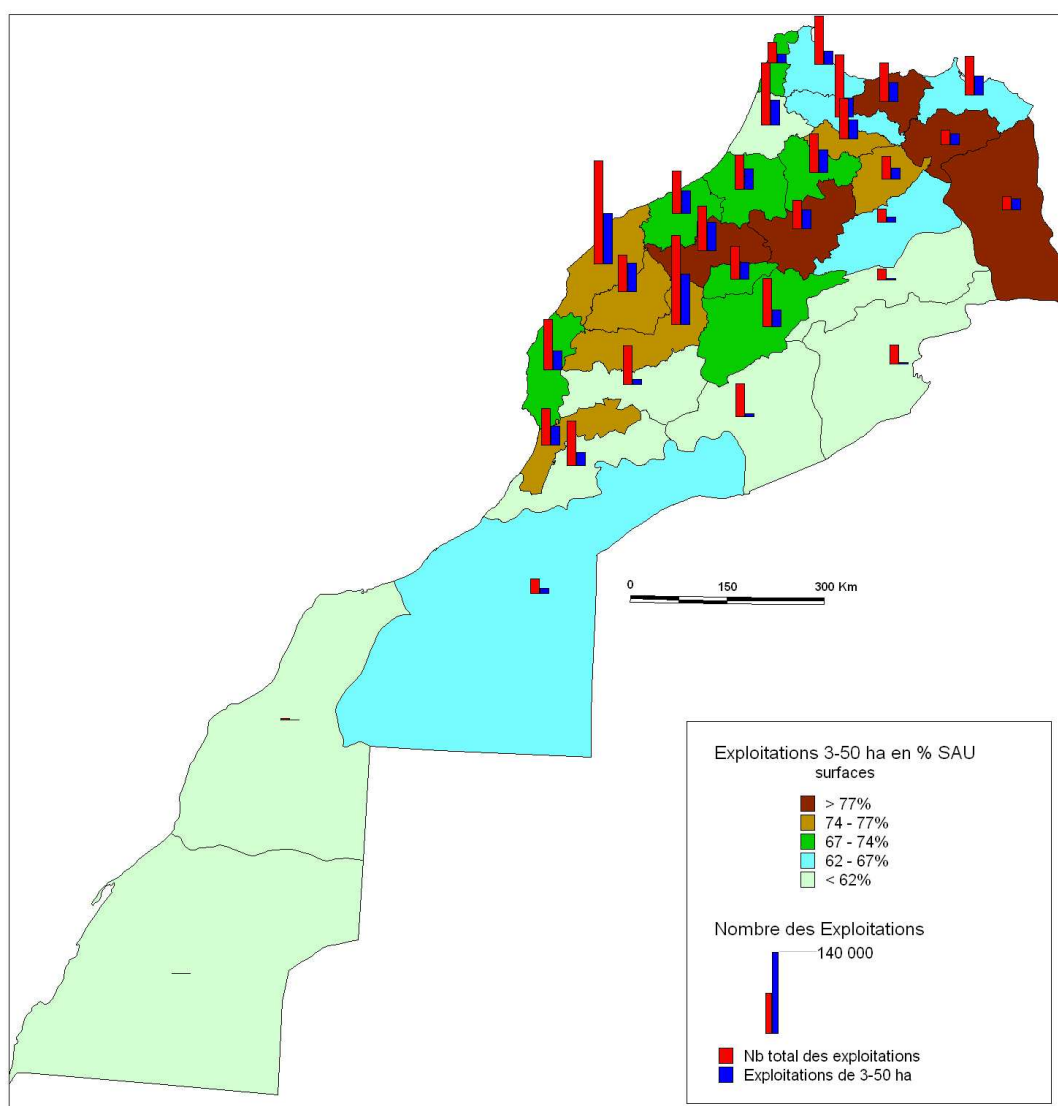
Carte 37. Superficie et nombre des petites exploitations (3 à 20 ha)



Carte 38 . Superficie et nombre des moyennes exploitations (20 à 50 ha)



Carte 39 . Superficie et nombre des PME (3 à 50 ha)



La distribution régionale de la production agricole

Les statistiques sur la production agricole ne sont disponibles qu'à l'échelon des provinces. La première carte compare trois années de production, de 1995/96 à 1997/98. La première de ces années a été bonne, la suivante, mauvaise et la troisième, plus ou moins dans la moyenne. Les histogrammes montrent nettement la place d'un ensemble céréalier, une sorte de *wheat belt*, qui englobe le Rharb, les riches provinces de Khémisset Romani, les provinces de la Chaouia et celles des Abda Doukkala. Le contraste est fort entre ces zones et le reste du Maroc, mises à part quelques provinces "intermédiaires" (Fès et Meknès). La carte établie pour la période 2005/2007 montre un certain rééquilibrage de la production, les provinces des plaines atlantiques du Nord tendant à produire autant que celles des plaines et plateaux atlantiques du Centre.

La carte de la production oléicole par provinces tend à recouper la carte des superficies en arboriculture fruitière par UTA. On voit en effet se détacher une grande zone de production au nord dans les provinces qui englobent le Prérif et le sud du Rif, et d'autre part, une grande zone de production au sud, dans les provinces à cheval sur les périmètres de grande irrigation du Haouz et les régions productrices des piémonts du haut Atlas. La comparaison de ces deux cartes souligne de façon particulièrement nette l'intérêt du découpage en UTA pour pouvoir mieux cibler les zones de production et les différencier selon les modes de production dominants.

L'importance de la production animale est montrée indirectement en analysant la répartition du cheptel par UTA. Une partie de la carte reprend les données de répartition des UGB déjà analysées. L'intérêt de cette nouvelle carte est de corriger les agrégations de tout le cheptel en UGB, en montrant ce que représentent les petits ruminants dans l'agrégation statistique des UGB. Les ovins et les caprins sont représentés sous forme de points à partir de statistiques par communes rurales. On constate que les plus grandes densités de petits ruminants tendent à constituer deux ensembles qui se superposent de façon très significative aux ensembles nord et centre sud du *wheat belt* que l'on a identifié plus haut. Contrairement aux attentes, ce ne sont pas les régions les plus pastorales qui concentrent les plus grandes quantités de petits ruminants. Ce constat pourrait inviter à de nouvelles réflexions sur la meilleure répartition de l'élevage des petits ruminants, compte tenu des disponibilités en ressources fourragères naturelles.

La carte comparant le cheptel (en UGB) entre 1996 et 2005/6, montre que dans toutes les régions atlantiques, le cheptel a légèrement augmenté ou est resté stable. En revanche, il a diminué dans toutes les zones pastorales de l'Oriental, de la Moulouya ainsi que dans les zones présahariennes et sahariennes. La représentation des UGB sous forme de points (à partir d'une base communale) montre une concentration beaucoup plus tournée vers le littoral atlantique que ne l'est la répartition, par points, des petits ruminants, ceux-ci plus profondément présents à l'intérieur des plaines et plateaux atlantiques.

Indicateurs relatifs à la production agricole (végétale et animale)

Superficie 1996 et production céréalière des années 1995 à 1998) par provinces

Surfaces et production céréalière pour l'année 1995-96) par provinces

Surfaces et productions céréalières 2005-07

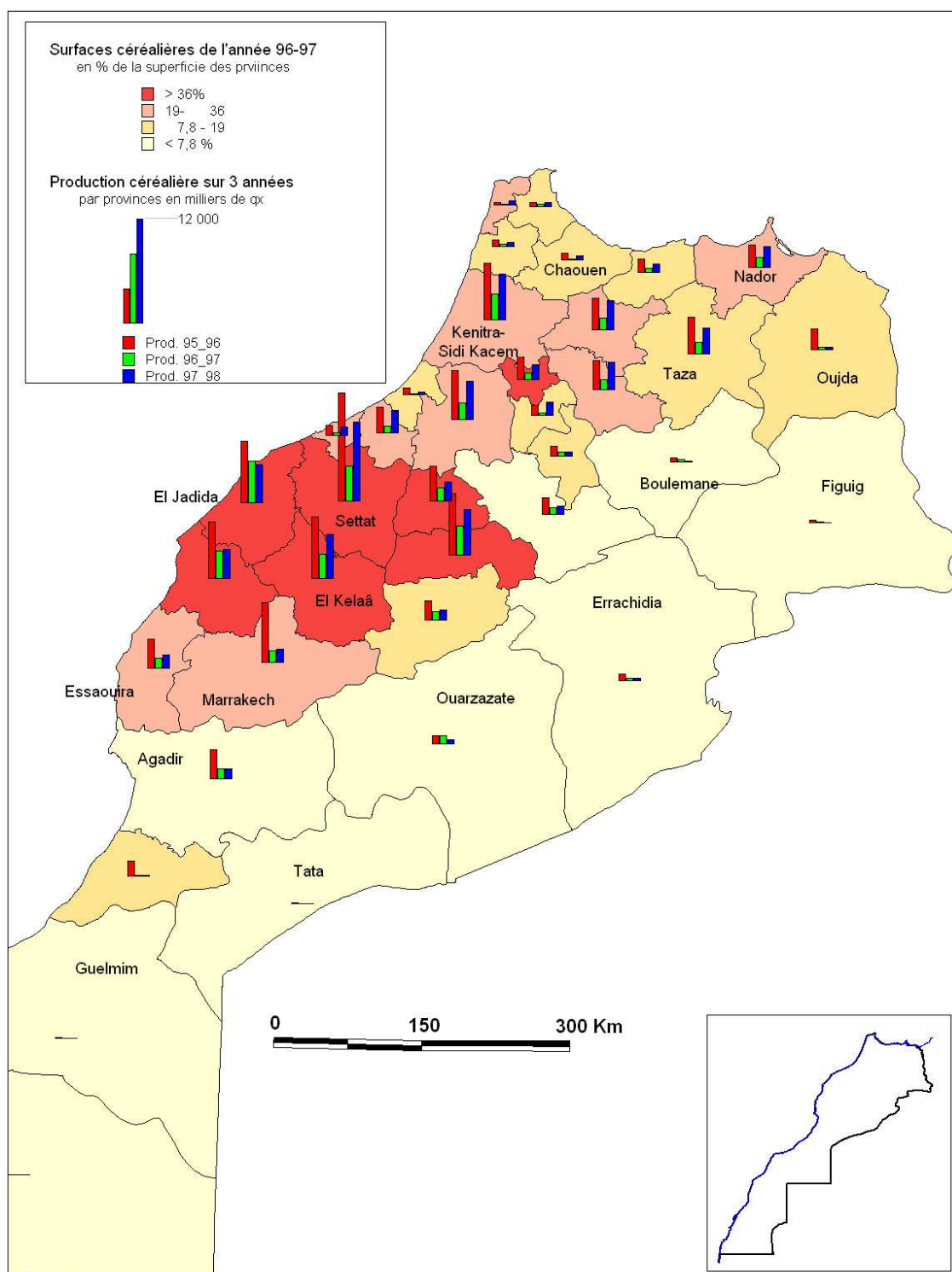
La production oléicole par provinces

Importance comparée de l'élevage dans les UTA (en nombre d'UGB)

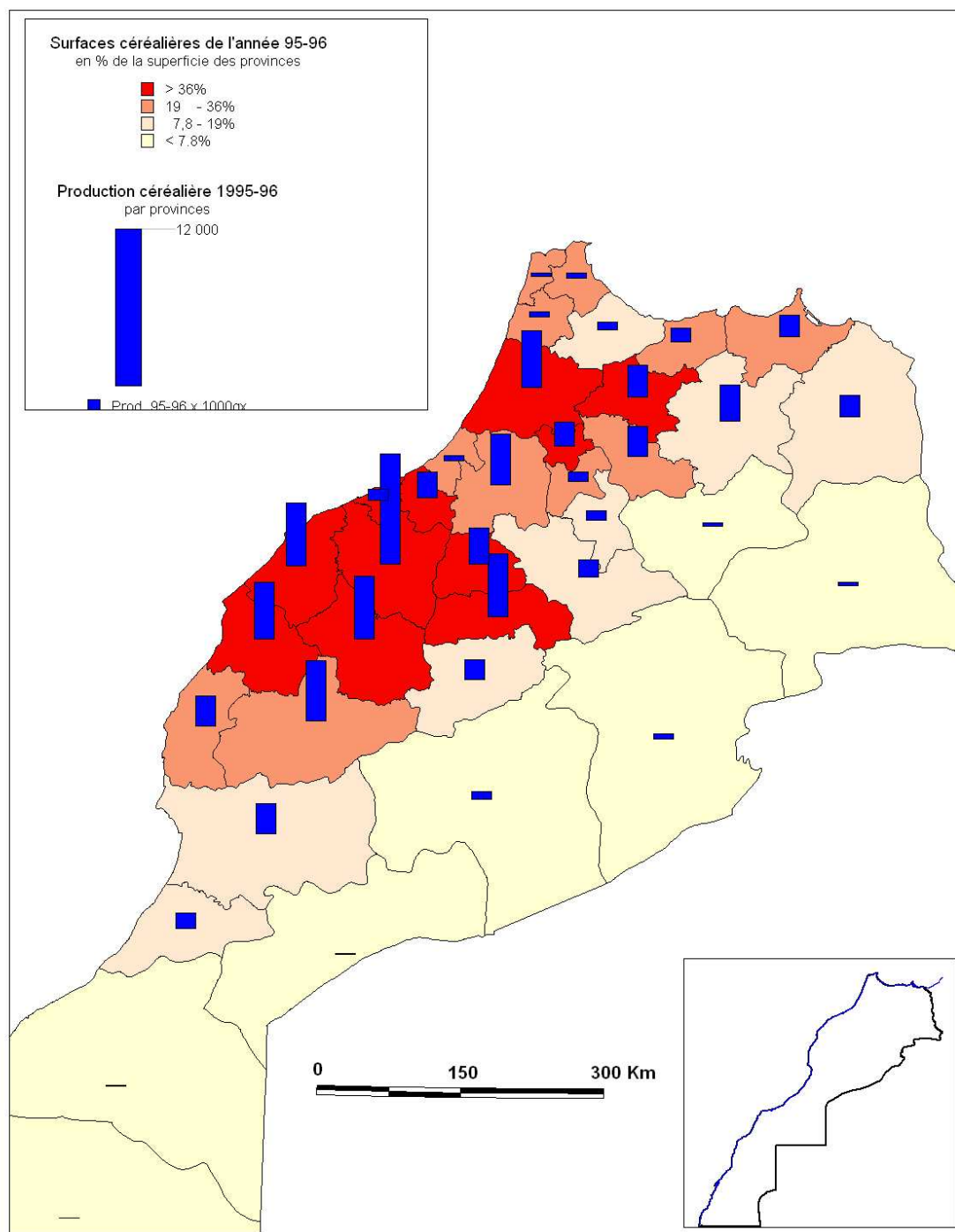
Evolution du cheptel de 1996 à 2005/2006

Effectif des bovins

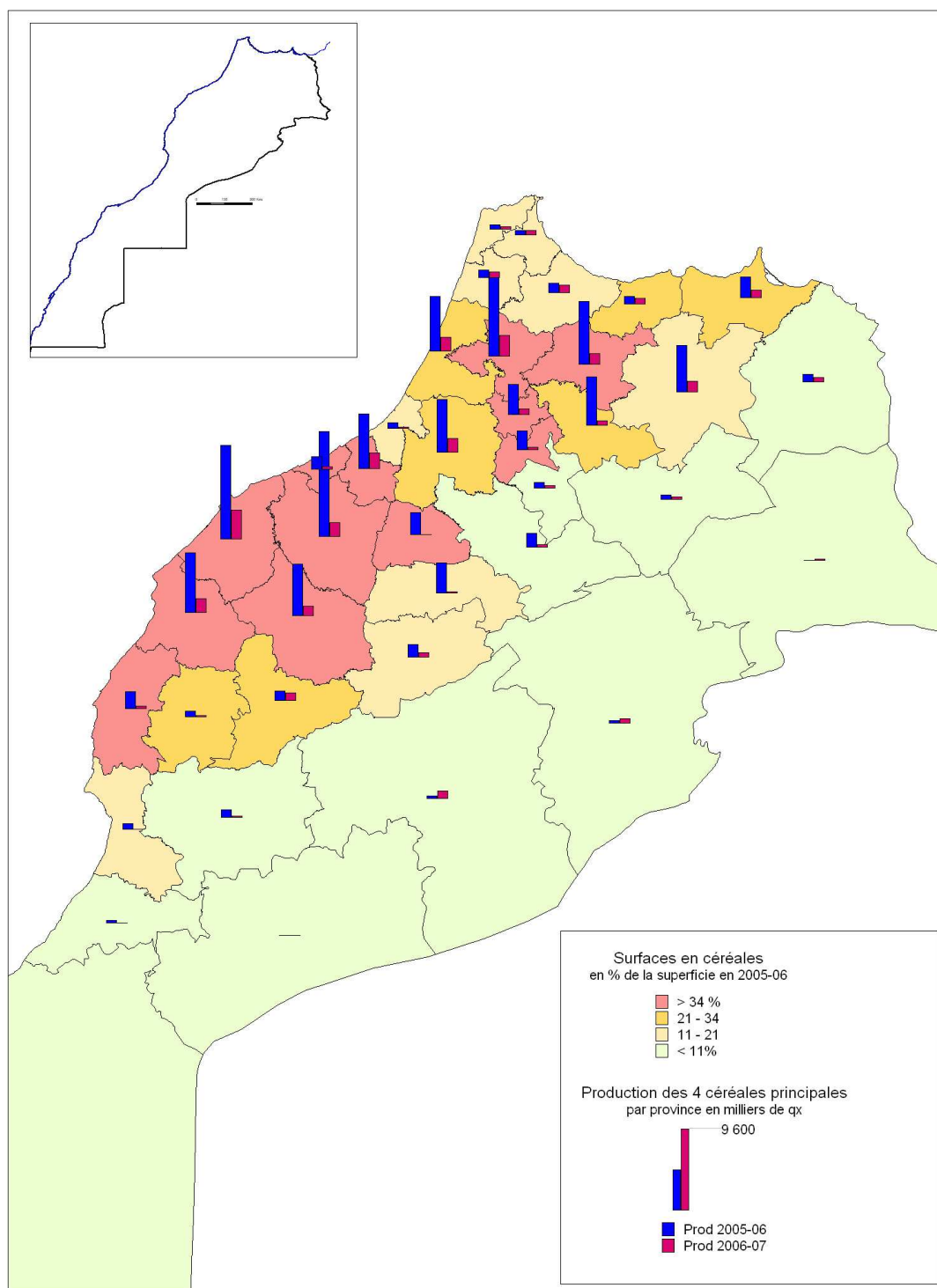
**Carte 40. Superficie 1996 et production céréalière
des années (1995 à 1998) par provinces**



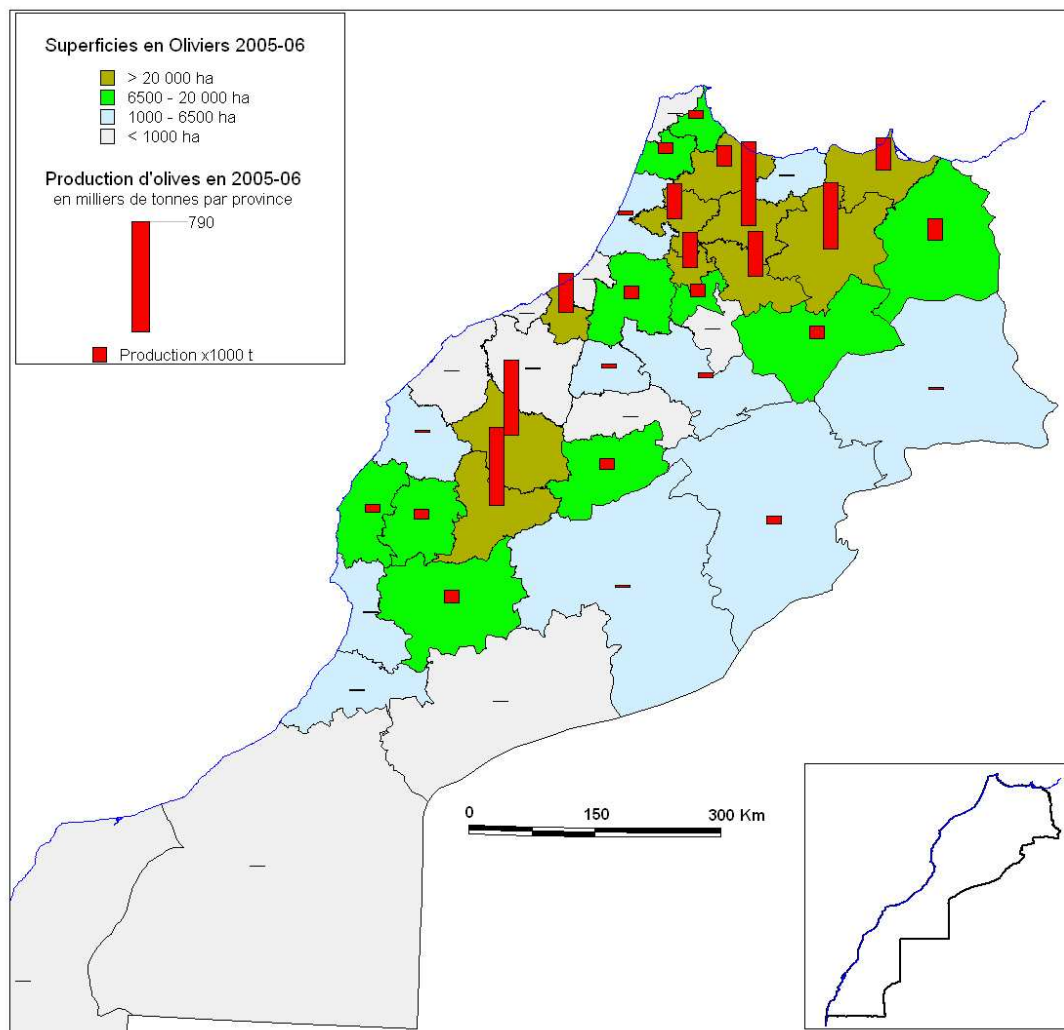
Carte 41. Surfaces et production céréalière pour l'année (1995-96) par provinces



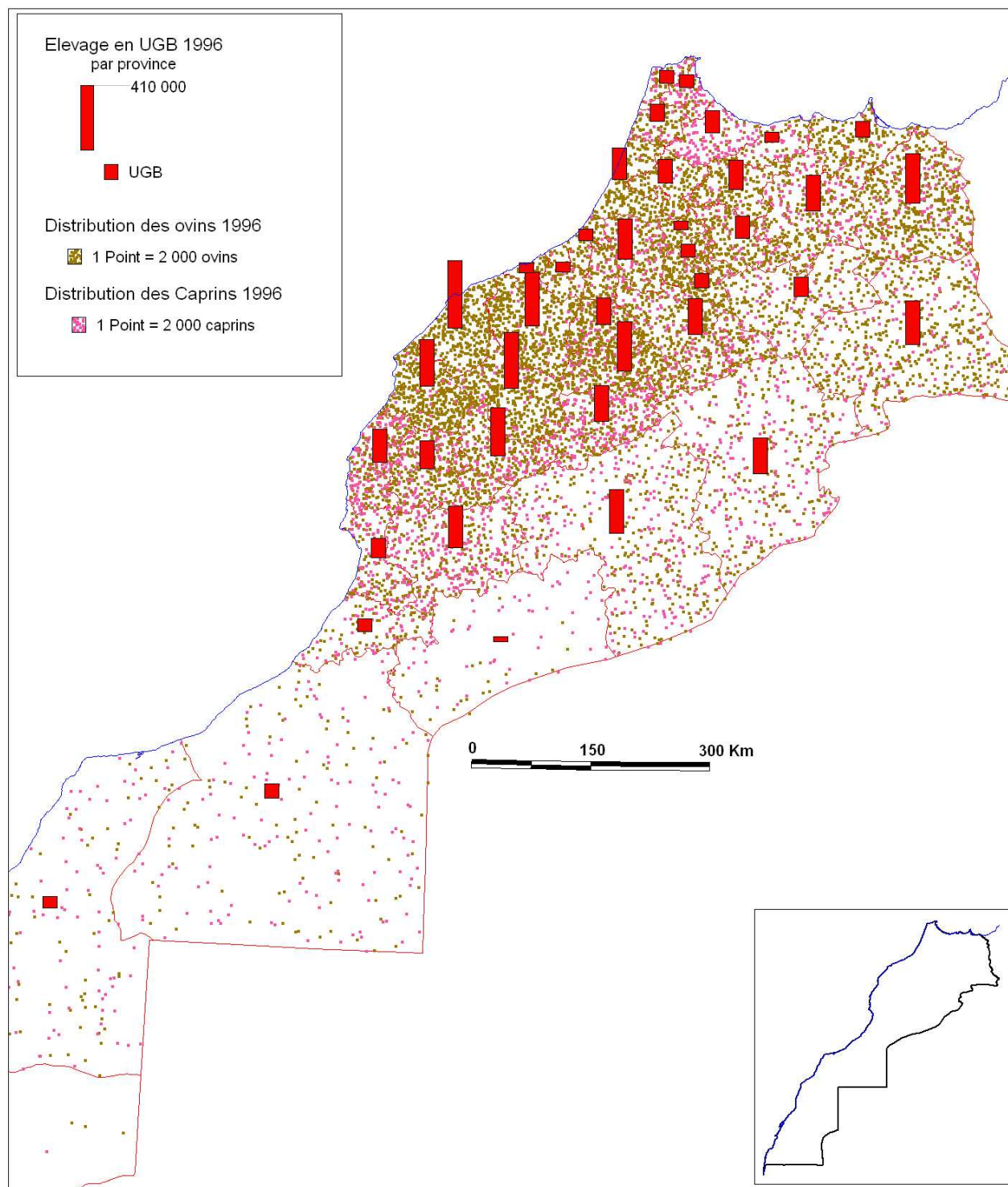
Carte 42. Surfaces et productions céréalières 2005-07



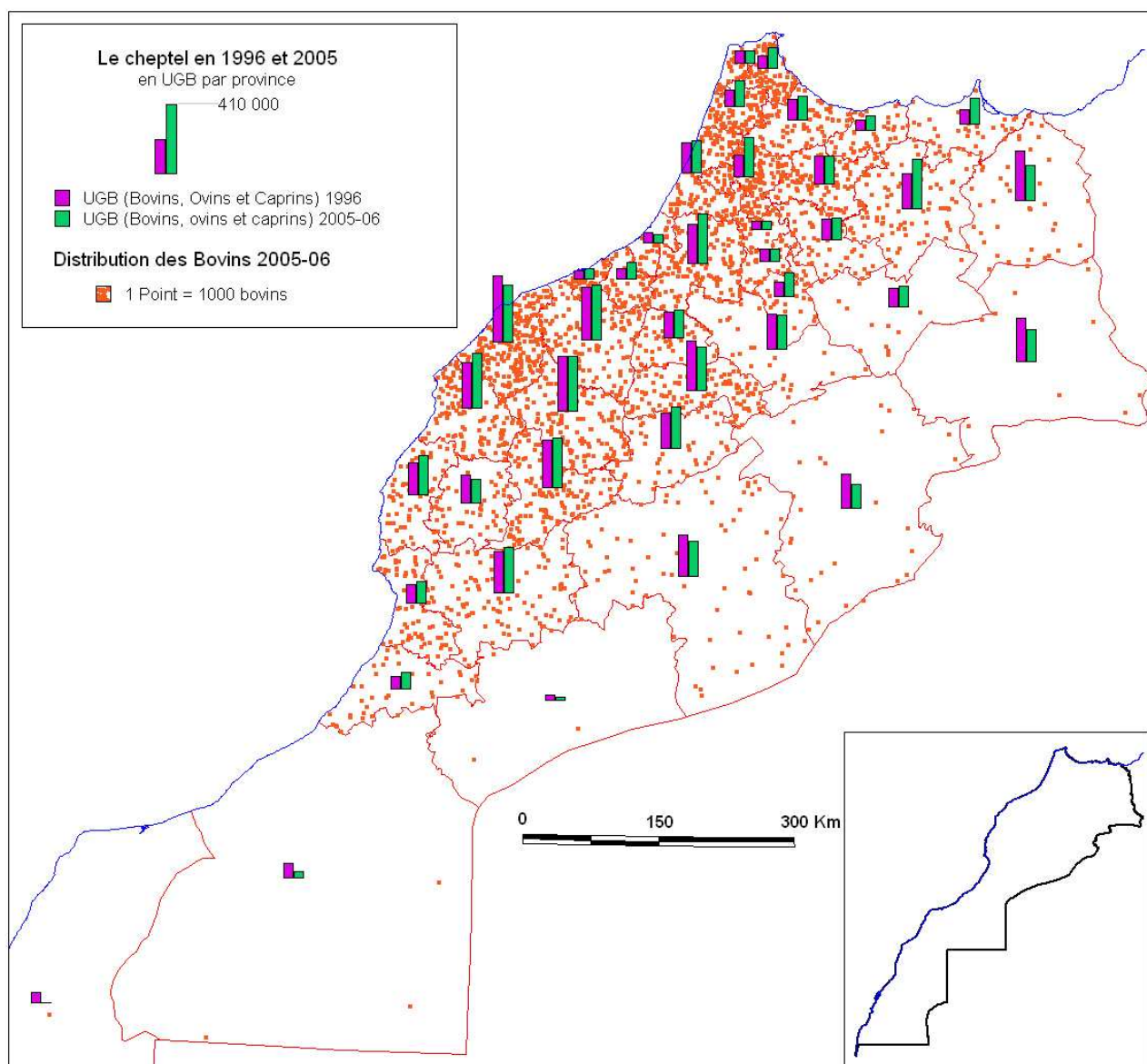
Carte 43. La production oléicole par provinces



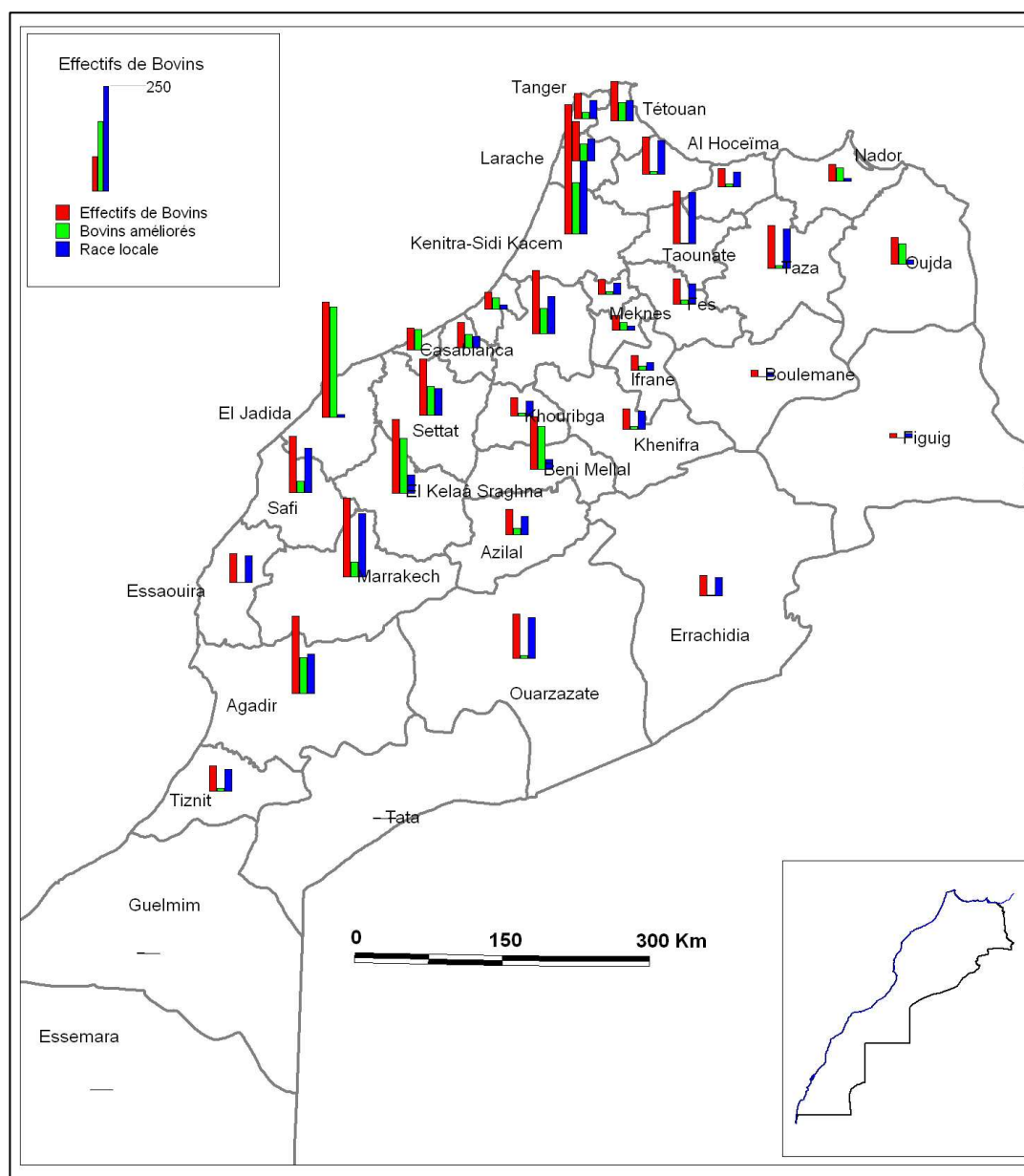
Carte 44. Importance comparée de l'élevage dans les UTA (en nombre d'UGB)



Carte 45. Evolution du cheptel de 1996 à 2005/2006



Carte 46. Effectif des BOVINS (races locales et améliorées)



La promotion des territoires et le développement territorial

Développement rural et développement territorial

Toutes les réflexions de ces dernières décennies sur le développement rural mettent en évidence à la fois la diversité et la complexité des besoins de développement des aires rurales et, par ailleurs, la nécessité d'y répondre par des approches dites "intégrées". Le concept d'intégration appartient à une problématique de développement déjà ancienne mais l'usage immodéré que l'on en a fait sans résultats probants, l'a considérablement dévalorisé. L'examen de ces échecs montre que les intégrations ont failli parce qu'elles étaient conçues et mises en œuvre de façon technocratique et qu'il leur manquait une dimension essentielle, celle de la prise en compte du "socio politique". La problématique des territoires apporte des réponses. Elle interpelle fondamentalement la relation entre les acteurs et les espaces dans lesquels ils formulent et réalisent leurs projets de développement. Elle renvoie à des notions d'identité, de gouvernance, de participation mais aussi à une notion d'intérêt commun. Ces constats invitent à reposer la problématique du développement rural dans le cadre élargi du "*développement territorial*"

Le concept de *développement territorial* est fondamentalement un **concept de caractère "sociopolitique"**. Il a une signification plus large que celle de la prise en compte d'une base géographique dans laquelle prennent place les actions de développement local. Il implique autre chose que la cartographie factuelle des réseaux économiques, des polarisations ou des hiérarchies spatiales. Un concept socio politique du territoire sous entend un espace avec son environnement dans lequel se projettent des acteurs concernés (ou potentiellement concernés) par son développement intégré et sa gestion durable. Parce qu'il se réfère à une notion d'intégration, le concept de territoire sous entend, à la fois, une dimension socio politique, une fonction de développement et une fonction environnementale. En raison des interactions qui relient le rural au reste de l'économie, il intègre nécessairement l'urbanisation de proximité.

Les expériences des pays méditerranéens montrent que l'on peut donner un contenu au concept de développement territorial à partir de quelques notions "constituantes". La première prend en compte ***l'existence d'un territoire***. Mais on ne doit pas s'en tenir à une définition géographique. Le territoire n'existe pour le développement territorial qu'en tant que "construction". Il est nécessairement associé à un ***"projet de territoire"***, partagé par les acteurs qui vivent dans ce territoire. Dans une perspective de durabilité, c'est bien une démarche collective construite qui doit être considérée comme la base de la démarche territoriale. Une autre notion essentielle est celle de ***"processus"***. Le développement territorial s'édifie dans la durée, les acteurs qui y participent élaborent leurs rôles au fur et à mesure que la vision territoriale prend forme et que les conditions se créent pour l'émergence des projets collectifs et individuels. Ces projets se rencontrent nécessairement autour d'une idée collective de *cohérence territoriale*. Une autre dimension fondatrice est celle du ***"partenariat public***

privé". Cette dimension est probablement la plus novatrice mais aussi la plus difficile à développer sur des bases saines d'équilibre entre les parties. Il n'est en effet pas très facile de créer des conditions de dialogue entre les administrations, les élus et la société civile. Les compromis auxquels on aboutit se projettent dans des "**approches contractuelles**". La nouveauté des processus impliqués par le développement territorial interpelle les acteurs qui doivent entrer dans une "**culture de projet**". Celle-ci n'est pas donnée, on peut faire l'économie de son apprentissage. Ces démarches impliquent des soutiens spécifiques que l'on qualifie par le notion de "**médiation territoriale**".

Le "**développement territorial**" se fonde, au départ sur un territoire, ce qui semble une évidence. Mais pas n'importe quel territoire! Les expériences et les politiques qui en ont traité, semblent en effet converger pour reconnaître que trois conditions doivent se conjuguer pour qu'un territoire soit pertinent pour le développement territorial. La première pose le territoire comme un "*espace d'appartenance*", c'est-à-dire comme un espace auquel une population s'identifie ou peut s'identifier. La seconde privilégie, dans la multi dimensionnalité des territoires, l'échelle de *l'espace local*. Cet espace est en effet celui où se rencontrent les plus fortes convergences entre les intérêts des populations et les spécificités du territoire. La troisième se réfère au territoire comme un *espace de projet*. Alors que les deux premières dimensions sont relativement statiques (elles "existent"), la troisième inscrit le territoire dans un processus par rapport à un devenir possible. Elle donne au territoire une signification par rapport à l'action. Elle ajoute donc une notion de construction aux deux autres dimensions. Des critères univoques, comme par exemple, un découpage administratif, ou la régionalisation d'une activité sectorielle, ne suffisent donc pas pour identifier des territoires pertinents. Partant de cette base, le concept de *développement territorial* rend compte des relations et des dynamiques qui associent des acteurs à un projet de territoire fondé sur une vision intégrée du devenir territorial. Il s'agit donc essentiellement d'un concept *socio politique*.

Les contours et les attributs de ce concept semblent pouvoir être définis autour des sept grandes implications qui suivent:

- **Le territoire comme espace d'appartenance**
- *Le territoire comme espace "local"*
- *Le territoire comme espace de projet*
- *Le développement territorial comme porteur d'intégration et de durabilité environnementale*
- *Le développement territorial comme plateforme d'une gouvernance participative*
- *Le développement territorial comme refondation de l'identité et de la cohésion sociale.*
- *Le développement territorial comme levier dans l'espace de la globalisation*

Le territoire comme espace d'appartenance

L'appartenance au territoire traduit une double relation, celle d'une population donnée avec l'espace dans lequel elle vit, et celle des individus entre eux. Elle est donc une forme de lien social en même temps qu'un facteur d'identité. Mais la géographie sociale montre que cette appartenance est multiple. Un individu appartient en même temps à plusieurs espaces. Le territoire d'appartenance le plus évident est en général le village ou la ville où vit cet individu, mais pas toujours s'il est originaire d'un autre lieu auquel le lie une appartenance plus symbolique. La référence villageoise ou municipale est d'autant plus forte que, dans beaucoup de pays, elle se confond avec la géographie électorale primaire, et donc avec les représentants

élus les plus proches. Un individu appartient aussi aux espaces hiérarchisés des circonscriptions administratives, à des régions, à une nation, parfois même à des réseaux plus larges liés à l'émigration. Il appartient aussi à des bassins de vie qui rendent compte de son espace vécu, cette géographie fonctionnelle n'entraînant cependant pas nécessairement la formation de liens sociaux. Il appartient en même temps aux territoires que dessinent ses appartenances à des organisations professionnelles, sociales ou autres.

A certaines échelles, cependant, les individus s'identifient plus particulièrement à des espaces dont on peut dire qu'ils sont caractérisés par une "personnalité territoriale". Ces espaces sont plus ou moins étendus et agglomèrent un nombre variable de villages, de communes rurales et de municipalités. Ils correspondent, au sens large, à ce type de territoire que l'on entend, en général, par le terme de "pays". Il s'agit d'espaces qui ont été dessinés par des héritages historiques, sociaux, culturels, souvent par une image, par des produits locaux, par la spécificité d'une activité économique, souvent aussi par une appartenance à des territoires d'anciennes tribus. Ces espaces "hérités" sont souvent eux-mêmes emboîtés dans d'autres territoires également définis par une histoire, un nom ou d'autres facteurs. Mais certains de ces "territoires" se distinguent par une personnalité territoriale plus forte, ils ont, plus ou moins, des "frontières", en général, implicites mais qui s'affirment par rapport aux territoires socio historiques voisins. Ils sont des références d'identification fortes et ils constituent des "pays de fait". L'urbanisation et la structuration moderne des territoires tendent souvent à atténuer fortement les appartenances à ces pays. Mais il est frappant de constater que, plus ou moins affirmées, ces appartenances survivent encore de façon marquée dans la plupart des régions de la Méditerranée. Parfois, ce sont des dynamiques de compétitivité qui ont revivifié ou recréé ces personnalités territoriales.

L'expérience semble montrer qu'il ne peut pas y avoir de politique territoriale durable sans une appartenance territoriale, que celle-ci soit héritée ou à construire. Idéalement, un territoire d'appartenance ne devrait exister que s'il est auto défini par la population qui s'y reconnaît. Mais une telle affirmation n'a pas de raisons de se manifester s'il n'y a pas de "besoin" de territoire. Le développement territorial crée ce besoin parce qu'il invite une population à entrer dans un processus.

Le territoire comme espace local

L'échelle locale est généralement reconnue comme pertinente pour affronter de façon intégrée les problèmes de gestion les plus difficiles du développement territorial, de l'aménagement du territoire et de la gestion durable de l'environnement. Mais à quoi correspond cette échelle locale? Comment la reconnaît-on? Dans les expériences de développement, l'espace local se définit selon des modalités très diverses mais toutes les expériences se rencontrent pour donner à l'espace local un sens "d'espace de proximité". La diversité des situations géographiques, celle aussi des politiques territoriales, n'invitent pas à une définition ciblée et univoque de "l'espace local". La définition de l'espace local doit rester plurielle. On peut néanmoins lui trouver quelques caractères communs qui en circonscrivent la signification.

En premier, l'espace local doit avoir une cohérence territoriale, il doit pouvoir être un espace de convergence de la multifonctionnalité d'un territoire. Il doit aussi être un espace potentiel de cohésion sociale, il doit donc être proche de ses structures représentatives. Il doit, par ailleurs, avoir une certaine dimension spatiale, englobant suffisamment de fonctions pour qu'il puisse être un espace réellement vécu par sa population. Il doit, de la sorte, articuler nécessairement le rural et l'urbain, les villes pôles et les bourgs ruraux. L'espace local,

cependant, ne doit pas être trop grand car il risque, en s'étendant, de perdre sa cohérence territoriale et sociale. L'espace local doit encore être "inclusif", il doit en effet inclure des unités plus petites qui ont leurs propres logiques territoriales, les villages, les communes, les structures intercommunales. A son autre extrémité, il doit pouvoir s'articuler avec des structures politiques et administratives d'échelle supérieure. L'espace local est ainsi marqué par des convergences centripètes et, en même temps, par une multi dimensionnalité à la fois interne et externe. L'espace local, enfin, doit pouvoir évoluer en fonction des changements dans les flux économiques, de ceux de l'attractivité du tissu régional, etc.

Le territoire comme espace de projet

La qualification du territoire comme *espace de projet* est vraisemblablement l'élément fondateur le plus décisif du *développement territorial*. Sans elle, le territoire n'est qu'un support géographique. On en constate l'existence, on en décrit les dynamiques propres, on y localise des actions sectorielles. Le territoire n'a qu'un attribut "d'objet territorial". L'identification d'un projet pour le territoire et par le territoire en fait un "sujet". Le territoire devient lui-même acteur. La notion d'espace de projet est corollaire du concept de "projets de territoire". Ceux-ci s'élaborent sur la base d'une communauté d'intérêts économiques et sociaux. Portés par des acteurs du territoire, ils explorent des futurs possibles pour mieux concevoir les choix du présent. Ils démontrent la cohérence et l'efficacité de l'action par les effets attendus. En tant qu'espace projet, le territoire se construit donc par rapport à des finalités. La convergence des actions pour le développement d'un territoire devient alors, elle-même porteuse d'une construction sociale, politique, et, le cas échéant, institutionnelle.

Le développement territorial se construit autour d'un "projet de territoire". Celui-ci ne peut cependant exister que s'il est voulu, puis identifié par la population d'un territoire, ou, tout au moins, par les acteurs qui animent les dynamiques sociales dans ce territoire, représentants élus, chefs d'entreprises, animateurs des mouvements associatifs, cadres des administrations locales, personnalités du monde culturel, etc. Mais comment peut-on *vouloir* un "projet de territoire"? Celui-ci traduit une convergence autour d'une vision commune, un désir d'agir ensemble pour apporter une valeur ajoutée à la somme des initiatives individuelles des acteurs. Or la pratique sociale ne semble pas aller dans cette direction. Elle semble ne nous montrer que des comportements individuels sans aucun besoin d'une telle convergence. Les individus, les acteurs vivent dans un territoire en poursuivant des objectifs qui les mettent en compétition dans le corps social. La perception d'un devenir collectif n'est pas perçue comme une plus value. Dans les sociétés contemporaines, de plus en plus fortement marquées par l'individualisme et la réalisation personnelle, la vision collective n'a pas de place. On vit sans elle. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'un projet de territoire n'a pas beaucoup de chance d'émerger spontanément des dynamiques sociales existantes. Toutes les expériences montrent, en fait, qu'il lui faut un apport externe et des incitations fortes. La mobilisation des acteurs autour d'un projet collectif demande une sorte de révolution culturelle. Elle ne semble possible qu'avec l'aide de médiateurs capables d'expliquer la valeur ajoutée d'un projet collectif et capables aussi de faire entrer les acteurs dans une "culture de projet".

Les expériences montrent que de tels processus commencent le plus souvent par un diagnostic territorial, une expérience qui, vécue par les acteurs locaux, les amène, en général, à de nouvelles perceptions du territoire, de ses possibilités, de ses contraintes et des risques qui peuvent le menacer. L'élaboration d'une vision du devenir territorial est la première étape d'une prise de conscience collective. La construction du projet de territoire en dérive, selon

des approches aussi diversifiées que les territoires. On ne peut cependant éviter de souligner que ces processus ne se mettent le plus souvent en mouvement qu'avec l'intervention d'éléments extérieurs. Le rôle des *médiateurs* est, à cet égard, déterminant. La "culture de projet" réinsère ainsi les acteurs d'un territoire dans une vision "communautaire" du territoire. Elle démontre qu'elle peut apporter une valeur ajoutée à l'inévitable concurrence des comportements individuels.

Le développement territorial comme porteur d'intégration et de durabilité environnementale

Le développement rural durable est nécessairement associé au concept de *territoire*. L'acception la plus connue du concept de développement durable est celle de la bonne gestion des ressources naturelle et d'un combat continu pour enrayer la dégradation de l'environnement (le fameux postulat de la terre transmise aux générations futures). L'écosystème terrestre fournit à la biosphère des services marchands et non marchands. Le développement durable doit assurer le maintien ou l'amélioration de ces services. Mais le concept de développement durable doit aussi être compris en termes de développement sociétal. Le bien être des individus dépend de l'accès à une panoplie de services (sécurité, accès à la nourriture, à l'eau et au logement, accès aux services d'éducation et de santé; liberté de choix au sein de la société). La satisfaction durable de ces services est étroitement dépendante de la bonne gestion de l'environnement.

Le point de rencontre se situe dans les espaces où interagissent et décident les membres des corps sociaux, devenus, de fait, les principaux responsables de l'amélioration ou de la dégradation de leur environnement et de leur bien être. Ces espaces sont, bien évidemment, pluridimensionnels, selon l'échelle des problèmes rencontrés, mais ils ramènent le développement durable à des notions de territoire. Les échelles de l'espace local sont à cet égard, les plus pertinentes. C'est en priorité à l'échelle des communautés rurales, des villages, des communes que l'on peut le mieux gérer les problèmes de la gestion de l'environnement. C'est, en raison des droits fonciers, individuels ou collectifs, à l'échelle de leurs terroirs que l'on peut responsabiliser les acteurs et trouver des compromis sur la gestion des ressources naturelles. Mais des échelles plus vastes, celles de l'intercommunalité ou du "pays", sont en même temps nécessaires pour garantir les mises en cohérence et l'applicabilité des politiques de l'environnement.

Les risques du changement climatique, les progrès de la désertification, la crise de l'eau, les nécessaires disciplines pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, se conjuguent pour donner une dimension collective aux politiques de l'environnement. Le développement territorial offre un cadre approprié pour leur mise en œuvre. Les solidarités sont d'autant plus nécessaires que, dans la carte du monde, la Méditerranée est l'une des régions de plus grands risques. Il est, à cet égard, particulièrement intéressant de noter que tout un courant de pensée commence à imaginer de nouveaux rôles pour les agriculteurs ou pour d'autres ruraux en tant que gestionnaires de l'espace rural, des paysages, des sites. Les scénarios les plus récents sur l'impact du changement climatique sur l'évolution de la biosphère, montrent qu'entre autres, ses effets dans l'espace géographique poseront avec une acuité critique le problème de la gestion des territoires. Il faut en effet s'attendre, à l'horizon d'une génération, à des contraintes de désertification ou de pénurie d'eau qui poseront des problèmes d'abandon d'espaces habités et cultivés, de réinstallation de populations migrantes, d'urbanisation exponentielle, etc. Plus que jamais, les scénarios de l'évolution climatique interpellent la bonne gestion des territoires.

Le développement territorial comme plateforme d'une gouvernance participative

Les projets de territoires introduisent deux notions essentielles en matière de gouvernance. Tout d'abord, la notion de *partenariat*. La mobilisation des fonds de développement invite en effet les acteurs à opérer dans le cadre de partenariats "public privé". Le "public" peut, selon les cas être représenté par des collectivités locales, des régions, l'Etat, ou par plusieurs de ces instances. Les formes possibles de ces partenariats sont nombreuses. Elles vont, par exemple, de la simple association à la constitution de sociétés mixtes. Les grandes différences tiennent aux compétences reconnues aux catégories d'acteurs. La seconde notion est celle de *contrat de partenariat*. Le contrat traduit juridiquement les engagements qui ont été négociés entre les partenaires publics et les autres acteurs. Le contrat peut être global, par exemple, un *contrat de territoire*, il peut être aussi ciblé sur les activités d'un groupe d'acteurs spécifique. On note que les formules contractuelles et la souplesse des formes d'organisation des partenariats évitent de figer les dynamiques de participation dans les cadres statiques des structures institutionnelles.

La construction territoriale s'accompagne de la construction d'une forme de *gouvernance*. Mais tout, dans ce processus, repose sur la capacité d'autonomie des acteurs et sur leur aptitude à trouver des compromis évolutifs. Les structures partenariales ne paraissent viables en longue durée que si elles garantissent l'autonomie des acteurs de la société civile vis-à-vis des appareils de gouvernance politique ou administrative. Les réponses sont variables, elles dépendent, en fait, de l'évolution de la politique de l'Etat en matière de décentralisation et de démocratisation.

Le développement territorial comme refondation de l'identité et de la cohésion sociale.

L'identité d'une population par rapport à un territoire correspond à l'ensemble des perceptions collectives que cette population a de son passé, de ses traditions et de ses savoirs faire, de ses structures productives, de son patrimoine culturel, de ses ressources matérielles, de son avenir, etc. Il ne s'agit pas d'une identité exclusive et univoque, mais d'un ensemble complexe intégrant une multitude d'identités propres à chaque groupe social, à chaque lieu, à chaque centre de production spécialisé, etc. Cette identité "plurielle" n'est pas immuable, elle peut évoluer, se renforcer, se moderniser. Le développement territorial repose la problématique de l'identité en dynamisant une interrogation nouvelle sur le territoire et sur sa "personnalité territoriale". Le projet, en effet, refonde la notion d'appartenance en la resituant par rapport à un processus d'action. Ses "performances", ses réussites créent de nouvelles formes d'identification au territoire. C'est ce que démontrent, par exemple, les rapports des populations avec les images de leur territoire qui leur sont renvoyées par les labels, les produits de terroir, les produits de l'artisanat, la valorisation de certains sites, les fêtes et les marchés de valorisation des produits locaux, les produits offerts au tourisme, etc. Ces nouvelles formes de l'identification par rapport aux "images du territoire" finissent par être plus vivantes que celles façonnées par les héritages culturels ou historiques.

Le développement territorial se donne explicitement des objectifs de progrès. Mais il pose comme condition de réalisation et comme finalité la reconstruction d'une cohésion sociale.

Celle-ci est à la fois un moyen et un but. Le territoire apparaît, dans cette perspective comme une sorte d'interface. C'est par de nouveaux rapports entre une société et son espace de vie que l'on ambitionne une refondation du lien social. Le développement territorial postule un espace de dimensions humaines. Il s'inscrit certes dans un processus de mondialisation. Mais il semble, en même temps, vouloir apporter une réponse crédible à la manifestation d'un besoin de plus en plus affirmé pour une identité sociale vivable dans un monde devenu trop vaste.

Le développement territorial comme levier dans l'espace de la globalisation

L'approche socio politique de la territorialisation suppose des politiques publiques volontaristes. Mais celles-ci ne peuvent opérer leurs choix qu'en tenant compte des effets de la libéralisation des échanges qui exacerbe la concurrence entre les territoires et porte en elle des déséquilibres peu évitables entre territoires dynamiques et compétitifs et territoires rejetés dans la marginalisation. Le développement territorial apporte une réponse à ces défis en replaçant les territoires dans une perspective de compétitivité dans l'espace global.

Dans son sens courant, être compétitif signifie "pouvoir supporter la concurrence du marché". La compétitivité territoriale a donc un sens à priori strictement économique. Mais peut-on dire pour autant qu'un territoire qui produit, par exemple, des matières premières agricoles à très bon marché mais dans des conditions sociales inacceptables dans des sociétés développées et sans considération pour son environnement, est compétitif? Cette interrogation conduit à donner un sens plus large à celui de compétitivité, qui s'exprime dans le concept de compétitivité territoriale. Un territoire devient compétitif s'il peut affronter la concurrence du marché tout en assurant une durabilité environnementale, économique, sociale et culturelle fondée sur des logiques de réseau et d'articulation interterritoriale. En d'autres termes, la compétitivité territoriale suppose: la prise en compte des ressources du territoire dans la recherche d'une cohérence d'ensemble; l'implication des acteurs et des institutions, l'intégration des secteurs d'activité dans une logique d'innovation; la coopération avec les autres territoires et, enfin, l'articulation avec les politiques régionales, nationales et le contexte global.

L'élaboration du projet de territoire est donc un processus visant à faire acquérir aux acteurs locaux et aux institutions une quadruple capacité: la capacité à valoriser leur environnement, à agir ensemble, à créer des liens entre secteurs en faisant en sorte de retenir sur place le maximum de valeur ajoutée, à entrer enfin en liaison avec d'autres territoires et le reste du monde. Ces quatre capacités peuvent être mises en correspondance avec ce que l'on peut appeler "les quatre dimensions" de la compétitivité territoriale, celles-ci se combinant de manière spécifique dans chaque territoire. Ces quatre dimensions sont les suivantes::

- La "*compétitivité sociale*". Celle-ci traduit la capacité des acteurs à agir efficacement ensemble sur la base d'une conception partagée du projet, et encouragée par une concertation entre les différents niveaux institutionnels;
- La "*compétitivité environnementale*". Celle-ci correspond à la capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément "distinctif" de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales;
- La "*compétitivité économique*". Celle-ci traduit la capacité des acteurs à produire et à retenir un maximum de valeur ajoutée sur le territoire en renforçant les liens entre secteurs

et en faisant de la combinaison des ressources des atouts pour valoriser le caractère spécifique des produits et services locaux;

- Le "*positionnement dans le contexte global*". Celui-ci représente la capacité des acteurs à trouver la place du territoire par rapport aux autres territoires et au monde extérieur en général, de façon à faire épanouir leur projet territorial et à en assurer la viabilité dans le contexte de la globalisation.

La pénétration des territoires dans l'espace global donne aux territoires une existence propre et indépendante des territoires administratifs ou politiques. Elle leur donne ainsi une **légitimité**. Elle peut confirmer leur ouverture sur le marché et vérifier les priorités accordées à leurs produits. La légitimité territoriale se vérifie également dans la capacité des partenariats territoriaux à entrer dans des réseaux de coopération avec d'autres territoires. Elle se vérifie également, comme le montrent certaines expériences interterritoriales pionnières, la capacité des territoires à entrer dans des accords de coopération Nord Sud.